

CITROËN C5

NOTICE D'EMPLOI





Nous vous remercions et vous félicitons pour votre choix.

Lisez attentivement cette notice avant de prendre la route. Cette notice contient toutes les informations concernant la conduite et les équipements, ainsi que les recommandations importantes que nous vous demandons de suivre scrupuleusement.

Vous trouverez également dans ce document tout ce que vous devez savoir au sujet de la maintenance et de l'entretien courant, garants de la préservation de votre acquisition, de la sécurité d'utilisation et de la fiabilité de votre nouvelle CITROËN.

La bonne connaissance de votre nouveau véhicule rendra plus agréables vos déplacements.

Cette notice a été élaborée à partir de l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) et des caractéristiques techniques donnés lors de la conception de celle-ci.

Le niveau d'équipement de votre véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.

Certains équipements mentionnés dans cette notice peuvent n'être disponibles qu'en cours d'année.

Les descriptions et figures sont données sans engagement.

AUTOMOBILES CITROËN se réserve le droit de modifier ses modèles et leur équipement sans être tenue de mettre à jour la présente notice.



Chapitre I
DÉCOUVRIR SON
VÉHICULE



Page 3



Chapitre V
CONSEILS
PRATIQUES



Page 127



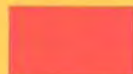
Chapitre II
CONDUITE



Page 71



Chapitre VI
CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES



Page 155



Chapitre III
CONFORT



Page 89



INDEX
ALPHABÉTIQUE



Page 166



Chapitre IV
ENTRETIEN



Page 113



PRÉCAUTIONS
D'UTILISATION

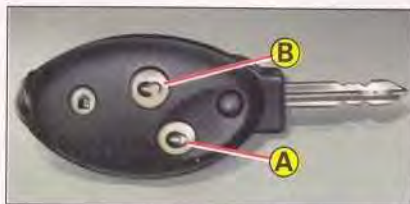
Voir en fin de notice



Chapitre I

DÉCOUVRIR SON VÉHICULE

	Pages
Télécommande	4 → 6
Clés	7-8
Super-condamnation	9
Alarme anti-effraction	10-11
Ouvertures	12 → 14
Remplissage carburant	15
Qualité des carburants	16
Sièges avant	17 → 19
Réglage du volant	20
Airbags	21
Les moyens de retenue pour enfants	22 → 24
Sièges arrière	25-26
Tablette arrière	27
Coffre	28 → 30
Filet de protection	31
Poste de conduite	32-33
Cadrons de bord	34 → 42
Indicateur de maintenance	43-44
Voyants lumineux	45 → 48
Afficheur Multifonctions	49 → 51
Ordinateur de bord	52 → 54
Affichage messages	55 → 59
Visibilité	60-61
Signalisation	62 → 64
Rétroviseurs	65 → 67
Lève-vitres	68-69



Télécommande

La télécommande utilise un émetteur haute fréquence qui présente l'avantage :

- De ne pas avoir à viser le récepteur dans le véhicule.
- D'être opérant depuis l'arrière du véhicule et au travers des bagages.
- D'avoir une portée de plusieurs mètres.

Nota : L'utilisation simultanée d'autres appareils haute fréquence (téléphones mobiles, alarmes domestiques...) peut perturber momentanément le fonctionnement de la télécommande.

En cas de dysfonctionnement permanent, procédez à la réinitialisation de la télécommande. Voir « Changement de la pile de la télécommande ».



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F14



Verrouillage centralisé

La télécommande permet le verrouillage ou le déverrouillage des portes, du hayon, de la lunette arrière (break) et de la trappé à carburant. La télécommande permet également le rabattement des rétroviseurs extérieurs. Cette fonction peut être neutralisée par le Réseau CITROËN.

Appuyez d'une impulsion sur la commande **A** pour verrouiller ou sur la commande **B** pour déverrouiller.

Ces opérations sont visualisées par le clignotement du témoin de commande de verrouillage intérieur et par l'allumage des feux indicateurs de direction :

- **Déverrouillage** = Clignotement rapide.
- **Verrouillage** = Allumés pendant deux secondes environ.

Si l'une des portes, la lunette arrière (break) ou le hayon, est ouvert ou mal fermé, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

Verrouillage centralisé à super-condamnation

Voir Chapitre I - « Super-condamnation ».



Localisation du véhicule

Pour localiser le véhicule sur un parc de stationnement, appuyez sur la commande **A**, les plafonniers s'allument et les feux indicateurs de direction clignotent pendant quelques secondes (véhicule verrouillé).

Nota : La fonction de localisation du véhicule dispose d'un rayon d'action supérieur à celui de la fonction déverrouillage.

Fermeture et ouverture des vitres

La commande **C** fonctionne selon le cycle suivant :

- Une pression sur la commande **C** ferme l'ensemble des vitres électriques et le toit ouvrant.
- Une deuxième pression entrouvre légèrement les vitres électriques.
- Une troisième pression les entrouvre plus largement.



Ejection de la clé

La commande **D** permet de déplier la clé du boîtier de télécommande.

Pour replier la clé, rabattez-la dans le boîtier de télécommande.

Lors de l'utilisation de la commande fermeture et ouverture des vitres sur la télécommande, l'utilisateur doit s'assurer qu'aucune personne n'empêche la fermeture correcte des vitres et du toit ouvrant.

Sauf pour la réinitialisation, la télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans l'antivol, même contact coupé.

Attention, car une manipulation même dans votre poche peut provoquer le déverrouillage involontaire des portes.

Cependant, si aucune porte n'est ouverte dans les trente secondes suivant un déverrouillage, les portes se verrouillent automatiquement.



Précautions antivol

- Avant de quitter votre véhicule :
- Fermez complètement toutes les vitres, ne laissez aucun objet visible.
 - Retirez la clé de contact, verrouillez la direction et toutes les portes.

Pile de télécommande usée

Accompagnée d'un signal sonore, cette information est donnée par un message sur l'afficheur multifonctions.

Changement de la pile de la télécommande

Déclipez le boîtier pour accéder à la pile.

Pile : CR 1620 de 3 V.

Ne jetez pas les piles usagées. Remettez-les au Réseau CITROËN ou aux points de collecte agréés (magasins de photos, etc).

Après un changement de la pile, il est nécessaire de **réinitialiser** la télécommande.

Pour cela, mettez le contact et actionnez l'un des boutons de votre télécommande jusqu'au déclenchement de l'action demandée. Cette manoeuvre peut durer une dizaine de secondes.

Nota :

Les numéros des clés de la télécommande figurent sur la carte spéciale prévue à cet effet. Conservez-la en lieu sûr.

ATTENTION : Il y a danger d'explosion si la pile de remplacement n'est pas conforme. N'utilisez que des piles identiques ou de type équivalent à celles préconisées par CITROËN.



Clé antidémarrage électronique

La clé permet de verrouiller et déverrouiller toutes les serrures du véhicule et de mettre en route le moteur.

Nota : Pour des raisons de sécurité, contact coupé, à l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit si vous n'avez pas retiré votre clé de contact.

La clé permet de neutraliser l'airbag frontal passager (voir « Airbags »).

Verrouillage centralisé avec la clé

Le verrouillage est signalé par le clignotement du témoin de la commande de verrouillage intérieur.

Si l'une des portes, la lunette arrière (break) ou le hayon, est ouvert ou mal fermé, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

Verrouillage centralisé à super-condamnation

Voir Chapitre I - « Super-condamnation ».

Le dispositif d'ANTIDÉMARRAGE ÉLECTRONIQUE verrouille le système d'alimentation du moteur.

Le système s'active automatiquement lorsque la clé est retirée du contact. Toutes les clés contiennent un dispositif d'antidémarrage électronique.

Seules vos clés peuvent démarrer votre véhicule.

Introduisez votre clé dans le contact.

Après avoir mis le contact, un dialogue s'établit entre la clé et le dispositif d'antidémarrage électronique.

Si la clé n'est pas reconnue, le démarrage est impossible.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F14

Le numéro de clé est sur l'étiquette jointe à la clé.

En cas de perte, seul le Réseau CITROËN pourra vous fournir de nouvelles clés ou télécommandes.

TÉLÉCOMMANDE

Verrouillage centralisé à super-condamnation

Appuyez d'une impulsion sur la commande **A** pour assurer la super-condamnation.

Il est alors impossible d'ouvrir les portes de l'intérieur et de l'extérieur.

Appuyez d'une impulsion sur la commande **B** pour déverrouiller.

Ces opérations sont visualisées par le clignotement du témoin de commande de verrouillage intérieur et par l'allumage des feux indicateurs de direction :

- **Déverrouillage** = Clignotement rapide.
- **Super-condamnation** = Allumés pendant deux secondes environ.



CLÉS

Verrouillage centralisé à super-condamnation

Une action de la clé dans la serrure assure la super-condamnation (le véhicule est verrouillé de l'intérieur et de l'extérieur).

Il est alors impossible d'ouvrir les portes de l'intérieur et de l'extérieur.

Verrouillage centralisé sans super-condamnation

Immédiatement après la super-condamnation, une deuxième action de la clé, permet le verrouillage centralisé, la super-condamnation est annulée, il est alors possible d'ouvrir les portes de l'intérieur.

Nota : Le verrouillage centralisé sans super-condamnation ne peut être effectué avec la télécommande.

Le verrouillage est signalé par le clignotement du témoin de commande de verrouillage intérieur.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F14

ATTENTION

Il est dangereux d'enclencher la super-condamnation lorsqu'une personne est dans le véhicule car le déverrouillage est impossible de l'intérieur (sans la télécommande).



L'installation comprend en outre une sirène et un voyant visible de l'extérieur, indiquant les trois états possibles de l'alarme :

- Alarme non activée (hors veille), voyant éteint.
- Alarme activée (en veille), clignotement lent du voyant.
- Alarme déclenchée (signal d'une effraction), clignotement rapide du voyant.

Votre véhicule peut être équipé d'une ALARME ANTI-EFFRACTION. Elle assure :

- Une protection périmétrique extérieure par détecteurs sur les ouvertures (portes, lunette arrière break, hayon, capot) et sur l'alimentation électrique.
- Une protection volumétrique intérieure par capteurs à ultrasons (variations du volume de l'habitacle). Celle-ci peut être neutralisée grâce à l'interrupteur sur le tableau de bord.



Désactivation de l'alarme avec la clé

Déverrouillez les portes avec la clé, entrez dans le véhicule (la sirène se déclenche pendant 30 secondes). Insérez la clé dans le contact, l'identification du code de la clé coupera l'alarme.

Désactivation de l'alarme avec la télécommande

La mise hors veille s'effectue lors du déverrouillage du véhicule (impulsion sur la commande **B** de la télécommande).



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F4 - F11

Activation de l'alarme

Assurez-vous préalablement de la bonne fermeture de tous les ouvrants.

L'activation de l'alarme s'effectue par pression sur le bouton **A** de la télécommande.

A l'activation, les protections sont actives après 5 secondes (périmétrique) et 45 secondes (volumétrique).

Alarme en veille, toute effraction déclenche la sirène pendant 30 secondes accompagnée de l'allumage des indicateurs de direction (ou des phares).

A la suite de quoi, l'alarme repasse en veille, le déclenchement étant mémorisé.

L'alarme se déclenche également en cas de coupure de l'alimentation électrique, dans ce cas, l'alarme repasse en veille au rétablissement de celle-ci.

Nota : Si vous souhaitez verrouiller votre véhicule sans mettre en veille l'alarme, il suffit de verrouiller avec la clé.

Nota : La sirène est automatiquement neutralisée (pour débrancher la batterie par exemple) dès le déverrouillage du véhicule à l'aide de la télécommande.

Neutralisation de la détection volumétrique

L'alarme peut fonctionner avec la protection périmétrique seule en neutralisant la protection volumétrique (si par exemple l'utilisateur souhaite laisser un animal dans le véhicule).

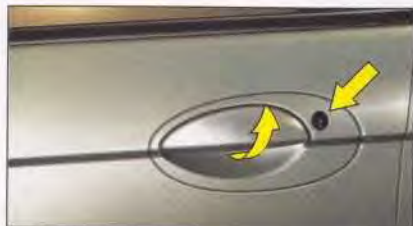
Pour cela, contact coupé, effectuez un appui long d'au moins une seconde sur l'interrupteur d'alarme volumétrique situé sur la planche de bord.

Allumage permanent du voyant d'alarme (qui se mettra à clignoter à l'activation de l'alarme).

La neutralisation ne sera effective que si la mise en veille de l'alarme est réalisée dans les 5 minutes suivant la demande de neutralisation (temps au delà duquel le voyant s'éteint).

La neutralisation de la protection volumétrique est **automatique** dans les cas suivants :

- Au delà de 10 déclenchements durant une même période de veille.
- Demande d'entrebâillement des vitres (télécommande).



Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez avec la télécommande ou introduisez **complètement** la clé dans la serrure et tournez-la.

Soulevez la poignée vers vous.

Ouverture de l'intérieur

Tirez la palette vers vous.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F14

Verrouillage de l'intérieur

Un appui sur la commande **A** permet de commander le verrouillage et le déverrouillage centralisé électrique, lorsque les portes sont fermées.

L'ouverture des portes est toujours possible de l'intérieur.

Le témoin lumineux de la commande **A** signale les trois états :

- Il clignote lorsque le véhicule est verrouillé à l'aide de la télécommande ou de la clé.
- Il s'éteint lorsque le véhicule est déverrouillé.
- Il s'allume lorsque le véhicule est verrouillé à l'aide de la commande **A**.



Sécurité antivol

Le hayon et la lunette arrière (break) se verrouillent automatiquement dès que le véhicule atteint la vitesse d'environ 10 km/h.

Nota : L'ouverture d'une porte permet son déverrouillage.

Sécurité antivol et anti-agression

Au démarrage du véhicule, le système verrouille automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

Nota : S'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 10 km/h.

Activation / Neutralisation de la fonction

Effectuez un appui long sur la commande de verrouillage centralisé jusqu'à l'obtention d'un bip sonore.

ATTENTION

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.



Sécurité enfants

Elle interdit l'ouverture, de l'intérieur, de chacune des portes arrière.

Ce dispositif est indépendant du système de verrouillage centralisé. Introduisez, par exemple, l'extrémité de la clé dans la cavité rouge et tournez.

Nota : Contact mis, si la sécurité enfants est activée sur les deux portes arrière, le témoin du combiné s'allume de manière temporaire ou un message apparaît sur l'afficheur multifonctions.

A chaque appui sur la commande de verrouillage intérieur, l'état de la sécurité enfants est rappelé soit sur le combiné, soit par un message sur l'écran multifonctions.



Hayon

Le déverrouillage s'effectue à l'arrêt :

- Avec la télécommande ou avec la clé.
- Avec la commande intérieure de déverrouillage centralisé, ou à l'ouverture d'une porte.

Nota : Dans tous les cas, dès que le véhicule roule (au-dessus de 10 km/h) le hayon et la lunette arrière (break) sont verrouillés.



Ouverture de l'extérieur

Appuyez vers le haut sur la palette **A** située entre les éclairés de plaque.

Fermeture du hayon

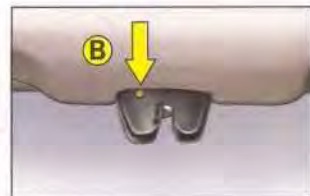
Abaissez le hayon en utilisant les poignées de préhension situées sur le garnissage intérieur du hayon.

Appuyez en fin de course.

Déverrouillage de secours

En cas d'incident de fonctionnement au déverrouillage du hayon, la serrure peut être déverrouillée de l'intérieur du coffre :

- Introduisez dans l'orifice **B** de la serrure un outil de type tournevis.
- Actionnez-le jusqu'au déverrouillage du hayon.



OUVERTURES

**Lunette arrière (break)**

Pour ouvrir, manœuvrez la commande.

Pour fermer, abaissez la lunette arrière et appuyez en fin de course.

Vérifier son bon verrouillage.

**Capot moteur**

Cette opération ne doit se faire que véhicule à l'arrêt.

Pour déverrouiller, tirez vers vous la commande placée sous la planche de bord.



Manœuvrez la palette **A** située sous le bord et au centre du capot puis levez.

Pour fermer

Abaissez le capot et lâchez-le en fin de course.

Vérifiez le bon verrouillage du capot.



Le remplissage du réservoir de carburant doit se faire moteur à l'arrêt, contact coupé.

Pour ouvrir la trappe, appuyez dans l'angle supérieur de celle-ci (voir flèche). Elle comporte une étiquette.

(voir « Qualité des carburants ».)

Fermez la trappe puis appuyez pour la verrouiller.

Bouchon à clé

Tournez la clé d'un quart de tour pour ouvrir ou fermer.

Bouchon sans clé

La trappe de fermeture de l'orifice de remplissage est bloquée ou débloquée par le verrouillage centralisé.

Tournez le bouchon d'un quart de tour pour ouvrir ou fermer.

Pendant le remplissage, placez le bouchon à l'emplacement prévu sur le support de la face intérieure de la trappe.

Pour le moteur essence avec catalyseur, le carburant sans plomb est obligatoire

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que l'essence sans plomb.

Si vous effectuez le plein de votre réservoir, n'insistez pas au-delà de la troisième coupure du pistolet ; ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements de votre véhicule.

Capacité du réservoir (litre) :

- 66 environ (Versions essence).
- 68 environ (Versions diesel).

ATTENTION : En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation de votre véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

QUALITÉ DES CARBURANTS

Une étiquette collée à l'intérieur de la trappe de remplissage vous indique les carburants autorisés.



ESSENCE SANS PLOMB

DIESEL

GAZOLE

Les moteurs essence sont conçus pour fonctionner au carburant RON 95.

Toutefois, pour un meilleur agrément de conduite (moteur essence), nous vous recommandons le carburant RON 98.



Réglages électriques :

- ❶ Rehausse du siège et réglage longitudinal.
- ❷ Inclinaison du dossier.
- ❸ Soutien lombaire.



Sièges chauffants

Les sièges avant peuvent être chauffés séparément. Utilisez les commandes placées sur le côté des sièges et choisissez l'une des trois allures de chauffe à l'aide de la molette :

- 0 : Non-fonctionnement.
- 1 : Chauffage léger.
- 2 : Moyen.
- 3 : Fort.

La température du siège est régulée automatiquement.

Nota : Les sièges chauffants ne fonctionnent que moteur tournant.



- ❶ Soulevez ou baissez l'avant de la commande pour lever ou baisser l'avant de l'assise.



- ❶ Soulevez ou baissez l'arrière de la commande pour lever ou baisser l'arrière de l'assise.



- ❶ Soulevez ou baissez simultanément l'avant et l'arrière de la commande pour lever ou baisser le siège.



- ❶ Glissez la commande vers l'avant ou l'arrière pour avancer ou reculer le siège.



- ❷ Poussez le haut de la commande vers l'avant ou l'arrière pour régler l'inclinaison du dossier.



- ❸ Glissez la commande vers l'avant ou l'arrière pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.

Nota : Les réglages des sièges sont également disponibles de manière temporaire :

- A l'ouverture de la porte conducteur.
- Après la coupure du contact.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
G37 - G38 - G39 - G40

SIÈGES AVANT



Réglages manuels



Appui-tête

Pour le monter, tirez-le vers le haut.
Pour le baisser, appuyez sur la commande et sur l'appui-tête.

Pour l'enlever, appuyez sur la commande de déverrouillage et tirez-le vers le haut.



Inclinaison du dossier

Actionnez la commande et réglez l'inclinaison du dossier.

Il est possible d'incliner le dossier de 45° vers l'avant en le basculant jusqu'au verrouillage, le déverrouillage est obtenu en poussant la commande.



Rehausse et inclinaison de l'assise

Levez ou baissez la commande le nombre de fois souhaité pour obtenir la position voulue.



Longitudinal

Soulevez la barre de commande et réglez dans la position voulue.



Maintien lombaire

Tournez la commande et réglez dans la position voulue.



Accoudoir

Pour accéder à la position verticale : à partir de la position d'utilisation, relevez-le jusqu'au verrouillage.

Pour accéder aux positions d'utilisations : à partir de la position verticale, rabattez-le complètement, puis relevez-le jusqu'à la position voulue.



Sièges chauffants

Les sièges avant peuvent être chauffés séparément. Utilisez les interrupteurs placés sur le côté des sièges.

La température est régulée automatiquement.

Nota : Les sièges chauffants ne fonctionnent que moteur tournant. L'ordre d'activation du chauffage du ou des sièges reste en mémoire deux minutes après coupure du contact.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
G39 - G40

RÉGLAGE DU VOLANT



Le volant peut être réglé en hauteur et en profondeur.

A l'arrêt, réglez d'abord votre siège dans la position la mieux adaptée, puis réglez la position du volant. Voir « Position de conduite »

Déverrouillez le volant en poussant la commande vers l'avant.

Ajustez le réglage du volant, puis verrouillez en tirant la commande à fond vers vous.

Veillez à garder une bonne visibilité des affichages du tableau de bord.

**IMPORTANT**

Par mesure de sécurité,
ces manœuvres ne doivent pas être effectuées en roulant.



L'airbag passager peut être neutralisé.

Nota : Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire.

Ne neutralisez jamais l'airbag passager en présence d'un passager (hors siège enfant dos à la route).



Neutralisation de l'airbag frontal passager

Pour pouvoir utiliser un siège enfant dos à la route en place passager avant, il est impératif de neutraliser l'airbag passager.

Pour cela :

- Contact coupé, introduisez la clé dans le contacteur **A**.
- Tournez la clé sur la position « **OFF** », l'airbag passager est neutralisé.

Le témoin de neutralisation de l'airbag frontal passager, au combiné de bord, s'allume contact mis.

Pour retrouver un fonctionnement de l'airbag frontal passager

N'oubliez pas de réactiver la fonction.

Pour cela :

- Contact coupé, introduisez la clé dans le contacteur **A**.
- Tournez la clé sur la position « **ON** », l'airbag est activé.

Le témoin, au combiné de bord, s'allume quelques secondes à la mise du contact.

En place passager avant, il est impératif de neutraliser l'airbag frontal passager dès lors qu'un siège enfant « dos à la route » est installé à cette place. Sinon, l'enfant risquerait d'être tué ou gravement blessé lors du déploiement de l'airbag.

LES MOYENS DE RETENUE POUR ENFANTS

POSSIBILITÉ D'INSTALLATION DES SIÈGES ENFANT FIXÉS AVEC LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

Conformément à la Directive 2000/3, le tableau suivant vous indique dans quelle mesure chaque place de votre véhicule peut recevoir un siège enfant se fixant avec la ceinture de sécurité et homologué en « universel » pour un ou plusieurs groupes de masses.

Consultez la partie « Précautions d'utilisation », chapitre « Les moyens de retenue pour enfants » en fin de notice pour installer votre enfant dans les meilleures conditions de sécurité.

Place(s)	Groupes de masses réglementaires			
	< 13 kg (groupes 0 et 0+)	9 - 18 kg (groupe 1)	15 - 25 kg (groupe 2)	22 - 36 kg (groupe 3)
Passager avant(1)	L1*(2)	U	U	U
Arrière latérales	U	U	U	U
Arrière centrale	L1 (sangle sous coque)	L2	L3, L4, L5	L4, L5

- (1) Avant d'installer votre enfant en place passager avant, reportez-vous au chapitre « Les moyens de retenue pour enfants », paragraphe « Règles de transport des enfants en place passager avant » en fin de notice.
- (2) **En place passager avant, il est impératif de neutraliser l'airbag frontal passager dès lors qu'un siège enfant « dos à la route » est installé à cette place. Sinon, l'enfant risquerait d'être tué ou gravement blessé lors du déploiement de l'airbag.**

* Siège véhicule en position la plus reculée.

LES MOYENS DE RETENUE POUR ENFANTS

U : Place adaptée à l'installation d'un siège enfant universel dos à la route et d'un siège enfant universel face à la route.

Sièges enfant recommandés par le constructeur :

L1 : **BRITAX** Babysure
L2 : **RÖMER** Prince
L3 : **RÖMER** Vario
L4 : **RECARO** Start
L5 : **KLIPPAN** Optima

E1 10344117
E1 03301058
E1 03301120
E1 03301108
E1 7030007

Universel (naissance à 13 kg)
Universel (9 à 18 kg)
Universel (15 à 25 kg)
Universel (15 à 36 kg)
Universel (15 à 36 kg)

SIEGES ENFANT ISOFIX

Les ancrages ISOFIX et le système de fixation ISOFIX

Les places arrière latérales de votre véhicule sont équipées **d'ancrages ISOFIX**. Il s'agit de 2 anneaux situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule et distants d'environ 28 cm.

Les **sièges enfant ISOFIX** sont équipés de 2 verrous qui viennent facilement s'ancrer sur ces anneaux. Ce système de fixation est prévu pour des enfants pesant jusqu'à 22 kg.

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Le système ISOFIX vous permet de limiter ces risques de mauvaise installation. Ce système de fixation ISOFIX vous assure un montage fiable, solide et rapide du siège enfant dans votre véhicule.

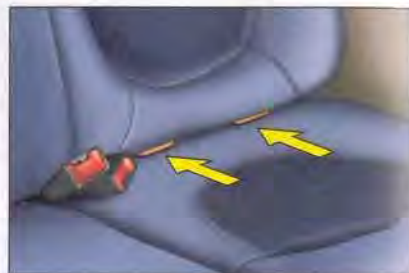
Le siège enfant ISOFIX homologué pour les véhicules de la marque CITROËN et commercialisé au sein de son réseau est le siège enfant **KIDDY Isofix** (1). Il peut être installé en position « dos à la route » de la naissance à 13 kg et en position « face à la route » de 9 à 18 kg.

Suivez scrupuleusement les indications de montage du siège enfant portées dans la notice d'installation du fabricant du siège.

Conseils pour l'installation de votre siège enfant ISOFIX

- Avant l'installation du siège enfant KIDDY Isofix sur les ancrages ISOFIX de votre véhicule, vérifiez qu'aucun objet n'obstrue l'accès à ces ancrages.
- Encliquetez les guides ISOFIX sur les ancrages ISOFIX pour vous en faciliter l'accès.
- Réglez le siège du véhicule avant correspondant en position longitudinale intermédiaire, dossier redressé.

Le siège enfant KIDDY ISOFIX peut également être utilisé dans les véhicules non équipés d'ancrages ISOFIX. Dans ce cas, il est obligatoirement attaché au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points pour les positions « dos à la route » et « face à la route ».



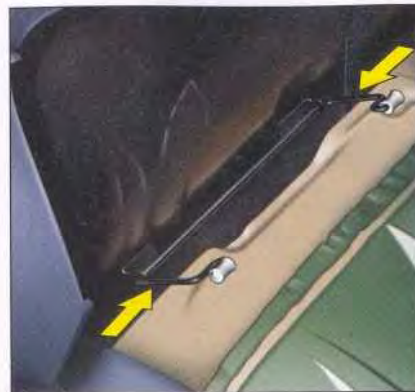
(1) Sur les ancrages ISOFIX d'un véhicule, vous ne pouvez fixer que les sièges enfant ISOFIX homologués sur votre véhicule et vendus dans le réseau commercial du constructeur.

**Banquette rabattable**

La banquette est rabattable en totalité ou en partie.

Assise

Soulevez l'avant de l'assise, puis basculez-la contre les dossiers des sièges avant. Lors de la remise en place de l'assise, assurez-vous que les brins des ceintures de sécurité soient bien en place.

**Démontage**

Les assises arrière sont démontables pour augmenter les capacités de rangement.

Déboîtez l'une des articulations de son logement, puis dégagez la deuxième pour sortir l'ensemble de l'assise.



Appuis-tête arrière

Les appuis-tête arrière disposent de deux positions :

- Une position rangée lorsque le siège n'est pas occupé.
- Une position déployée pour assurer la sécurité des passagers, en le remontant jusqu'au point de blocage, **y compris avec un siège enfant face à la route..**

Pour les descendre, appuyez sur la commande de déverrouillage.

Pour les enlever, tirez les vers le haut jusqu'en butée et appuyez sur la commande de déverrouillage.



Dossier

Assise rabattue

Rangez les appuis-tête.

Appuyez sur la commande placée à l'extrémité du dossier et basculez complètement vers l'avant.

Le dossier de la banquette peut être rabattu en deux parties. Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous de son bon verrouillage.



Trappe pour le transport d'objets longs

Une trappe ménagée dans le dossier est située derrière l'accoudoir permet le transport d'objets longs.

Veillez à ce qu'ils soient bien fixés et qu'ils ne gênent pas le bon fonctionnement du levier de vitesses.

Amarrez-les.



Avant toute manipulation

Pour éviter toute détérioration des ceintures de sécurité et pour ne pas les coincer, maintenez-les soigneusement sur les côtés du dossier.

Une pince **A** sur le côté du garnissage est prévue à cet effet.

TABLETTE ARRIÈRE

(Berline)

27



Dépose

Décrochez les cordons, soulevez légèrement la partie arrière et tirez vers vous pour l'extraire.



Rangement

Déverrouillez les dossiers des sièges arrière, sortez la tablette du véhicule.

Appliquez contre le dossier des sièges le dessus de la tablette (en la passant sur les supports latéraux), sa partie arrondie tournée vers le bas, et appuyez sur la tablette pour placer les galets dans leurs logements.

Verrouillez les dossiers des sièges arrière.



Repose

Présentez les galets de la tablette face à leur logement et poussez jusqu'en butée.

Pour solidariser la tablette et le hayon, saisissez les cordons et fixez-les en **B**.

Ne placez pas d'objets durs ou lourds sur la tablette.

Ils pourraient détériorer les filaments chauffants de la lunette arrière et devenir des projectiles dangereux en cas de freinage brusque ou de choc.



Anneaux d'arrimage

Utilisez les quatre anneaux d'arrimage sur le plancher du coffre pour fixer vos charges.

Pour des raisons de sécurité, en cas de freinage important, il est recommandé de placer les objets lourds sur le plancher le plus en avant possible.

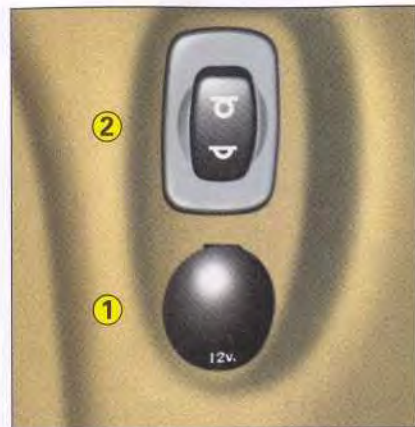
Filet de maintien

Il permet de maintenir les objets rangés dans le coffre.



Rangement

Des sangles, fixées sur les côtés droit et gauche du coffre, permettent de maintenir divers objets (trousse à pharmacie, triangle de présignalisation, bidon d'huile, etc).



1. Prise accessoires 12 volts

2. Aide au chargement

Par un appui continu sur la commande située à l'intérieur du coffre, vous pouvez modifier la hauteur du seuil du coffre afin de faciliter les chargements.

Cette fonction est temporisée. Le véhicule revient automatiquement à sa position initiale :

- A la fermeture du hayon, de la lunette arrière ou des portes.
- A la mise en route du moteur.

Un signal sonore indique la montée ou la descente de l'arrière du véhicule.

Nota : Fonctionne hayon ou lunette arrière ouvert et moteur non tournant.

3. Tapis de coffre réversible

La face caoutchoutée, lavable, permet le transport d'objets salissants.

COFFRE

(Break)



1. Rangement

Deux volumes de rangement sont aménagés dans les parois latérales du coffre.

Ouverture et fermeture : tirez ou poussez.

Ces rangements possèdent des sangles permettant de maintenir divers objets.

2. Rangement sous plancher

Permet de maintenir divers objets (boîte à pharmacie, triangle de présignalisation, boîte à lampes...).

Pour y accéder, voir chapitre « Conseils pratiques » - Remplacement d'une roue.



Tablette rigide et tendelet cache-bagages

Cet ensemble peut être utilisé en plusieurs configurations selon vos besoins :

- Tablette rigide et son tendelet déroulé.
- Tablette rigide et son tendelet enroulé.
- Tablette et tendelet déposés.

Tendelet à enrouleur

Soulevez légèrement le bord du tendelet par sa poignée et accompagnez l'enroulement automatique du cache-bagages.

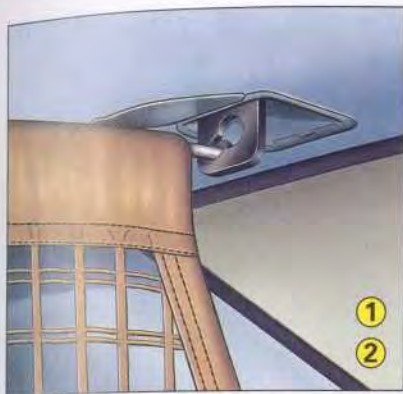
Tablette

Pour déposer l'ensemble tablette/tendelet : une fois le tendelet enroulé, saisissez l'une des extrémités de la tablette et soulevez-la pour la décliper, ensuite tirez-la vers vous.

Repose :

Procédez en sens inverse, le clipage se fera en appuyant sur chaque extrémité de la tablette.

FILET DE PROTECTION (Break)



Filet de protection

- Un filet permet de vous protéger des charges transportées. Déroulez le filet en tirant sur la sangle. La barre supérieure du filet peut se placer dans les logements situés en **2** (pour y accéder, ouvrez le cache pivotant, voir schéma).
- Si vous utilisez le coffre avec la banquette arrière repliée, la barre supérieure du filet peut prendre place dans les logements **1** (voir schéma).

Nota : L'assise arrière 2/3 ne peut se rabattre avec le filet que si la partie 1/3 est rabattue.

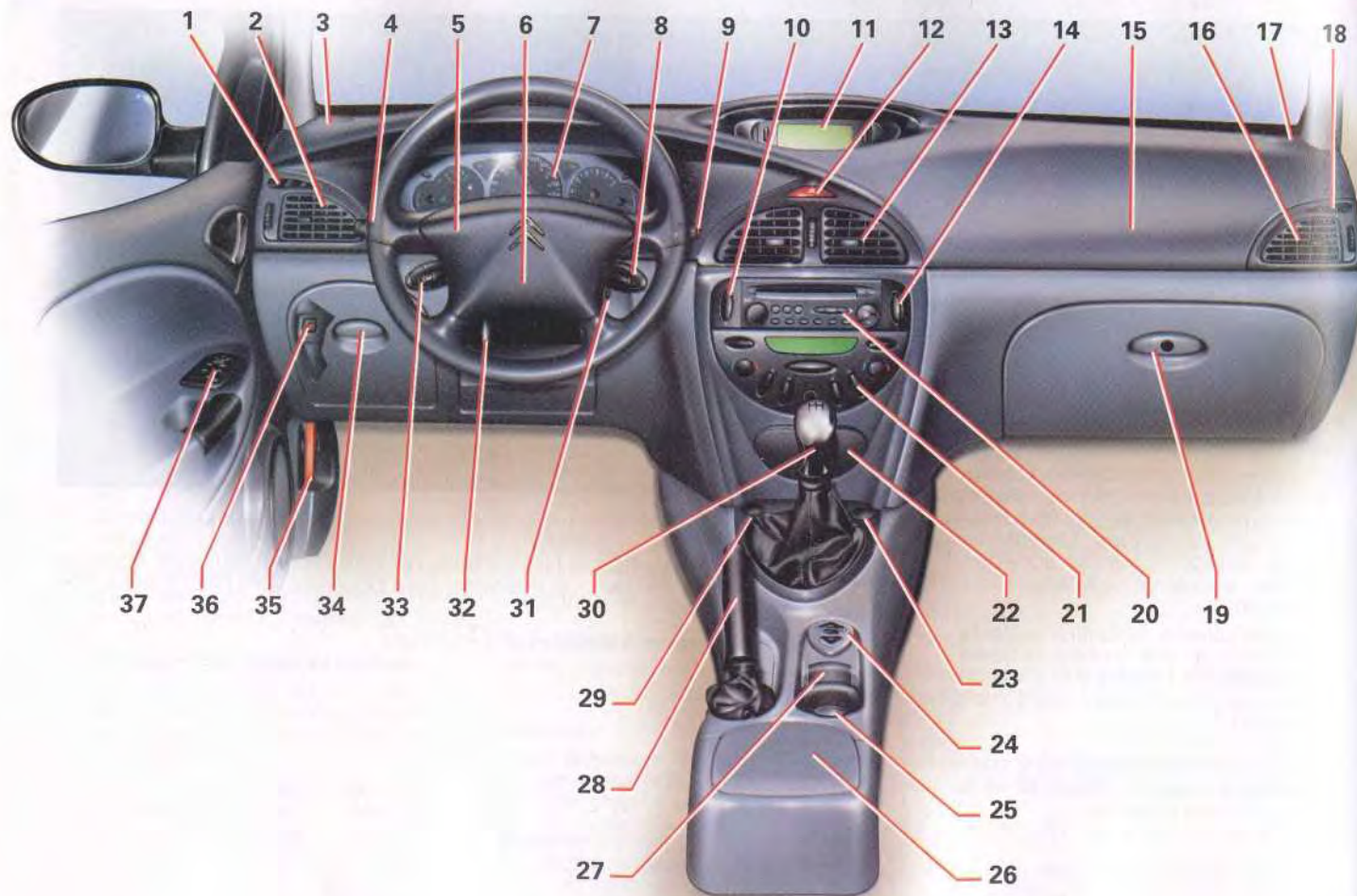


Démontage du filet

En position sièges rabattus et filet enroulé, poussez l'enrouleur vers la droite pour le dégager de ses rails de maintien, puis poussez vers l'avant pour l'extraire (voir schéma).

Pour le remonter, procédez en sens inverse.

POSTE DE CONDUITE



- | | | |
|---|---|---|
| <p>1 Désembueur de vitre latérale.</p> <p>2 Aérateur latéral.</p> <p>3 Haut-parleur (Tweeter).</p> <p>4 Commandes :
 <ul style="list-style-type: none"> • Éclairage. • Indicateurs de direction. • Projecteurs antibrouillard. • Feux antibrouillard. </p> <p>5 Avertisseur sonore.</p> <p>6 Airbag conducteur.</p> <p>7 Combiné du tableau de bord.</p> <p>8 Commande de radio sous volant.</p> <p>9 Commandes :
 <ul style="list-style-type: none"> • Essuie-vitre avant. • Lave-vitres. • Essuie-vitre arrière. • Ordinateur de bord. </p> <p>10 • Commande de conduite de nuit.
 <ul style="list-style-type: none"> • Alarme anti-effraction. • Commande de déverrouillage du hayon. </p> <p>11 Afficheur Multifonctions</p> <p>12 Feux de détresse.</p> <p>13 Aérateurs centraux.</p> | <p>14 Commande de verrouillage centralisé des portes et du hayon.</p> <p>15 Airbag passager.</p> <p>16 Aérateur latéral.</p> <p>17 Haut-parleur (Tweeter).</p> <p>18 Désembueur de vitre latérale.</p> <p>19 Boîte à gants.
 <ul style="list-style-type: none"> • Rangement des documents de bord. </p> <p>20 Emplacement de l'autoradio.</p> <p>21 Air conditionné ou chauffage/ventilation.</p> <p>22 Cendrier.</p> <p>23 Allume-cigares.</p> <p>24 Commandes :
 <ul style="list-style-type: none"> • Réglage de la garde au sol. • Suspension SPORT. </p> <p>25 Prise accessoires 12 volts.</p> <p>26 • Cendrier arrière.
 <ul style="list-style-type: none"> • Vide-poches. </p> | <p>27 • Vide-poches.
 <ul style="list-style-type: none"> • Porte-gobelet. • Commande de navigation. </p> <p>28 Frein de stationnement.</p> <p>29 Commande de l'ESP/ASR.</p> <p>30 Levier de vitesses.</p> <p>31 Antivol-contact.</p> <p>32 Manette de réglage du volant.</p> <p>33 Commande du régulateur de vitesse.</p> <p>34 • Vide-poches.
 <ul style="list-style-type: none"> • Trappe d'accès à la boîte à fusibles. </p> <p>35 Ouverture du capot moteur.</p> <p>36 Contacteur à clé :
 <ul style="list-style-type: none"> • Activation/neutralisation de l'airbag passager. </p> <p>37 Commandes :
 <ul style="list-style-type: none"> • Lève-vitres. • Rétroviseurs. </p> |
|---|---|---|

CADRANS DE BORD

Commande :

- Remise à zéro du compteur journalier.

Compte-tours

(en période de rodage voir « Rodage »).

Commande :

- Rhéostat d'éclairage.

**Afficheur**

- Indicateur de maintenance.
- Indicateur de niveau d'huile moteur.
- Compteur kilométrique totalisateur.
- Compteur kilométrique journalier.

Indicateur de la hauteur de suspension

Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F24



Indicateur de température de liquide de refroidissement

Témoin d'alerte de température et de niveau de liquide de refroidissement

En fonctionnement normal, l'aiguille doit être dans la zone centrale.

Dans des conditions d'utilisation sévères, par ambiance chaude, elle pourra se rapprocher des repères rouges.

Si l'aiguille rentre dans la zone rouge, ou si le témoin s'allume, arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact, **le motoventilateur peut continuer à fonctionner un certain temps**, laissez refroidir le moteur en prenant les précautions indiquées chapitre - Entretien - « Niveaux, vérifications ».

Alertez le Réseau CITROËN.



Jauge de carburant

Dès que le témoin de mini s'allume de façon permanente sur sol horizontal, il vous reste environ 6 litres de carburant.

CADRANS DE BORD

Commande :

- Remise à zéro du compteur journalier.

Compte-tours

(en période de rodage voir « Rodage »).

Commande :

- Rhéostat d'éclairage.
- Conduite de nuit.



Voltmètre

Afficheur

- Indicateur de maintenance.
- Indicateur de niveau d'huile moteur.
- Compteur kilométrique totalisateur.
- Compteur kilométrique journalier.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F24

Indicateur de température de liquide de refroidissement

Témoin d'alerte de température et de niveau de liquide de refroidissement

En fonctionnement normal, l'aiguille doit être dans la zone centrale. Dans des conditions d'utilisation sévères, par ambiance chaude, elle pourra se rapprocher des repères rouges.

Si l'aiguille rentre dans la zone rouge, ou si le témoin s'allume, arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact, **le motoventilateur peut continuer à fonctionner un certain temps**, laissez refroidir le moteur en prenant les précautions indiquées chapitre - Entretien - « Niveaux, vérifications ».

Alertez le Réseau CITROËN.



Indicateur de température d'huile moteur

Témoin d'alerte de température d'huile moteur

En temps normal, l'aiguille doit rester dans les graduations blanches.

Dans des conditions d'utilisation sévères, par ambiance chaude, l'aiguille pourra se rapprocher des repères rouges.

En aucun cas elle ne devra dépasser les repères rouges. Sinon ralentissez et si nécessaire, arrêtez le moteur et vérifiez les niveaux (voir chapitre - Entretien - « Niveaux, vérifications »).

Alertez le Réseau CITROËN.



Jauge de carburant

Dès que le témoin de mini s'allume de façon permanente sur sol horizontal, il vous reste environ 6 litres de carburant.



Voltmètre

En temps normal, contact mis et moteur tournant, l'aiguille doit se situer entre les deux zones rouges. Si l'aiguille se situe dans l'une des zones rouges, alertez le Réseau CITROËN.



CADRANS DE BORD

Commande :

- Remise à zéro du compteur journalier.

Compte-tours

(en période de rodage voir « Rodage »).

Commande :

- Rhéostat d'éclairage.
- Conduite de nuit.



Afficheur
boîte de vitesses automatique

Afficheur

- Indicateur de maintenance.
- Indicateur de niveau d'huile moteur.
- Compteur kilométrique totalisateur.
- Compteur kilométrique journalier.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F24



Indicateur de température de liquide de refroidissement

Témoin d'alerte de température et de niveau de liquide de refroidissement

En fonctionnement normal, l'aiguille doit être dans la zone centrale.

Dans des conditions d'utilisation sévères, par ambiance chaude, elle pourra se rapprocher des repères rouges.

Si l'aiguille rentre dans la zone rouge, ou si le témoin s'allume, arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact, **le motoventilateur peut continuer à fonctionner un certain temps**, laissez refroidir le moteur en prenant les précautions indiquées chapitre - Entretien - « Niveaux, vérifications ».

Alertez le Réseau CITROËN.



Indicateur de température d'huile moteur

Témoin d'alerte de température d'huile moteur

En temps normal, l'aiguille doit rester dans les graduations blanches.

Dans des conditions d'utilisation sévères, par ambiance chaude, l'aiguille pourra se rapprocher des repères rouges.

En aucun cas elle ne devra dépasser les repères rouges. Sinon ralentissez et si nécessaire, arrêtez le moteur et vérifiez les niveaux (voir chapitre - Entretien - « Niveaux, vérifications »).

Alertez le Réseau CITROËN.



Jauge de carburant

Dès que le témoin de mini s'allume de façon permanente sur sol horizontal, il vous reste environ 6 litres de carburant.

Afficheur Multifonctions

A la mise du contact, l'afficheur indique successivement :

- Indicateur de maintenance.
- Indicateur de niveau d'huile moteur.
- Compteurs kilométriques totalisateur et journalier.

Indicateur de niveau d'huile moteur

A la mise du contact, l'indicateur de maintenance s'affiche pendant quelques secondes, puis le niveau d'huile du moteur est indiqué également pendant quelques secondes. (voir « Indicateur de maintenance »)

**MAXI = Allumage fixe**

Un clignotement indique un incident de fonctionnement de l'indicateur ou un niveau d'huile supérieur au Maxi.

Consultez le Réseau CITROËN

**MINI**

Vérifiez avec la jauge d'huile manuelle.

Contrôlez le niveau d'huile sur sol horizontal avec le moteur arrêté depuis dix minutes au moins.

**Manque d'huile = Clignotement des barrettes**

Complétez impérativement le niveau.
Risques de détérioration du moteur.

**Un clignotement des barrettes et du mini indique un incident de fonctionnement de l'indicateur**

Consultez le Réseau CITROËN

Compteur kilométrique totalisateur - Compteur kilométrique journalier

A l'ouverture de la porte, affichage des compteurs kilométriques totalisateur et journalier jusqu'à la mise du contact.



A la mise du contact, après l'apparition des informations de maintenance et du niveau d'huile moteur, les compteurs kilométriques totalisateur et journalier s'affichent à nouveau.



Remise à zéro du compteur journalier

Fonctionne contact mis.

Avec un appui long sur le bouton, le compteur journalier affiché se met à zéro.



Commande de conduite de nuit

Un appui court sur la commande permet d'éteindre les afficheurs et le combiné à l'exception de l'indicateur de vitesse et des voyants lumineux actifs.

Nota : Allumage automatique des fonctions en cas de :

- Messages d'alerte.
- Appui sur l'une des commandes de l'afficheur.
- Sélection de l'autoradio.
- Appui sur l'une des commandes d'air conditionné.

Rhéostat d'éclairage

Le réglage doit s'effectuer **moteur tournant et feux de position allumés**, par un appui continu sur la commande jusqu'au réglage souhaité.

Il vous informe de l'échéance de la prochaine révision à effectuer conformément au plan d'entretien du carnet d'entretien. Cette information est déterminée en fonction de deux paramètres : le kilométrage parcouru et le temps écoulé depuis la dernière révision.

Fonctionnement

Dès la mise du contact et pendant quelques secondes, la clé symbolisant les opérations de maintenance s'allume ; l'afficheur du totalisateur kilométrique vous indique le nombre de kilomètres restant avant la prochaine révision (en milliers et centaines de kilomètres)

Exemple : il vous reste à parcourir avant la prochaine révision :



Quelques secondes après, le niveau d'huile s'affiche, puis le totalisateur kilométrique reprend son fonctionnement normal. L'afficheur indique les kilométrages total et journalier.



L'échéance jusqu'à la prochaine révision est inférieure à 1 000 km.

A chaque mise du contact et pendant cinq secondes, la clé et le kilométrage s'allument, et la clé de maintenance clignote.

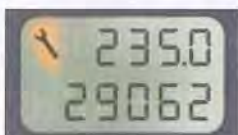
Exemple : il vous reste à parcourir avant la prochaine révision : 900 km.

A la mise du contact et pendant cinq secondes, l'afficheur indique :



Quelques secondes après, le niveau d'huile s'affiche, puis le totalisateur kilométrique reprend son fonctionnement normal et la clé de maintenance reste allumée.

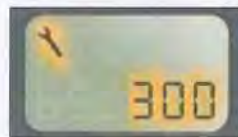
Elle vous signale qu'une révision est à effectuer prochainement. L'afficheur indique les kilométrages total et journalier.



Si l'échéance de révision est dépassée :

A chaque mise du contact, la clé de maintenance et le kilométrage effectué au-delà de la révision préconisée clignotent temporairement.

Exemple : vous avez dépassé l'échéance de révision de 300 km. La révision de votre véhicule est à faire effectuer rapidement.



Quelques secondes après la mise du contact, le totalisateur kilométrique reprend son fonctionnement normal et la **clé de maintenance reste allumée**.



Périodicité d'entretien

En cas d'utilisation de votre véhicule dans certaines conditions particulièrement difficiles, il est nécessaire de recourir au plan d'entretien « conditions particulières » comprenant des périodicités d'entretien rapprochées (voir le Carnet Entretien).



Remarque : si le temps maximum entre deux vidanges est atteint avant la limite des kilomètres, la clé de maintenance s'allume et l'afficheur indique «0» passé ce délai.



Remise à zéro

Votre représentant du Réseau CITROËN effectue cette opération après chaque révision. Toutefois, si vous effectuez votre révision vous-même, la procédure de remise à zéro est la suivante :



- Coupez le contact.
- Appuyez sur le bouton **1** et maintenez-le enfoncé.
- Mettez le contact.
- L'échéance jusqu'à la prochaine révision clignote.
- Maintenez le bouton **1** enfoncé jusqu'à ce que l'afficheur indique «=0» et que la clé de maintenance disparaisse.



**Indicateur de direction côté gauche**

Voir « Signalisation »

**Indicateur de direction côté droit**

Voir « Signalisation »

**Feux antibrouillard**

Voir « Signalisation »

Les feux indicateurs de direction fonctionnent simultanément lorsque le signal de détresse est enclenché.

**Feux de croisement**

Voir « Signalisation »

**Feux de route**

Voir « Signalisation »

**Projecteurs antibrouillard**

Voir « Signalisation »

**Témoin de non-bouclage de la ceinture du conducteur**

Contact mis, s'allume lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.

Le témoin de non-bouclage peut être accompagné d'une alerte sonore et clignote lorsque celle-ci est active.

**Témoin Airbag**

S'allume quelques secondes à chaque mise du contact. En cas de défaut, il clignote ou s'allume de manière fixe. S'il ne s'allume pas, consultez au plus tôt le Réseau CITROËN.

**Témoin d'usure des plaquettes de freins avant**

S'il s'allume lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, faites vérifier vos plaquettes et remplacez-les si nécessaire.

**Témoin de frein de stationnement, de niveau du liquide de freins et de défaillance de répartition de freinage**

Moteur tournant, ce témoin indique que le frein de stationnement est serré ou mal desserré, que le niveau de liquide de freins est insuffisant ou que le système de freinage est défaillant.

Si le témoin reste allumé alors que le frein de stationnement est desserré, arrêtez-vous immédiatement et alertez le Réseau CITROËN.

**Témoin de sécurité enfants**

S'allume quelques secondes si la sécurité enfants est activée sur les deux portes arrière.

**Témoin de neutralisation de l'airbag frontal passager**

Voir « Airbags »



Témoin de la clé antidémarrage électronique

S'allume lors de la mise du contact. S'éteint quand l'électronique de contrôle du moteur est déverrouillée.

Si le témoin reste allumé, un signal sonore retentit indiquant un incident de fonctionnement de l'antidémarrage électronique.



Témoin de charge batterie

Doit être éteint lorsque le moteur tourne. S'il s'allume en permanence, alertez le Réseau CITROËN.



Témoin d'arrêt impératif



Système ABS

Le témoin de contrôle de l'ABS s'allume lorsque l'on met le contact et doit s'éteindre après quelques secondes.

Si le témoin de contrôle ne s'éteint pas, il peut s'agir d'une défaillance du système (voir chapitre « Freins »).



Témoin de pression et de température d'huile moteur

S'il s'allume en cours de route, arrêtez le moteur, vérifiez le niveau, (voir chapitre « Niveaux »).

S'il reste allumé malgré un niveau correct, alertez le Réseau CITROËN.



Témoin de préchauffage moteur Diesel

Voir modalités de mise en marche moteur.

Voir Chapitre « Mise en route ».



Témoin d'alerte de température et de niveau de liquide de refroidissement

S'il s'allume en cours de route, arrêtez le moteur, vérifiez le niveau, (voir chapitre « Niveaux »).

S'il reste allumé malgré un niveau correct, alertez le Réseau CITROËN.



Témoin de mini carburant

Lorsqu'il s'allume, de façon permanente sur sol horizontal, il vous reste environ 6 litres de carburant.



Témoin de marche moteur (autodiagnostic)

S'il clignote ou s'allume en cours de route, il indique un incident de fonctionnement du système d'injection, d'allumage ou du système antipollution.

Consultez rapidement le Réseau CITROËN.



Témoin SERVICE

Lié aux alertes de l'afficheur.

Ce témoin reste allumé tant que le défaut lié au message d'alerte est présent.

Pour rappeler le message d'alerte correspondant, voir « Ordinateur de bord ».



Témoin ESP/ASR

En fonctionnement

Lorsque l'un des systèmes ESP ou ASR agit, le témoin **ESP/ASR** clignote.

En cas d'anomalie

Véhicule roulant, l'allumage du témoin **ESP/ASR** et du témoin **SERVICE**, accompagné d'un signal sonore et du message « ESP/ASR HORS SERVICE » sur l'afficheur multifonctions, indique un dysfonctionnement du système. Consultez le Réseau CITROËN.

Neutralisation

L'allumage du témoin **ESP/ASR** à la neutralisation du système est accompagné d'un signal sonore et du message « ESP/ASR DESACTIVE » sur l'afficheur multifonctions.

Afficheur A



- A** Commande d'accès aux fonctions de l'afficheur.
- B** Commande de réglage des fonctions de l'afficheur.
- 1** Zone de messages.
- 2** Heure ou température.

À la mise du contact, l'heure est affichée sauf si la température est comprise entre + 3° C et - 3° C (risque de verglas).

Pour visualiser l'une ou l'autre des informations, effectuez un appui court sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitres.

Nota : La température affichée peut être supérieure à la température réelle lorsque le véhicule stationne en plein soleil.

Alerte de survitesse

Fonction de surveillance d'une vitesse maximale souhaitée (voir « affichage messages »).

En cas de dépassement de la vitesse programmée, un signal sonore retentit et l'afficheur multifonctions indique « VITESSE TROP ELEVEE ».

Pour mémoriser ou modifier la vitesse d'alerte souhaitée, lorsque vous avez atteint cette vitesse, effectuez un appui long sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitres jusqu'à l'obtention d'un bip sonore de confirmation.

Annulation de l'alerte de survitesse

À la coupure du contact.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F11

Afficheur B



A Commande d'accès aux fonctions de l'afficheur.

B Commande de réglage des fonctions de l'afficheur.

1 Zone de messages.

2 Heure.

3 Température

Lorsque la température est comprise entre $+3^{\circ}\text{C}$ et -3°C , l'affichage de la température clignote (risque de verglas).

Nota : La température affichée peut être supérieure à la température réelle lorsque le véhicule stationne en plein soleil.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F11

A la mise du contact, affichage de l'**heure**, de la **date**, de la **température**, de l'**autoradio** et du **contrôle des ouvertures**.

Menu de l'afficheur (voir tableau)

Différents paramètres peuvent être modifiés.

Ordre d'affichage des fonctions et changement des valeurs :

- Un appui long sur **A**, permet d'accéder au menu.
- Un appui court sur **A**, permet de sélectionner la fonction désirée.
- Des appuis courts sur **B**, permettent de modifier les paramètres de la fonction.

Ordre	Fonctions	Paramètres
1	LANGUE	Choix de la langue.
2	HEURE	Changement de l'heure (de «0» à «11» heures (AM/PM) ou de «0» à «23» heures).
3	MINUTE	Changement des minutes (de «0» à «59» minutes).
4	ANNÉE	Changement de l'année («2002», «2003», etc).
5	MOIS	Changement du mois (de «1» à «12»).
6	JOUR	Changement du jour (de «1» à «31»).
7	CYCLE HORAIRE	Cycle horaire (de «12 heures» ou «24 heures»).
8	UNITÉ DE TEMPÉRATURE	Changement de l'unité de température («°C» ou «°F»).
9	DISTANCE / VITESSE	Changement de l'unité distance / vitesse («KM» ou «M» et «KM/H» ou «MPH»).

ORDINATEUR DE BORD

Afficheur B



L'ordinateur de bord donne 5 types d'informations sur l'afficheur B, situées au-dessus de la planche de bord.

- Autonomie.
- Distance parcourue.
- Consommation moyenne.
- Consommation instantanée.
- Vitesse moyenne.

Il permet également d'accéder aux **2 fonctions** suivantes :

- Alerte survitesse.
- Contrôle des alertes.



Pour obtenir la sélection et l'affichage des différentes informations et fonctions, appuyez par impulsions brèves sur l'extrémité de la commande de l'essuie-glace.

Pour remettre à zéro les 5 informations de l'ordinateur, appuyez en continu quelques secondes sur le bout de la commande lorsque l'une de ces informations est affichée.



Autonomie

Elle indique le nombre de kilomètres pouvant être encore parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (calculé en fonction de la consommation réelle sur les dix dernières minutes). Quand la quantité de carburant dans le réservoir est inférieure à 2 litres, seuls trois segments s'affichent.

Après une réinitialisation de l'ordinateur de bord, l'indication de l'autonomie ne devient significative qu'après un certain temps d'utilisation.

ORDINATEUR DE BORD

Afficheur B

53



Distance parcourue

Elle indique le nombre de kilomètres parcourus depuis la dernière remise à zéro de l'ordinateur de bord.



Consommation moyenne

Elle est le rapport entre le carburant consommé et la distance parcourue depuis la dernière mise à zéro de l'ordinateur.



Consommation instantanée

C'est le résultat portant sur la consommation enregistrée depuis les deux dernières secondes. Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.



Vitesse moyenne

Elle est obtenue depuis la dernière mise à zéro de l'ordinateur, en divisant la distance parcourue par le temps d'utilisation (contact mis).

ORDINATEUR DE BORD

Afficheur B



Alerte de survitesse

Fonction de surveillance d'une vitesse maximale souhaitée (voir « affichage messages »). En cas de dépassement de la vitesse programmée, un signal sonore retentit et l'afficheur multifonctions indique « VITESSE TROP ELEVEE ».

- L'afficheur indique « SURVITESSE OFF » :
 - Un appui court en bout de commande vous envoie à l'écran suivant.
 - Pour activer la fonction, faites un appui long en bout de commande, l'afficheur indique « SURVITESSE ON ».
- L'afficheur indique « SURVITESSE ON » :
 - Un appui court en bout de commande affiche « PROGRAMMATION ».
 - Pour désactiver la fonction, faites un appui long en bout de commande, l'afficheur indique « SURVITESSE OFF ».
- Si l'afficheur indique « PROGRAMMATION » :
 - Dès que le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, la mémorisation s'effectue par un appui long en bout de commande.
 - Un appui court en bout de commande envoie à l'écran suivant.



Contrôle des alertes

Un appui court en bout de commande, vous ramène à l'écran de départ.
 Un appui long en bout de commande, rend la fonction active et fait apparaître successivement à l'écran les messages d'alerte actifs de manière temporisée.
 A l'extinction du dernier message d'alerte, retour à l'écran de départ.

Si la batterie a été débranchée, tous les segments et les symboles de l'afficheur s'allument lors de la remise sous tension.





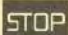
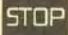




Si des segments horizontaux s'affichent, en roulant, à la place des chiffres, consultez le Réseau CITROËN.

Afficheur A






TEXTE AFFICHÉ	INFORMATION CONCERNÉE
MODE ECONOMIE ACTIF	Voir Chapitre II – « Mode économie »
VITESSE TROP ELEVEE	Alerte de survitesse
PILE TELECOMMANDE USEE	Remplacez la pile de la télécommande.
PORTE AVANT GAUCHE OUVERTE	Porte avant gauche ouverte ou mal fermée
PORTE AVANT DROITE OUVERTE	Porte avant droite ouverte ou mal fermée
PORTE ARRIERE GAUCHE OUVERTE	Porte arrière gauche ouverte ou mal fermée
PORTE ARRIERE DROITE OUVERTE	Porte arrière droite ouverte ou mal fermée
COFFRE OUVERT	Hayon ou lunette arrière (break) mal fermé



* Le libellé des messages peut évoluer en fonction de la version ou du pays.

Afficheur B




TEXTE AFFICHÉ	VOYANT ASSOCIÉ	INFORMATION CONCERNÉE
ROUE(S) DEGONFLEE(S)		Rétablissez la pression
NIV. LIQUIDE DE FREINS INSUFFISANT	 	Arrêt impératif, contactez le Réseau CITROËN
DEFAULT GRAVE SUSPENSION		Consultez le réseau CITROËN
TEMP. HUILE MOTEUR TROP ELEVEE		Arrêtez le moteur, vérifiez le niveau, voir Chapitre IV – « Niveaux »
TEMP. EAU MOTEUR TROP ELEVEE		Arrêt impératif, voir Chapitre IV – « Niveaux »
RISQUE COLMATAGE FILTRE A PARTICULES		Voir Chapitre II – « Filtre à particule Diesel »
NIVEAU MINI ADDITIF GASOIL		Mise à niveau rapide par le Réseau CITROËN
ROUE(S) CREVEE(S)		Arrêt immédiat
COMPLETER NIVEAU EAU MOTEUR		Arrêtez le moteur, complétez le niveau, voir Chapitre IV – « Niveaux »
PRESSION HUILE MOTEUR INSUFFISANTE		Arrêtez le moteur, complétez le niveau, voir Chapitre IV – « Niveaux »

* Le libellé des messages peut évoluer en fonction de la version ou du pays.

TEXTE AFFICHÉ	VOYANT ASSOCIÉ	INFORMATION CONCERNÉE
ANOMALIE ANTIPOLLUTION	 SERVICE	Consultez rapidement le Réseau CITROËN
PLAQUETTE DE FREINS USEES	SERVICE	Faites remplacer les plaquettes
ANOMALIE BOITE AUTOMATIQUE	SERVICE	Défaut de boîte de vitesses. Consultez le Réseau CITROËN.
ANOMALIE ABS	 SERVICE	Consultez le Réseau CITROËN
ANOMALIE FREINAGE	 STOP	Arrêt impératif, contactez le Réseau CITROËN
ANOMALIE AIRBAG	AIR BAG SERVICE	Consultez le Réseau CITROËN
PRESENCE EAU DANS FILTRE GASOIL	SERVICE	Purge du filtre à gazole à effectuer rapidement voir Chapitre IV – « Matériel injection Diesel »
ANOMALIE CHARGE BATTERIE	SERVICE	Consultez le Réseau CITROËN
OUBLI FREIN A MAIN		Desserrez le frein de stationnement
OUBLI CEINTURE DE SECURITE		Bouclez la ceinture de sécurité

TEXTE AFFICHÉ	VOYANT ASSOCIÉ	INFORMATION CONCERNÉE
AIRBAG PASSAGER NEUTRALISE		Airbag passager neutralisé
COMPLETER LIQUIDE LAVE GLACE		Rétablissez le niveau
VITESSE TROP ELEVEE		Vitesse programmée dépassée
OUBLI CLEF		Retirez la clé du contact
OUBLI FEUX DE POSITION		Eteignez les feux de position
PILE TELECOMMANDE USEE		Remplacez la pile de la télécommande
METTRE LEVIER BOITE AUTO POSITION P		Boîte de vitesses automatique : mettre le sélecteur en position P
NIVEAU CARBURANT FAIBLE		Faites le plein rapidement
X CAPTEUR(S) PRESSION PNEU. MANQUANT(S)		Roue(s) non détectée(s) (exemple : roue en réparation...) ou consultez le Réseau CITROËN

* Le libellé des messages peut évoluer en fonction de la version ou du pays.

TEXTE AFFICHÉ	VOYANT ASSOCIÉ	INFORMATION CONCERNÉE
SECURITE ENFANT ACTIVEE		Sécurité enfant sur les deux portes arrière
ECLAIRAGE AUTOMATIQUE ACTIVE		Eclairage automatique activé
ESSUYAGE AUTOMATIQUE ACTIVE		Essuie-vitre automatique activé
ANOMALIE ANTIVOL ELECTRONIQUE		Moteur verrouillé ou clé non reconnue
MODE ECONOMIE ACTIF		Voir Chapitre II – « Mode économie »
RISQUE DE VERGLAS		Température comprise entre + 3° C et - 3° C
DEFAUT CATALYSEUR	 SERVICE	Anomalie de dépollution. Consultez rapidement le Réseau CITROËN.
ESP/ASR HORS SERVICE	 SERVICE	Consultez le Réseau CITROËN pour vérification du système.
ESP/ASR DESACTIVE		Neutralisation des systèmes ESP et ASR

RÉGLAGE DE LA GARDE AU SOL (Voir Chapitre Confort - Réglage de la garde au sol)

* Le libellé des messages peut évoluer en fonction de la version ou du pays.



Essuie-vitre avant

- 3** Balayage rapide.
- 2** Balayage normal.
- 1** Balayage intermittent ou essuie-vitre automatique.
- 0** Arrêt.
- 4** Balayage coup par coup, appuyez vers le bas.



Fusibles de protection
(sous capot moteur)
F17

Essuie-vitre avant

Véhicule non équipé d'un détecteur de pluie.

Position 1 : La cadence de balayage se réglera en fonction de la vitesse du véhicule.

Nota : En position **2** ou **3** : à l'arrêt, la cadence d'essuie-vitre se réduira automatiquement.

Véhicule équipé d'un détecteur de pluie.

Position 1 : La cadence de balayage se réglera automatiquement en fonction de l'intensité de la pluie.

Nota : En position **2** ou **3** : à l'arrêt, la cadence d'essuie-vitre se réduira automatiquement.

Par sécurité, le système d'essuyage est désactivé à la coupure du contact

À la remise du contact, pour réactiver la fonction :

- Revenez sur la **position Arrêt**.
- Passez sur la **position souhaitée**.

L'activation de la fonction est signalée par un balayage.

ATTENTION :

Ne masquez pas le détecteur de pluie, situé côté extérieur du pare-brise, derrière le rétroviseur intérieur.

Lavage du véhicule, contact mis par exemple dans des installations de lavage automatique :

- Ramenez la commande sur la **position 0-Arrêt**.



Conseil

Les essuie-vitres peuvent être arrêtés en **position de maintenance** (lors du remplacement).

Pour cela, contact coupé, actionnez la commande d'essuie-vitre vers le bas. Pour revenir à la position arrêt, actionnez à nouveau la commande.



A - Lave-vitre avant

En tirant la commande vers vous, lave-vitre avec balayage temporisé (trois cycles).

Et lave-projecteurs si feux de croisement allumés*.

B - Essuie-vitre arrière

1^{er} cran - arrêt

Au 2^e cran

Essuie-vitre arrière intermittent.

Au 3^e cran

Lavage et balayage arrière temporisé (trois cycles).

Mise en marche automatique

Lorsque les essuie-vitres avant sont fonctionnels et lors du passage de la marche arrière.

Nota : Une neutralisation de cette fonction est possible par le Réseau CITROËN.

Nota: l'essuie-vitre arrière ne fonctionne pas :

- Si la vitesse dépasse 175 km/h.
- Si la lunette arrière est ouverte (break).



Désembuage de la lunette arrière

Ne fonctionne que moteur tournant.

Une impulsion sur la commande active le désembuage électrique de la lunette arrière (et des rétroviseurs extérieurs).

S'éteint automatiquement après douze minutes environ pour éviter une consommation de courant excessive.

Une impulsion sur la commande interrompt le désembuage.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F2- F26

(sous capot moteur)
F7 - F14

Vérifiez que les balais d'essuie-vitres avant et arrière sont libres, lors de l'utilisation d'un porte-vélo par exemple ou par temps de gel.

Enlevez toute accumulation de neige à la base du pare-brise.



Indicateurs de direction

Gauche, vers le bas.

Droite, vers le haut.

Pour un changement de direction, enclenchez la commande au-delà du point dur. Arrêt automatique avec le retour du volant.

Avertisseur optique

Par impulsion en tirant vers vous. L'appel optique est possible contact coupé.

Avertisseur sonore

Appuyez sur l'une des branches du volant.



Fusibles de protection
(sous capot moteur)
F13

Signal de détresse

Commande simultanément les feux indicateurs de direction.

Ne l'utilisez qu'en cas de danger, pour un arrêt d'urgence ou pour une conduite dans des conditions inhabituelles.

Fonctionne aussi contact coupé.



Allumage d'urgence des feux de détresse

Un freinage d'urgence ou une forte décélération du véhicule provoque l'allumage automatique des feux de détresse.

Les feux s'éteindront automatiquement à la réaccélération du véhicule ou manuellement en appuyant sur la commande de feux de détresse sur la planche de bord.

Rouler avec le signal de détresse rend les indicateurs de direction inopérants.

Commande d'éclairage**Tous feux éteints**

Tournez la bague **A** vers l'avant.

**Feux de position**

Votre combiné s'allume.

Tournez la bague **A** vers l'avant.

**Croisement-route
Inversion feux de croisement/feux de route**

Tirez la commande à fond vers vous pour inverser feux de croisement/feux de route.

Signal sonore de feux allumés ou d'oubli de clé sur le contact

Se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur, contact coupé, pour indiquer que les feux sont restés allumés ou que la clé est restée sur le contact. S'arrête à la fermeture de la porte, à l'extinction des feux, au retrait de la clé ou à la mise du contact.

**Allumage automatique des projecteurs**

Les feux de position et de croisement s'allument automatiquement en cas de faible luminosité ainsi qu'en cas de fonctionnement continu des essuie-vitres.

Ils s'éteignent dès que la luminosité est redevenue suffisante ou avec l'arrêt des essuie-vitres.

Pour activer ou neutraliser la fonction

- Véhicule à l'arrêt, mettez la clé dans le contacteur sur la position « Accessoires ».
- Mettez la commande d'éclairage sur la position **0**.
- Appuyez en bout de la commande jusqu'au bip de confirmation.

Ne masquez pas le capteur de luminosité situé, côté extérieur du pare-brise, derrière le rétroviseur intérieur.

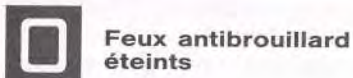
**Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F12 - F22**

(sous capot moteur)
F9 - F10 - F11 - F12

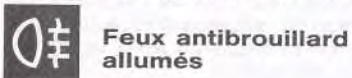
SIGNALISATION



Véhicules équipés de FEUX ANTIBROUILLARD (Bague B)



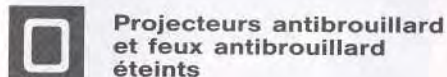
Tournez la bague **B** vers l'avant



Le témoin lumineux s'allume.

Les feux antibrouillard fonctionnent avec les feux de croisement ou avec les feux de route.

Véhicules équipés de PROJEC-TEURS ANTIBROUILLARD ET FEUX ANTIBROUILLARD (Bague C)

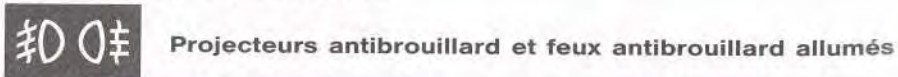


Tournez la bague **C** vers l'avant.



Les projecteurs antibrouillard fonctionnent avec les feux de position ou les feux de croisement.

Tournez la bague **C** vers l'avant.



Fonctionnent avec les feux de position ou les feux de croisement.

Extinction :

1^{re} action vers l'arrière, feux antibrouillard éteints.

2^e action vers l'arrière, projecteurs et feux antibrouillard éteints.

Nota : Les feux antibrouillard doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard ou de chutes de neige.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F1

(sous capot moteur)
F6



Rétroviseur intérieur

Le levier situé sur le bord inférieur permet de placer le rétroviseur en deux positions :

- 1 - Position jour** : le levier n'est pas visible.
- 2 - Position de nuit** (anti-éblouissement) : le levier est apparent.

Rétroviseur intérieur (Automatique)

Il assure automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

Afin d'éviter l'éblouissement, le miroir s'assombrit automatiquement en fonction de l'intensité lumineuse provenant de l'arrière. Il s'éclaircit dès que celle-ci diminue assurant ainsi une visibilité optimale.



Fonctionnement

Mettez le contact et appuyez sur la commande **1**.

- Témoin **2** allumé (interrupteur mis) : mode automatique.
- Témoin **2** éteint : arrêt du mode automatique. Le miroir reste dans sa définition la plus claire.

Nota : Pour une visibilité optimale, le miroir s'éclaircit automatiquement au passage de la marche arrière.

RÉTROVISEURS



Si le boîtier de rétroviseur est sorti de son positionnement initial, le véhicule étant à l'arrêt, repositionnez celui-ci en exerçant une action manuelle ou en utilisant la commande de rabattement électrique.

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

L'extrémité du miroir du rétroviseur côté conducteur est de forme asphérique afin d'élargir le champ de vision latéral.

Les objets observés dans la partie asphérique du rétroviseur sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent.

Il faudra donc en tenir compte pour apprécier correctement la distance.



Réglage des rétroviseurs

Fonctionne contact mis.

Depuis la place conducteur, sélectionnez le rétroviseur à l'aide de la commande **1**, puis réglez dans les quatre directions en agissant sur le bouton d'orientation **2**.

Le dégivrage des miroirs des rétroviseurs est couplé avec le désemmbruage électrique de la lunette arrière.

Rabattement des rétroviseurs

En stationnement, les rétroviseurs sont rabattables manuellement ou électriquement.

Rabattement électrique

En position centrale, une impulsion vers l'arrière sur la commande **1** rabat les rétroviseurs.

Le mouvement inverse s'obtient en appuyant de nouveau vers l'arrière sur la commande.

Rabattement automatique

Le rabattement automatique des rétroviseurs est également commandé lors du verrouillage des portes avec la télécommande.

Le mouvement inverse s'obtient à la mise du contact, sauf si le rabattement a été demandé avant la coupure du contact.

Nota: Le rabattement automatique des rétroviseurs peut-être neutralisé ou activé en effectuant un appui long sur la commande **1**.

Réglage de la position indexée du rétroviseur passager :

Moteur tournant :

- Sélectionnez le rétroviseur passager à l'aide de la commande **1**.
- Enclenchez la marche arrière, le miroir du rétroviseur se positionne automatiquement pour mieux voir le trottoir.
- Réglez votre rétroviseur à votre convenance en agissant sur la commande électrique.

Le miroir reprendra automatiquement sa position normale si :

- La marche arrière n'est plus enclenchée depuis plus de 20 secondes.
- Le véhicule roule à plus de 10 km/h.
- La commande **1** est sur la position rétroviseur conducteur ou sur la position centrale.
- Le moteur est arrêté.

Neutralisation de la fonction rétroviseur passager indexé

Pour neutraliser la fonction, basculez la commande **1** sur la position rétroviseur conducteur ou sur la position centrale.





Commande électrique

Depuis le poste conducteur, les interrupteurs placés sur la porte permettent d'actionner les vitres électriques du véhicule.

Nota : Les manœuvres des lève-vitres sont également disponibles de manière temporaire :

- A l'ouverture de la porte conducteur.
- Après la coupure du contact.

Commande séquentielle

Une action au premier cran sur la commande déclenche un mouvement de la vitre qui s'interrompt dès relâchement de la commande. Une action au deuxième cran sur la commande déclenche la montée ou la descente complète de la vitre, une impulsion en arrête le mouvement.

Antipincement

Un dispositif antipincement stoppe la montée de la vitre. Si elle rencontre un obstacle, elle redescend.

Après débranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement, vous devez réinitialiser la fonction antipincement :

- Descendez complètement la vitre avec la commande, puis remonte-la. Elle ne remontera que de quelques centimètres.
- Appuyez à nouveau sur la commande jusqu'à fermeture complète.

Attention : Pendant cette opération, la protection antipincement est inopérante.

Commande manuelle

Tournez la manivelle pour monter ou descendre la vitre.



Les vitres électriques passagers sont actionnées à l'aide des interrupteurs placés sur les portes concernées.



Attention par mesure de sécurité (enfants)

Pour la sécurité de vos enfants, appuyez sur la commande **A** pour neutraliser le fonctionnement des vitres arrière quelle que soit leur position.

Un premier appui active la commande et un second appui la désactive.

Nota : En cas de pluie, moteur tournant, les vitres électriques se ferment automatiquement. Cette fermeture peut-être annulée en appuyant sur la commande de lève-vitre conducteur ou passager. Cette fonction peut-être neutralisée par le Réseau CITROËN.

Retirez toujours la clé de contact en quittant le véhicule même pour une courte durée.

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, vous devez inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyez sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, le conducteur doit s'assurer que les passagers n'empêchent pas la fermeture correcte des vitres.

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Lors de l'utilisation de la commande fermeture et ouverture des vitres sur la télécommande, l'utilisateur doit s'assurer qu'aucune personne n'empêche la fermeture correcte des vitres et du toit ouvrant.

**FAITES ATTENTION AUX ENFANTS
PENDANT LA MANŒUVRE DES VITRES.**



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F9 - F15



	Pages
Antivol - Contact - Démarreur - Mode économie	72-73
Mise en route	74-75
Levier de vitesses	76 → 81
Régulateur de vitesse	82-83
Frein de stationnement - Système ABS - Aide au démarrage	84-85
Contrôle dynamique de stabilité	86
Aide au stationnement	87
Filtre à particules Diesel	88



• **S : Antivol**

Pour débloquer la direction, manœuvrez légèrement le volant tout en tournant la clé sans forcer.

• **A : Accessoires**

Permet d'utiliser certains accessoires électriques. Le voyant de charge batterie s'allume.

• **M : Contact marche**

Les voyants : charge batterie, frein de stationnement, pression d'huile, température du liquide de refroidissement moteur doivent s'allumer.

En fonction de la version de votre véhicule, les voyants suivants doivent également s'allumer: autodiagnostic moteur, ABS, ESP/ASR, verrouillage automatique, sécurité enfants, airbags, neutralisation de l'airbag frontal passager, préchauffage (Diesel), témoin usure plaquettes de freins avant, mini carburant, témoin clé antidémarrage électronique, stop.

Le non-allumage de ces voyants indique une défaillance.

• **D : Démarreur**

Lâchez la clé dès que le moteur est démarré. Ne l'actionnez jamais quand le moteur tourne.

Ces voyants sont testés clé de contact en position contact marche



Verrou de direction

S La clé étant retirée et le verrou de direction engagé, la direction est bloquée ; elle peut être verrouillée dans de multiples positions du volant. La clé ne peut être retirée qu'en position **S**.

A La direction est débloquée (en tournant la clé en position **A**, bougez, si nécessaire, légèrement le volant).

M Position de marche.

D Position de démarrage.

Lancement et arrêt du moteur : voir « Mise en route ».

Mode économie

Afin de ne pas décharger la batterie, lorsque le moteur est arrêté, votre véhicule passe automatiquement en mode économie au bout de 30 minutes environ d'utilisation d'un ou de plusieurs équipements électriques.

Les équipements électriques de confort se coupent automatiquement.

Pour les réactiver, il sera nécessaire de remettre en route le moteur.

ATTENTION

NE RETIREZ JAMAIS LA CLÉ DE CONTACT AVANT L'ARRÊT COMPLET DU VÉHICULE.

IL EST IMPÉRATIF DE TOUJOURS ROULER MOTEUR Tournant POUR CONSERVER L'ASSISTANCE DE FREINAGE ET DE DIRECTION

(risque d'enclenchement du blocage de direction et de non-fonctionnement des éléments de sécurité).

A l'arrêt, après avoir retiré la clé, tournez si nécessaire légèrement le volant afin d'assurer le blocage de la direction.

**Vérifiez que vous êtes bien au point mort (boîte manuelle)
ou en position P ou N (boîte automatique).**

ESSENCE

Démarrage moteur

Ne touchez pas à l'accélérateur.

Actionnez le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne (pas plus de dix secondes).

Pour des températures inférieures à 0°C, débrayez pendant l'action du démarreur pour faciliter la mise en route. Relâchez ensuite lentement la pédale d'embrayage.

Nota : En cas d'échec à la première tentative, coupez le contact. Attendez dix secondes, puis actionnez de nouveau le démarreur comme ci-dessus.

ATTENTION

NE FAITES PAS TOURNER LE MOTEUR DANS UN LOCAL FERMÉ OU INSUFFISAMMENT VENTILÉ.

**Vérifiez que vous êtes bien au point mort (boîte manuelle)
ou en position P ou N (boîte automatique).**

DIESEL

Démarrage moteur

Tournez la clé jusqu'à la position contact marche. Attendez l'extinction du voyant de préchauffage, si celui-ci est allumé, puis actionnez le démarreur jusqu'au démarrage du moteur (pas plus de 10 secondes).

Si le moteur ne démarre pas, coupez le contact. Recommencez l'opération.

Pour des températures inférieures à 0°C, débrayez pendant l'action du démarreur pour faciliter la mise en route. Relâchez ensuite lentement la pédale d'embrayage.

Nota : Pendant le démarrage, ne touchez pas l'accélérateur.



Conseil

Véhicules équipés d'un turbocompresseur

N'arrêtez jamais le moteur sans l'avoir laissé tourner quelques secondes au ralenti, le temps de permettre au turbocompresseur de revenir à une vitesse normale.

Donner un « coup d'accélérateur » au moment de la coupure du contact endommagerait gravement celui-ci.

ATTENTION

NE FAITES PAS TOURNER LE MOTEUR DANS UN LOCAL FERMÉ OU INSUFFISAMMENT VENTILÉ.



Levier de vitesses de la boîte manuelle

Marche arrière

Ne l'engagez jamais avant l'arrêt complet du véhicule.

Le mouvement doit être effectué lentement pour éviter tout bruit à l'engagement de la marche arrière.

Un bip sonore confirme l'engagement de la marche arrière.



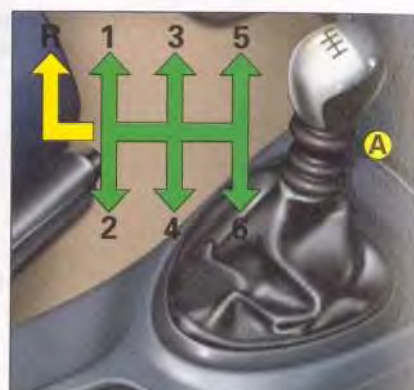
Marche arrière

Soulevez la collerette **A** pour engager la marche arrière.

Ne l'engagez jamais avant l'arrêt complet du véhicule.

Le mouvement doit être effectué lentement pour éviter tout bruit à l'engagement de la marche arrière.

Un bip sonore confirme l'engagement de la marche arrière.



Marche arrière

Soulevez la collerette **A** pour engager la marche arrière.

Ne l'engagez jamais avant l'arrêt complet du véhicule.

Le mouvement doit être effectué lentement pour éviter tout bruit à l'engagement de la marche arrière.

Un bip sonore confirme l'engagement de la marche arrière.



Levier de sélection de la boîte de vitesses automatique

La boîte de vitesses **automatique** à quatre vitesses propose au choix :

- **Fonctionnement en mode automatique auto-actif**, avec une adaptation automatique à votre style de conduite.
- **Fonctionnement en mode séquentiel**, avec un passage manuel des vitesses.
- **Fonctionnement en mode automatique Sport ou Neige**.



Position du sélecteur de vitesses

Le mode de conduite et la position du sélecteur de vitesses sont affichés sur un cadran au combiné de bord.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F18
(sous capot moteur)
F4

Boîte de vitesses automatique, par sécurité :

- **Le levier de vitesses ne peut être dégagé de la position P que si l'on appuie sur la pédale de frein.**
- A l'ouverture d'une porte un signal sonore retentit si le levier de vitesses n'est pas sur la position **P**.
- Assurez-vous en toutes circonstances que le levier de vitesses est en position **P** avant de quitter votre véhicule.

La mise en route du moteur ne peut s'effectuer qu'en position P ou N.

Un dispositif de sécurité la rend impossible dans les autres positions.

Après la mise en route du moteur, sélectionnez sur **P**, appuyez sur la pédale de frein puis placez le sélecteur sur **D**, **R** ou **M** :

- Sur **D** pour passer en mode automatique.
- Sur **R** pour passer en marche arrière.
- Sur **M** pour passer en mode manuel.

Le passage de la position **D** (conduite en mode automatique) à la position **M** (conduite en mode manuel) peut s'effectuer à tout moment.

**Utilisation de la boîte de vitesses automatique****Stationnement**

Pour éviter le déplacement du véhicule à l'arrêt, positionnez le sélecteur de vitesses sur **P**. Ne l'engagez que lorsque le véhicule est totalement immobilisé. Dans cette position, les roues motrices sont bloquées. Veillez au bon positionnement du sélecteur. Serrez efficacement le frein de stationnement.

Attention

- Ne sélectionnez jamais la position **N** si le véhicule roule.
- Ne sélectionnez jamais les positions **P** ou **R** si le véhicule n'est pas immobilisé.

**Marche arrière**

Ne l'engagez que lorsque le véhicule est immobilisé, pied sur le frein. Pour éviter un choc dans la transmission, n'accélérez pas instantanément après la sélection.

**Point mort**

Ne sélectionnez pas cette position, même pour un court instant, lorsque le véhicule roule.

**Marche avant automatique**

Les quatre rapports de la boîte de vitesses se sélectionnent automatiquement. Pour certaines manœuvres (dépassement par exemple), il est possible d'obtenir une accélération maximum en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, ce qui peut déclencher le passage automatique sur un rapport inférieur.

Remarques :

Lors du freinage, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement afin d'offrir un frein moteur efficace.

Lorsque vous relevez brusquement le pied de l'accélérateur, la boîte de vitesses ne passera pas au rapport supérieur afin d'améliorer la sécurité.

**Marche avant séquentielle**

Position du sélecteur pour le passage manuel des vitesses.

Attention

Si en allure de marche, la position **N** est engagée par inadvertance, laissez le moteur ralentir avant d'engager la position **D** ou **M**.



Fonctionnement en mode automatique auto-actif

Sélecteur sur **D**.

La boîte de vitesses sélectionne en permanence la vitesse la plus adaptée aux paramètres suivants :

- Style de conduite.
- Profil de la route.
- Charge du véhicule.

La boîte de vitesses fonctionne alors en mode auto-actif, sans intervention de votre part.

Fonctionnement en mode séquentiel

Passage manuel des quatre vitesses :

- Sélecteur sur **M**.
- Poussez le sélecteur vers le signe «+» pour passer la vitesse supérieure.
- Tirez le sélecteur vers le signe «-» pour passer la vitesse inférieure.

Le passage de la position **D** (conduite en mode automatique) à la position **M** (conduite en mode séquentiel) peut s'effectuer à tout moment.









Remarque : Le passage d'une vitesse à une autre n'est réalisé que si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Les programmes **Sport** et **Neige** sont inopérants en fonctionnement séquentiel.


- Le clignotement du témoin de la position demandée signale que celle-ci n'est pas encore réalisée.
- Lorsque le témoin est fixe, la position est confirmée.
- Le clignotement de l'ensemble des témoins de position indique une anomalie, consultez rapidement le Réseau CITROËN.

Fonctionnement en mode automatique Sport ou Neige

Sélectionnez le mode de conduite :

- **Normal**, pour une conduite dans des conditions habituelles, les voyants  et  doivent être éteints.
- **Sport**, cette position permet une conduite plus dynamique privilégiant performance et reprises.
- **Neige**, cette position permet une conduite plus douce, adaptée sur routes glissantes.
- Levier sur **D**, appuyez sur la touche :  le témoin  au combiné s'allume, vous êtes en mode « **SPORT** ».
- Levier sur **D**, appuyez sur la touche :  le témoin  au combiné s'allume, vous êtes en mode « **NEIGE** ».



- Un nouvel appui sur la touche, les témoins  et  sont éteints, vous êtes en mode « **NORMAL** ».



ATTENTION : Le clignotement simultané des voyants « **SPORT** » et « **NEIGE** », sur le combiné de bord, signale une anomalie de fonctionnement. Dans ce cas, un fort à-coup peut être ressenti lors de la sélection **R** de la marche arrière, consultez rapidement le Réseau CITROËN.

Ce dispositif d'aide à la conduite permet de rouler à une allure constante de votre choix, uniquement sur les derniers rapports de vitesse et au-dessus d'une vitesse minimale variant suivant les motorisations de 40 à 60 km/h.

Le régulateur de vitesse fonctionne uniquement :

- A partir du levier de vitesse sur 3^e rapport (boîte manuelle).
- A partir du sélecteur sur 2^e rapport ou sur **D** (boîte automatique).

La commande du régulateur **A** est située sous la commande d'éclairage et de signalisation.

Mise en action : tournez la molette **1** vers la position **ON**

Arrêt : tournez la molette **1** vers la position **OFF**.

Sélection d'une vitesse de croisière

La sélection se fait par action sur l'accélérateur jusqu'à la vitesse souhaitée. Donnez une impulsion sur l'arrière de la touche **2** ou de la touche **4** de la commande **A**. La vitesse est réglée et mémorisée.

En cours de régulation, il est toujours possible, par action sur la pédale d'accélérateur, d'aller au-delà de la vitesse mémorisée (dépassement d'un autre véhicule par exemple).

Pédale relâchée : retour automatique à la vitesse mémorisée.

Un appui court sur l'arrière de la touche **4** augmentera légèrement la vitesse.

Un appui court sur l'arrière de la touche **2** diminuera légèrement la vitesse.



Neutralisation de la vitesse mémorisée

Soit par appui sur la pédale de frein ou de débrayage.

Soit lorsque l'un des systèmes ESP ou ASR agit.

Soit en appuyant sur la touche **3** située sur le bout de la commande **A**.

Ces manœuvres n'annulent pas la vitesse mémorisée.

Rappel de la vitesse mémorisée

Après neutralisation, donnez une impulsion sur l'arrière de la touche **2** ou de la touche **4** de la commande **A**.

Votre véhicule reprend la dernière vitesse mémorisée.

Augmentation de la vitesse mémorisée

Par un appui long sur l'arrière de la touche **4** de la commande **A** jusqu'à obtention de la vitesse souhaitée.

Relâchez la touche, la nouvelle vitesse est alors mémorisée.

Diminution de la vitesse mémorisée

Par un appui long sur l'arrière de la touche **2** de la commande **A** jusqu'à obtention de la vitesse souhaitée (au-dessus de 40 km/h).

Relâchez la touche, la nouvelle vitesse est alors mémorisée.

Annulation de la vitesse mémorisée

Soit lors d'un arrêt : contact coupé.

Soit par la rotation de la molette vers la position **OFF**.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F16

Le régulateur de vitesse ne doit être utilisé que lorsque les conditions de roulage à vitesse constante le permettent. Ne l'utilisez pas lorsque la circulation est très dense, sur route accidentée, présentant de mauvaises conditions d'adhérence ou toute autre difficulté.



Frein de stationnement

Le frein de stationnement est actionné en tirant sur le levier avec d'autant plus d'énergie que la pente est forte.

Pour faciliter l'action sur le levier, il est recommandé d'appuyer simultanément sur la pédale de frein.

En toutes circonstances, par précaution, engagez la première vitesse. Pour les véhicules à boîte de vitesses automatique, sélectionnez la position de stationnement (**P**).

Sur pentes raides, tournez les roues vers le trottoir.

Pour desserrer le frein de stationnement, appuyez sur la commande en tirant sur le levier puis rabaissez-le totalement.

Le témoin s'allume si le frein de stationnement est serré ou mal desserré.



Système ABS - Antiblocage de roue

Ce système augmente la sécurité en empêchant le blocage des roues en cas de freinage brutal ou dans des conditions d'adhérence faible.

Il permet de garder le contrôle de la direction.

La capacité de fonctionnement de tous les éléments électriques essentiels de l'ABS est contrôlée par un système de surveillance électronique avant et pendant le parcours. La lampe de contrôle de l'ABS s'allume lorsqu'on met le contact et doit s'éteindre après quelques secondes.

Si la lampe de contrôle ne s'éteint pas, cela signifie que l'ABS s'est déconnecté par suite d'une défaillance. De même, le fait que la lampe de contrôle s'allume pendant le parcours, montre que le système ABS est inactif. Dans les deux cas, le système normal de freinage reste efficace, comme sur un véhicule sans ABS. Toutefois, afin de retrouver la sécurité liée au fonctionnement correct de l'ABS, le véhicule doit être examiné dès que possible par le Réseau CITROËN.

Sur routes glissantes (gravillons, neige, verglas, etc), rouler prudemment reste dans tous les cas impératifs.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F23

(sous capot moteur)
F3

**Frein à main desserré.**

L'allumage de ce témoin conjointement au témoin **STOP**, accompagné du message « ANOMALIE FREINAGE », indique un niveau de liquide de frein insuffisant ou un dysfonctionnement du répartiteur de freinage.

L'arrêt est impératif.

Consultez rapidement le Réseau CITROËN.

Système d'assistance au freinage d'urgence

Ce système permet, en cas d'urgence, d'atteindre plus vite la pression optimale de freinage, donc de réduire la distance d'arrêt. Il se déclenche en fonction de la vitesse d'action sur la pédale de frein, ce qui se traduit par une diminution de sa résistance, maintenez le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'arrêt.

Un freinage d'urgence ou une forte décélération du véhicule provoque l'allumage automatique des feux de détresse. Les feux s'éteignent automatiquement à la réaccélération du véhicule ou manuellement en appuyant sur la commande de feux de détresse sur la planche de bord.

Aide au démarrage

Lors du démarrage sur un sol de basse adhérence, la réduction de la vitesse de la roue tournant le plus vite, par action automatique du système de freinage favorise le démarrage du véhicule.

Cependant, il reste nécessaire de conserver une accélération compatible avec l'état du sol.

CONSEILS DE SÉCURITÉ**Contrôle dynamique de stabilité**

Le système ESP offre un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

Le fonctionnement de ce système est assuré dans la mesure du respect des préconisations du constructeur concernant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques, ainsi que les procédures de montage et d'intervention du Réseau CITROËN.

Après un choc, faites vérifier ce système par le Réseau CITROËN.

CONTROLE DYNAMIQUE DE STABILITE



Contrôle dynamique de stabilité (ESP) et antipatinage de roue (ASR)

Ces systèmes sont associés et complémentaires de l'ABS. En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le **système ESP** agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée. Le **système ASR** optimise la motricité, afin d'éviter le patinage des roues, en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur. Il permet aussi d'améliorer la stabilité directionnelle du véhicule à l'accélération.

Fonctionnement :

Lorsque l'un des systèmes ESP ou ASR agit, le témoin **ESP/ASR** clignote.

Neutralisation

Dans des conditions exceptionnelles (démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, avec des chaînes, sur un sol meuble...), il peut s'avérer utile de neutraliser les systèmes ESP/ASR pour faire patiner les roues et retrouver de l'adhérence.

- Appuyez sur la commande **A**, le témoin **ESP/ASR** s'allume, accompagné d'un signal sonore et du message « ESP/ASR DESACTIVE » sur l'afficheur multifonctions, **les systèmes ESP/ASR ne sont plus actifs**.

Les systèmes ESP/ASR s'enclencheront à nouveau :

- **Automatiquement** en cas de coupure du contact.
- **Manuellement** par une nouvelle pression sur la commande **A**.

Anomalie de fonctionnement

Lorsqu'un dysfonctionnement des systèmes survient, le témoin **ESP/ASR** s'allume accompagné du témoin **SERVICE**, d'un signal sonore et du message "ESP/ASR HORS SERVICE" sur l'afficheur multifonctions. Consultez le Réseau CITROËN pour vérification du système.

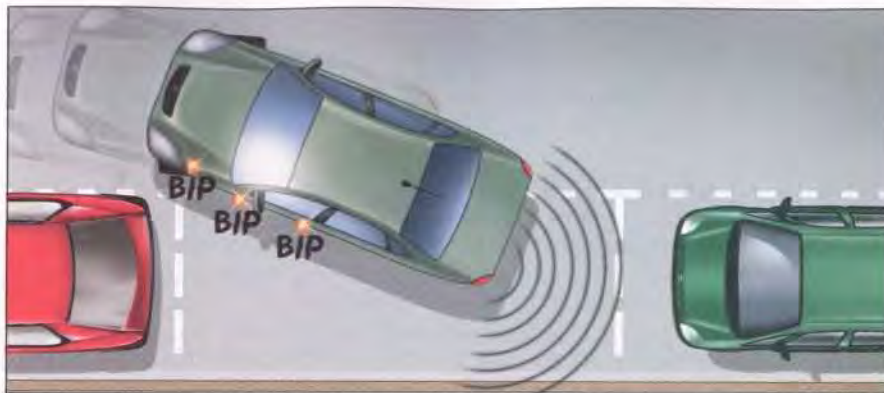
Aide au stationnement

Lors d'une manœuvre en marche arrière, des capteurs de proximité situés dans le pare-chocs arrière vous informent, par un signal sonore modulé, de la présence d'un obstacle situé dans la zone de détection derrière le véhicule.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore court vous avertit que le système est actif :

- Lorsque le véhicule se rapproche de l'obstacle, le signal sonore devient de plus en plus rapide.
- Lorsque l'obstacle est à moins de 20 centimètres environ de l'arrière du véhicule, le signal sonore devient continu.

Néanmoins, les capteurs de proximité ne pourront pas détecter les obstacles situés juste sous le pare-chocs. Un objet tel qu'un piquet, une balise de chantier ou tout autre objet similaire peut être détecté au début de la manœuvre, mais peut ne plus l'être quand le véhicule arrive à proximité.

**Zone de détection****Neutralisation**

Le passage du levier de vitesses au point mort neutralise le système.

Nota : Le système est neutralisé automatiquement si une remorque est attelée au véhicule.

La dépose de la boule de remorquage est nécessaire pour ne pas perturber le fonctionnement des capteurs de proximité dans le cas où vous n'utilisez pas de remorque.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F24

ATTENTION

Au passage de la marche arrière, un signal sonore court suivi d'un signal sonore long indique un incident de fonctionnement. Consultez le Réseau CITROËN.

En complément du catalyseur, ce filtre contribue activement à la préservation de la qualité de l'air en fixant les particules polluantes non brûlées. Les fumées noires d'échappement sont ainsi supprimées.

Colmatage du filtre à particules

En cas de risque de colmatage, le message « RISQUE DE COLMATAGE FILTRE A PARTICULES » apparaît sur l'afficheur multifonctions, il est accompagné d'un signal sonore.

Cette alerte est due à un début de saturation du filtre à particules (conditions de roulage de type urbain exceptionnellement prolongées : vitesse réduite, embouteillages...).

Afin de régénérer le filtre, il est conseillé de rouler dès que possible, quand les conditions de circulation le permettent, à une vitesse de 60 km/h ou plus pendant au moins 5 minutes (jusqu'à la disparition du message d'alerte).

Si le défaut persiste, consultez le Réseau CITROËN.

Remarque : Après fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, on peut exceptionnellement constater des phénomènes d'émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélération. Elles sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

Additif gasoil

En cas de message « NIVEAU MINI ADDITIF GASOIL » sur l'afficheur multifonctions, il est nécessaire d'effectuer une mise à niveau de l'additif.

Consultez rapidement le Réseau CITROËN.



Fusibles de protection

(sous planche de bord)

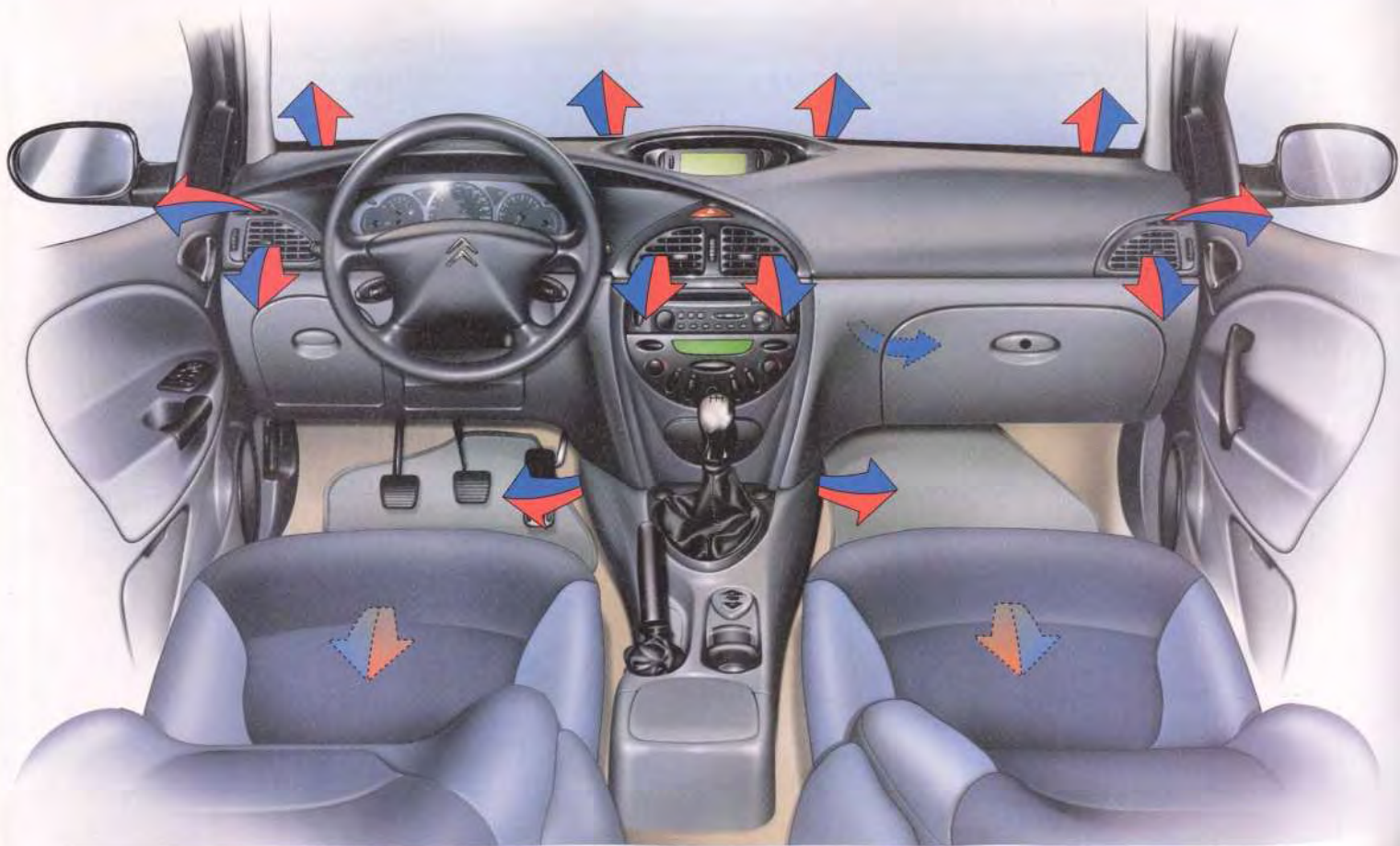
F4

(sous capot moteur)

F5



	Pages
Air conditionné	90-91
Air conditionné manuel	92-93
Répartition d'air	94
Air conditionné automatique	95 → 99
Éclairage intérieur	100-101
Confort intérieur	102 → 105
Réglage garde au sol	106-107
Suspension hydractive III	108
Prééquipement radio	109
Pose des haut-parleurs	110
Toit ouvrant	111-112



Entrée d'air

Veillez à la propreté de la grille extérieure d'entrée d'air et du collecteur situés à la base du pare-brise (feuilles mortes, neige).

En cas de lavage du véhicule de type haute pression, évitez toute projection au niveau de l'entrée d'air.

Aérateurs

Les aérateurs de face sont munis de molettes permettant de réguler le débit d'air et de grilles pour orienter le flux d'air.

Circulation d'air

Un confort maximal est obtenu par une bonne répartition d'air dans l'habitacle à l'avant comme à l'arrière.

Des sorties d'air sur le plancher sous les sièges avant permettent un meilleur chauffage des places arrière, veillez à ne pas les obstruer.

Filtre à pollens

Votre installation est équipée d'un filtre qui permet d'arrêter les poussières.

Ce filtre doit être changé selon les prescriptions d'entretien.

Chauffage additionnel

Les véhicules équipés de moteur HDi peuvent être munis d'un chauffage additionnel automatique pour améliorer votre confort.

Il est normal de constater quelques émissions de fumées et d'odeurs, plus particulièrement moteur au ralenti ou véhicule à l'arrêt.

AIR CONDITIONNÉ MANUEL

1 - Répartiteur d'air



Débit aux aérateurs de face.



Débit vers les pieds des places avant et arrière.



Débit vers le pare-brise, les vitres latérales avant et les pieds des passagers.



Débit vers toutes les sorties.



Débit vers le pare-brise et les vitres latérales avant.

Désembuage-dégivrage.

La répartition de l'air pulsé peut être modulée à volonté en plaçant le répartiteur **1** sur une position intermédiaire.



2 - Isolation de l'habitacle – Air intérieur recyclé



Par appui sur la touche, l'entrée d'air extérieur est condamnée et le témoin s'allume.

Cette position permet :

- De s'isoler d'odeurs ou fumées extérieures désagréables.
- D'augmenter l'efficacité et la rapidité de l'air réfrigéré par temps très chaud. Placez la commande du pulseur d'air **3** en position maxi ou proche du maxi.

Cette position doit être annulée lorsqu'elle n'est plus nécessaire pour permettre un renouvellement de l'air dans l'habitacle.

3 - Réglage de la vitesse du pulseur d'air

Le pulseur d'air ne fonctionne que moteur tournant. Pour obtenir un bon confort dans l'habitacle, cette commande ne doit pas rester en position **OFF**.

4 - Réglage de la température d'air pulsé



5 - Air réfrigéré

L'air réfrigéré ne fonctionne que moteur en marche.

Appuyez sur l'interrupteur placé sur la planche de bord.

Témoin allumé = en fonctionnement.

Pour être efficace, l'installation d'air réfrigéré ne doit être utilisée que vitres fermées.

Ce système contient un liquide frigorigène (non polluant).

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérez l'habitacle vitres ouvertes pendant quelques instants puis fermez les vitres.

La commande du pulseur d'air ne doit pas être sur la position **OFF** pour obtenir de l'air réfrigéré.

Nota : L'eau provenant de la condensation du climatiseur peut s'évacuer par un orifice prévu à cet effet ; une flaque d'eau peut ainsi se former sous le véhicule à l'arrêt.

Pour conserver une bonne étanchéité du compresseur de climatisation, il est indispensable de faire fonctionner l'air réfrigéré au moins une fois par mois.

Quelle que soit la saison, l'air réfrigéré est utile, car il enlève l'humidité de l'air et la buée.

Air conditionné

L'air conditionné est obtenu en mélangeant de l'air chaud et de l'air réfrigéré. La commande « réglage de la température d'air pulsé » **4** permet d'ajuster la quantité d'air réfrigéré lorsque la commande « air réfrigéré » **5** est en fonctionnement.








Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F11 - F24

(sous capot moteur)
F18

RÉPARTITION D'AIR

Pour une bonne utilisation du système, nous vous conseillons :

Températures extérieures	Pour optimiser le système de répartition d'air
Basses ou moyennes sans ensoleillement	
Moyennes* avec ensoleillement	 ou entre  et 
Hautes*	

* Quatre aérateurs ouverts

Tableau de commande



- 1 - Afficheur
- 2 - Réglage de la température (Côté gauche)
- 3 - Réglage de la température (Côté droit)
- 4 - Fonctionnement automatique
- 5 - Mode économique
- 6 - Recyclage d'air
- 7 - Répartiteur d'air
- 8 - Débit d'air
- 9 - Désembuage - Dégivrage
- 10 - Dégivrage lunette arrière.

Ce système régule automatiquement la température, le débit d'air et la répartition d'air dans l'habitacle en fonction de votre choix de température.

Il permet de maintenir un confort optimum quelles que soient les conditions climatiques, **par l'utilisation permanente** du mode automatique (par appui sur la touche **AUTO**) et avec **tous les aérateurs ouverts**.

La température dans l'habitacle ne peut être inférieure à la température extérieure si l'air réfrigéré n'est pas en marche.

De plus, le système régule indépendamment la température côté gauche et côté droit.

1 - Afficheur



AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE



2-3 - Réglage de la température

Pour afficher la température désirée, tournez la commande :

A gauche pour diminuer la température

A droite pour augmenter la température

Affichage de la température demandée dans l'habitacle.



2 - Côté gauche

3 - Côté droit

Un réglage proche de 22°C permet d'obtenir un bon confort.

Remarques :

- Lors des départs moteur froid, afin d'éviter une trop grande diffusion d'air froid, le pulseur n'atteindra que progressivement son niveau optimum.
- Lorsque l'on entre dans le véhicule, après un arrêt plus ou moins prolongé et que la température à l'intérieur du véhicule est beaucoup plus froide (ou plus chaude) que la température de confort, il n'est pas utile de modifier la température affichée pour atteindre rapidement le confort souhaité. Le système utilise automatiquement ses performances maximales pour compenser le plus rapidement possible l'écart de température.



4 - Fonctionnement automatique

C'est le mode normal d'utilisation du système.

Un appui sur cette touche, confirmé par l'allumage du voyant, permet de gérer automatiquement et selon la température choisie l'ensemble des 5 fonctions suivantes :

- Débit d'air.
- Température dans l'habitacle.
- Répartition d'air.
- Mode économique.
- Recirculation d'air.

Pour cela, il est donc conseillé de maintenir tous les aérateurs ouverts.

Pour revenir en mode manuel, réappuyez sur la commande.

Reprise manuelle d'une ou plusieurs fonctions

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs des fonctions suivantes, tout en maintenant les autres fonctions en mode automatique. Le voyant de la fonction "**AUTO**" s'éteint alors.



5 - Mode économique

Appuyez sur l'interrupteur placé sur la planche de bord. Le fonctionnement de l'air réfrigéré est à l'arrêt.

Témoin allumé = mode économique.

Afin d'éviter l'embuage à l'intérieur du véhicule par temps frais ou humide, il est conseillé d'utiliser le mode **AUTO**.



6 - Recyclage d'air

Par appui sur la touche, l'entrée d'air extérieur est condamnée et le témoin s'allume.

Cette position permet de s'isoler d'odeurs ou de fumées extérieures désagréables. Elle doit être annulée dès que possible pour permettre le renouvellement de l'air dans l'habitacle et le désembuage.

Pour cela, appuyez sur la touche « **AUTO** » ou réappuyez sur la touche de recyclage d'air.

Nota : L'eau provenant de la condensation du climatiseur peut s'évacuer par un orifice prévu à cet effet ; une flaque d'eau peut ainsi se former sous le véhicule à l'arrêt.

Pour conserver une bonne étanchéité du compresseur de climatisation, il est indispensable de faire fonctionner l'air conditionné au moins une fois par mois.

Quelle que soit la saison, l'air conditionné est utile car il enlève l'humidité de l'air et la buée.

Le retour au fonctionnement automatique est obtenu en appuyant sur la touche AUTO.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE



7 - Répartiteur d'air

Appuyez sur la touche pour faire défiler successivement sur l'afficheur les débits d'air vers :



Le pare-brise et les vitres latérales avant.



Les aérateurs centraux, latéraux, les pieds des passagers et le pare-brise.



Le pare-brise, les vitres latérales avant et les pieds des passagers.



Les pieds des passagers.



Les aérateurs centraux, latéraux et les pieds des passagers.



Les aérateurs centraux et latéraux.



8 - Débit d'air

Réglage de la vitesse du pulseur d'air. Appuyez sur la touche :



Pour l'augmenter.



Pour le diminuer.

Le niveau de débit d'air est indiqué sur l'afficheur par le remplissage progressif des pales du ventilateur (7 positions de réglage possibles).



9 - Désembuage - Dégivrage

En fonctionnement, le voyant s'allume et le symbole apparaît sur l'afficheur.

Cette touche permet le dégivrage ou le désembuage rapide du pare-brise, elle agit automatiquement sur le débit du pulseur, la répartition d'air, l'air conditionné et l'entrée d'air.

Pour arrêter, réappuyez sur la touche ou sur la touche « **AUTO** ».

Nota : le système interdit les fonctions simultanées « dégivrage » et « recyclage d'air » afin d'éviter l'embuage des vitres.

Filtre à pollens - Filtre anti-odeurs

Votre installation est équipée d'un filtre qui permet d'arrêter les poussières et les odeurs.

Ce filtre doit être changé selon les prescriptions d'entretien.



Fusibles de protection

(sous planche de bord)

F11 - F24

(sous capot moteur)

F18



1 - Plafonniers

Une impulsion sur la commande du plafonnier avant, permet d'allumer ou d'éteindre les plafonniers.

Le plafonnier arrière peut être commandé indépendamment de l'avant par une impulsion sur la commande.

L'allumage et l'extinction se font de manière progressive.

Allumage automatique des plafonniers

A l'entrée du véhicule :

Ils s'allument dès le déverrouillage du véhicule ou à l'ouverture d'une porte.

Ils s'éteignent au bout de 30 secondes portes fermées, ou à la mise du contact.

A la sortie du véhicule :

Ils s'allument dès le retrait de la clé du contact (temporisation d'environ 30 secondes), ou à l'ouverture d'une porte.

Ils s'éteignent au bout de 30 secondes toutes portes fermées ou immédiatement au verrouillage du véhicule.

Neutralisation/Activation de l'allumage automatique

Une impulsion sur la commande du plafonnier avant, porte ouverte ou clé de contact retirée, neutralise ou active la fonction.

2 - Spots de lecture

Une impulsion sur l'une des commandes allume ou éteint le spot de lecture correspondant.

Ils ne fonctionnent pas contact coupé.



Éclaireur sous planche de bord

Le fonctionnement est associé à l'allumage automatique des plafonniers.



Éclaireur de boîte à gants

Automatique à l'ouverture du couvercle. Ne fonctionne pas contact coupé.



Éclaireurs de coffre (Berline)

Les éclaireurs du coffre s'allument à l'ouverture du hayon.



Éclaireurs de coffre (Break)

Les éclaireurs du coffre s'allument à l'ouverture du hayon ou de la lunette arrière.

Feux de bas de porte

Ils s'allument automatiquement à l'ouverture d'une porte et comportent :

- Une plage rouge pour prévenir les autres usagers.
- Une plage blanche pour éclairer le sol.





Boîte à gants

Pour ouvrir, tirez sur la poignée et abaissez le couvercle.

Le couvercle de la boîte à gants est muni d'un emplacement porte-stylo et porte-lunettes.

Le couvercle comporte également un emplacement pour des cartes de type carte de téléphone.

La boîte à gants comporte :

- Une tablette amovible. Pour ranger de grands éléments, ôtez-la en tirant vers vous.
- En partie inférieure, un emplacement pour une bouteille de 1,5 litres.



Boîte à gants ventilée

Elle possède une buse de ventilation obturable débitant le même air climatisé que les aérateurs.



Tiroirs de sièges avant

Un tiroir est à votre disposition sous chaque siège avant, soulevez-le et tirez-le vers l'avant.

ATTENTION :

Par mesure de sécurité,
la boîte à gants doit rester fermée en roulant.



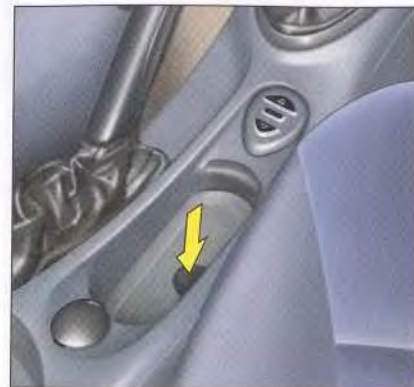
Vide-poches - Range-monnaie

Tirez la poignée vers vous.



Coffre de rangement de porte avant

Tirez la poignée vers vous.



Vide-poches de console centrale

Une pression sur la partie centrale permet de l'utiliser comme porte-canette.

Bac de rangement

Tiroir porte-gobelet

(accoudoir central arrière)

Accoudoir rabattu :

Soulevez le couvercle pour accéder au rangement.

Tirez le tiroir pour accéder aux 3 porte-gobelets.





Pare-soleil

Pour éviter l'éblouissement de face, rabattez le pare-soleil vers le bas.

En cas d'éblouissement par les vitres des portes, dégagez le pare-soleil de son attache centrale et faites-le pivoter latéralement.

Selon version, un volet complémentaire peut être rabattu pour éviter l'éblouissement de face.

Pare-soleil avec éclairage du miroir

S'éclaire automatiquement à l'ouverture du volet d'occultation du miroir, contact mis.



Rideau arrière (Berline)

Saisissez le rideau par la languette et déroulez-le.

Accrochez les extrémités de la tringle dans les encoches sur les montants du hayon.

Le hayon peut être ouvert rideau déroulé.



Lecture de badge

Le pare-brise athermique comporte une zone située au-dessus du rétroviseur permettant la lecture optique de badges d'accès (exemple : carte de péage d'autoroute).

Porte-ticket

Situé sur le montant du pare-brise, côté conducteur.



Poignées de maintien/ Crochets porte-cintre.



Allume-cigares

Fonctionne contact mis.

Appuyez et attendez quelques instants le déclenchement automatique. L'allume-cigares remontera légèrement pour faciliter sa préhension.

Cendrier

Pour l'ouvrir, appuyez sur le volet.

Pour vider le cendrier, tirez l'ensemble vers vous.

Remontage

Repositionnez le cendrier dans son logement en poussant.

Rangement

Cendrier retiré, vous pouvez enlever la grille chromée, puis repositionner le cendrier pour obtenir un rangement supplémentaire.



Prise accessoires 12 volts

Elle est située sur la console centrale.

La version break dispose d'une prise supplémentaire dans le coffre (sous la commande d'aide au chargement).

Break : La prise est aussi alimentée contact coupé. Voir : (accessoires électriques auxiliaires)



Cendrier/Poubelle sur console arrière

Basculez le couvercle vers l'arrière.

Pour vider, tirez l'ensemble vers le haut.

Remontage

Repositionnez l'ensemble dans son logement en poussant.



Les changements de position ne s'effectuent que moteur tournant

La garde au sol réglable répond à tous les types de situation. Hormis quelques cas spécifiques, conduire en **position normale** demeure impératif.

1 - Pour changer de position

Appuyez une fois sur une des commandes de réglage.

La position en cours s'affiche, puis la position demandée s'affiche lorsqu'elle est atteinte.

2 - Visualisation de la position du véhicule

Par des voyants sur le combiné de bord ou par messages sur l'afficheur multifonctions.



Hauteur maximale :
Changement de roue.



Position intermédiaire :
Permet une augmentation temporaire de la garde au sol.
A utiliser sur des chemins difficiles à vitesse réduite.



Position normale de route.



Hauteur minimale :
Pour aider au chargement ou au déchargement du véhicule.
Contrôle atelier.
Ne pas utiliser en marche normale.

ATTENTION

Pour votre sécurité dans le cas d'intervention sous le véhicule, il est obligatoire de le caler.

Correction automatique de la garde au sol

Votre véhicule est équipé d'une **suspension hydractive pilotée** électroniquement. Celle-ci régule automatiquement la garde au sol du véhicule en fonction de sa vitesse et de l'état de la chaussée.

Limites d'accès aux positions

Hauteur maximale :

Impossible si vitesse > 10 km/h.

Position intermédiaire :

Impossible si vitesse > 40 km/h.

Position normale de route :

Toujours permise

Hauteur minimale :

Impossible si vitesse > 10 km/h.

Nota : Si la vitesse autorisée pour une position est dépassée, le véhicule revient automatiquement en position normale de route.

Signalisation d'une demande de position non autorisée



Le voyant de la position demandée clignote temporairement, puis s'éteint.

Le voyant correspondant à la position autorisée est allumé.



L'afficheur indique temporairement la position demandée barrée.

Le véhicule reste en position autorisée.

Variation automatique de la garde au sol

- Si la vitesse **dépasse 110 km/h**, sur bonne route, la garde au sol est abaissée.

Le véhicule revient en position normale de route si la route se dégrade ou si la vitesse est inférieure à 90 km/h.

- A faible et à moyenne vitesse, si la route est dégradée, la garde au sol est augmentée.

Le véhicule revient en position normale de route dès que l'une de ces deux conditions n'est plus respectée.



Fusibles de protection

(sous planche de bord)

F23

(sous capot moteur)

F3



La suspension hydractive III s'adapte automatiquement à l'état de la chaussée et au style de conduite.

Outre la correction automatique de la garde au sol, elle permet de passer alternativement d'un typage souple de la suspension à un typage ferme, maximisant le confort tout en garantissant en permanence la meilleure sécurité.

De plus, la suspension hydractive III offre la possibilité de choisir entre deux modes de suspension.

Le changement du mode de suspension peut être fait véhicule en marche ou à l'arrêt en appuyant sur le bouton de commande.

1 Mode normal, privilégiant un confort maximal.

2 Mode sport, plus adapté à une conduite à caractère sportif, notamment sur route sinueuse.

Signalisation :

- En mode normal, la commande n'est pas éclairée de jour mais elle est éclairée de couleur verte la nuit.
- En mode sport, la commande est éclairée de couleur ambre de jour comme de nuit.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F23

(sous capot moteur)
F3

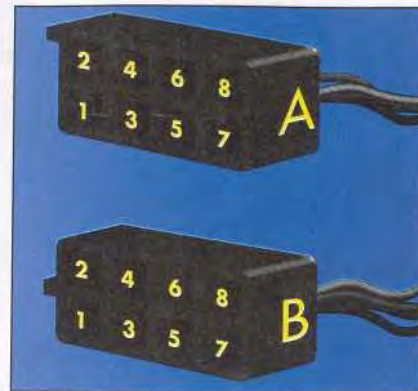
Raccordement autoradio

Déclipsez la façade cache radio pour accéder aux connexions permettant le branchement de l'autoradio, des haut-parleurs, du câble d'antenne et de l'alimentation de l'amplificateur d'antenne.



Option autoradio CITROËN

Voir la notice jointe dans la pochette des documents de bord.



Nota : Pour le raccordement de l'autoradio, consultez le Réseau CITROËN.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F5 - F20 - G36

Pose des haut-parleurs sur les portières avant et arrière**A l'avant**

Déposez la grille pour accéder aux connexions.

Diamètre : 165 mm

**A l'arrière**

Déposez la grille pour accéder aux connexions.

Diamètre : 165 mm

Sur la planche de bord

Deux tweeters aux extrémités de la planche de bord. Déclipez et tirez sur la grille, connectez les tweeters, montez-les sur la grille en leur faisant effectuer 1/4 de tour, remplacez les grilles.

Toit ouvrant électrique

Le toit peut, soit s'entrebaïller de l'arrière, soit s'ouvrir en coulissant en entraînant le rideau.



Tournez à gauche la commande pour faire coulisser le toit ouvrant (6 positions d'ouverture).

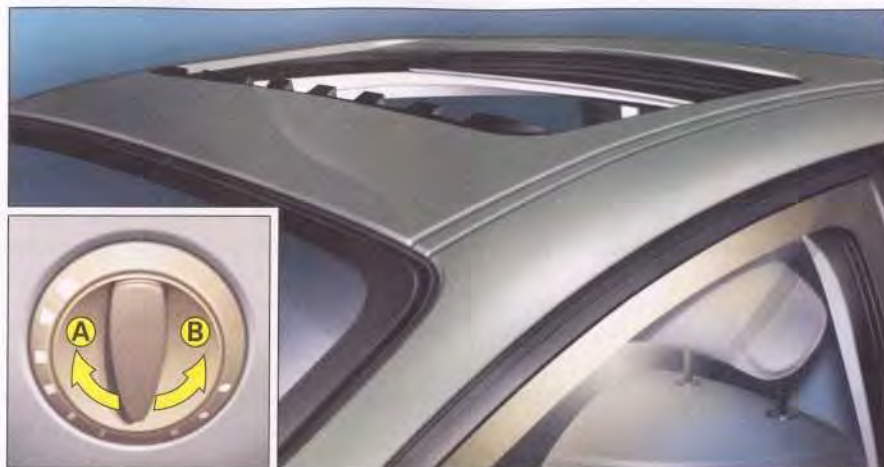


Tourner à droite la commande pour entrebaïller l'arrière du toit ouvrant (3 positions d'ouverture).

Break : La position ouverte en coulissement se règle automatiquement en fonction de la vitesse, ceci afin de réduire les bruits aérodynamiques.

Berline : La position de l'entrebaïllement se règle automatiquement en fonction de la vitesse, ceci afin de réduire les bruits aérodynamiques.

Le toit ouvrant revient à sa position de départ lorsque le véhicule est proche de l'arrêt.



La fermeture est automatique, avec la fermeture des vitres, par appui sur la commande de verrouillage des vitres de la télécommande.

Un dispositif antipincement stoppe la fermeture du toit ouvrant en coulissement ou en entrebaïllement. Si celui-ci rencontre un obstacle ; il s'ouvre.

Rideau de toit ouvrant

Il peut être positionné manuellement toit fermé ou entrebaïllé.



Fusibles de protection
(sous planche de bord)
F9

ATTENTION

La pose d'un toit ouvrant « Accessoire » est interdite si votre véhicule est équipé d'airbags latéraux (modification des normes de sécurité constructeur).

Moteur tournant, le toit ouvrant se ferme automatiquement en cas de pluie, un appui sur la commande annule la fermeture automatique jusqu'à la prochaine coupure du contact. Cette fonction peut être neutralisée par le Réseau CITROËN.

Si après une manœuvre automatique (fermeture du toit ouvrant à l'aide de la télécommande ou en cas de pluie) la position du toit ouvrant n'est plus celle affichée par la commande, un appui sur celle-ci fait revenir le toit ouvrant à la position affichée.

Si le toit ouvrant s'ouvre de façon intempestive lors d'une opération de fermeture, placez la commande sur la position fermeture et appuyez sur celle-ci jusqu'à la fermeture totale du toit ouvrant.

Après un débranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement, vous devez **réinitialiser** la fonction antipincement.

Pour cela, placez la commande sur la position ouverture complète ou entrebaillement maximum, puis appuyez sur celle-ci et maintenez cet appui pendant 1 seconde minimum après avoir atteint la position d'ouverture complète demandée.

Attention : Pendant cette manœuvre, le dispositif antipincement est inopérant.

Retirez toujours la clé de contact en quittant le véhicule même pour une courte durée.

En cas de pincement lors de la manipulation du toit ouvrant, vous devez inverser le mouvement du toit.

Pour cela, inversez la position de la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne la commande du toit ouvrant, le conducteur doit s'assurer que les passagers n'empêchent pas la fermeture correcte de celui-ci.

Le conducteur doit s'assurer que le passager utilise correctement la commande de toit ouvrant.

Lors de l'utilisation de la commande fermeture et ouverture des vitres sur la télécommande,

l'utilisateur doit s'assurer qu'aucune personne n'empêche la fermeture correcte des vitres et du toit ouvrant.

**FAITES ATTENTION AUX ENFANTS
PENDANT LA MANŒUVRE DU TOIT.**



	Pages
Vérifications	114
Moteurs essence	115 → 117
Moteurs Diesel	118-119
Matériel Injection diesel	120-121
Niveaux	122 → 124
Capacités	125

A **Filtere à air**

Suivez les prescriptions du Carnet Entretien.

**Liquide lave-vitres avant, arrière et lave-projecteurs**

Utilisez de préférence les produits homologués par CITROËN.

**Liquide de refroidissement moteur**

Le niveau du liquide doit se situer entre les repères

MINI et **MAXI** situés sur le vase d'expansion.

Moteur chaud, attendez 15 mn.

Qualité : voir « Le Carnet Entretien ».

N'intervenez jamais sur le circuit de refroidissement d'un moteur chaud (Voir « Niveaux »).

**Batterie 12 volts**

Voir « Démarrage avec une batterie de secours ».

**Huile moteur**

Contrôlez le niveau d'huile sur sol horizontal avec le moteur arrêté depuis dix minutes au moins.

Niveau : Voir « Niveaux ».

Qualité : voir « Le Carnet Entretien ».



Sortez la jauge d'huile manuelle.

Le niveau doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI** de la jauge.

Il ne doit jamais dépasser le maximum.

MAXI
MINI

**Liquide de freins**

Le niveau du liquide doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI** situés sur le réservoir.

Niveau : Voir « Niveaux ».

Qualité : voir « Le Carnet Entretien ».

Frein à main desserré
Si le voyant s'allume :
Arrêt impératif

**Huile de direction assistée et de suspension**

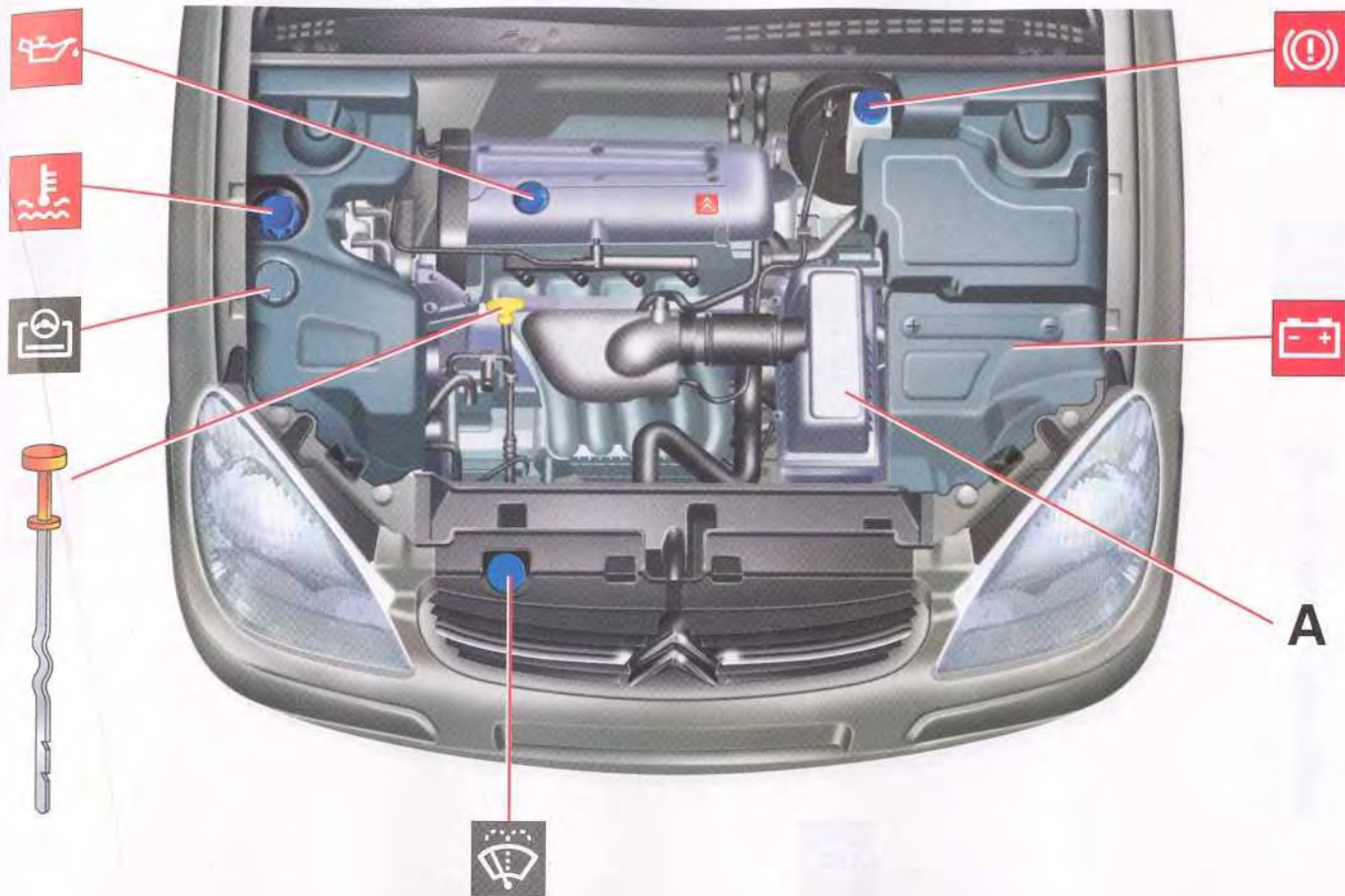
Niveau : Voir « Niveaux ».

Qualité : voir « Le Carnet Entretien ».

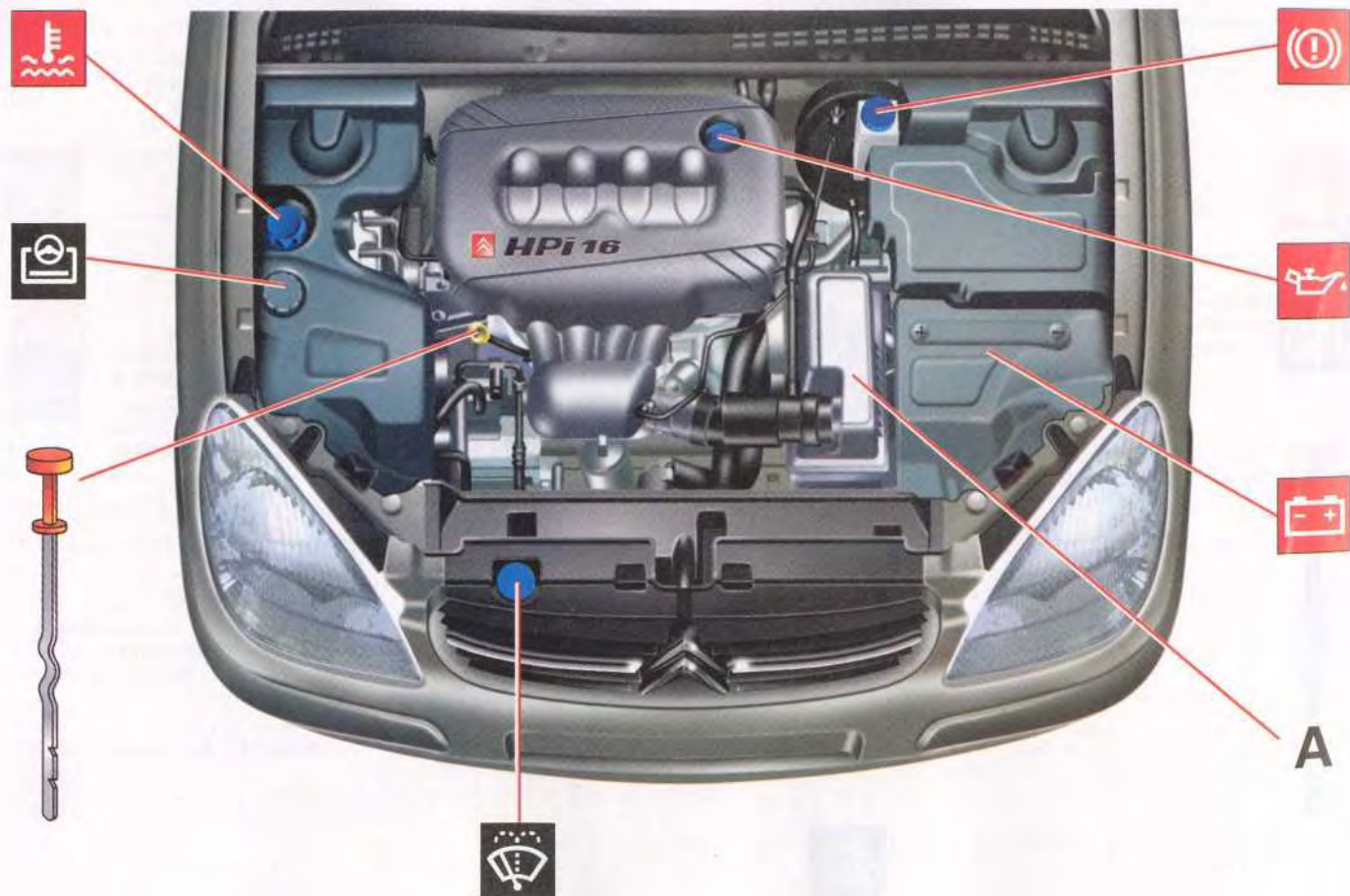
Attention : Lors d'interventions sous le capot moteur, moteur chaud, même arrêté et contact coupé, le motoventilateur peut se mettre en marche à tout moment.

Entre chaque visite d'entretien périodique, conseillée par le Constructeur, contrôlez fréquemment le niveau d'huile moteur ainsi qu'avant chaque grand parcours.

MOTEUR 1.8i 16V
MOTEUR 2.0i 16V

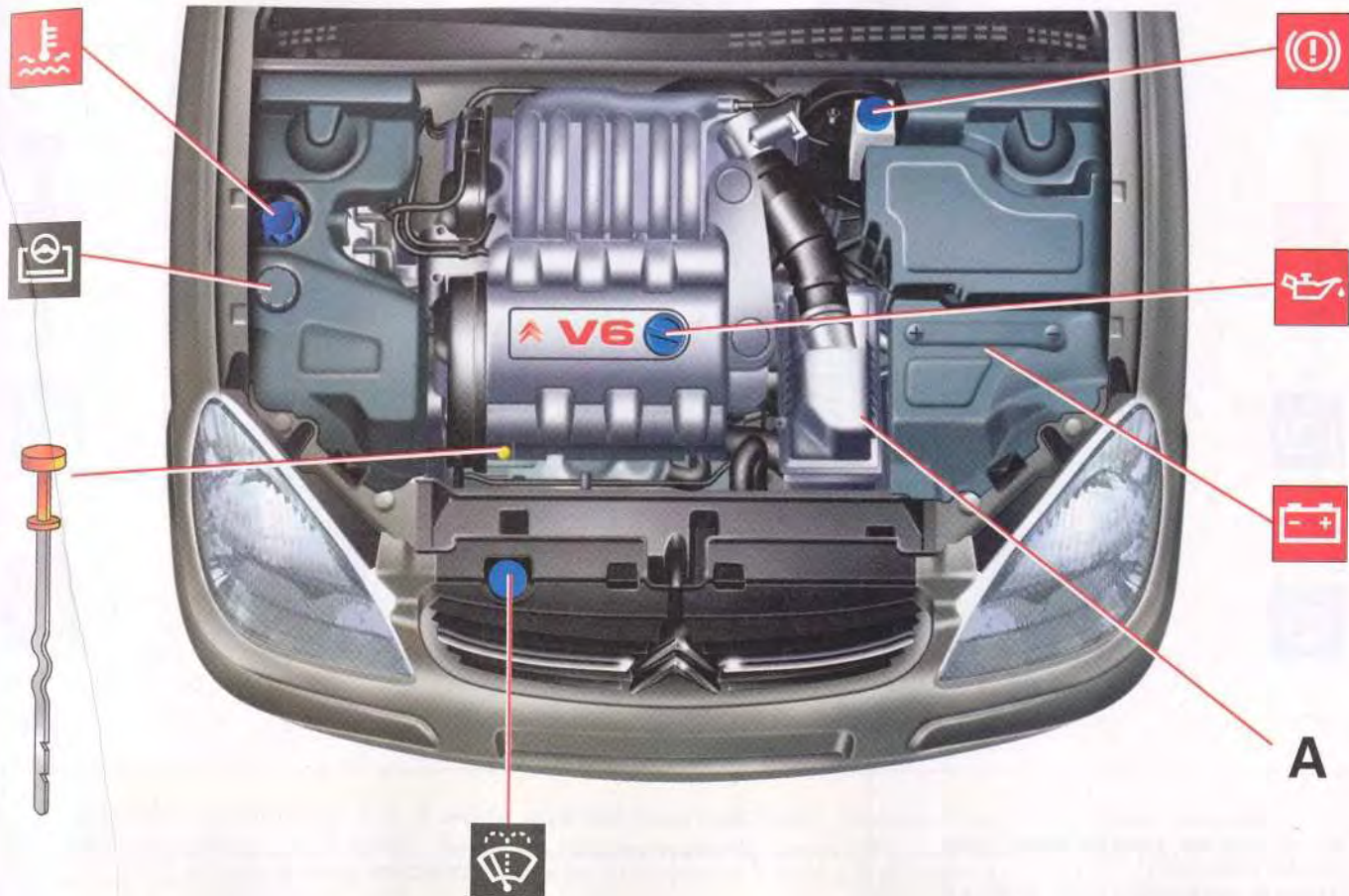


MOTEUR 2.0 HPI



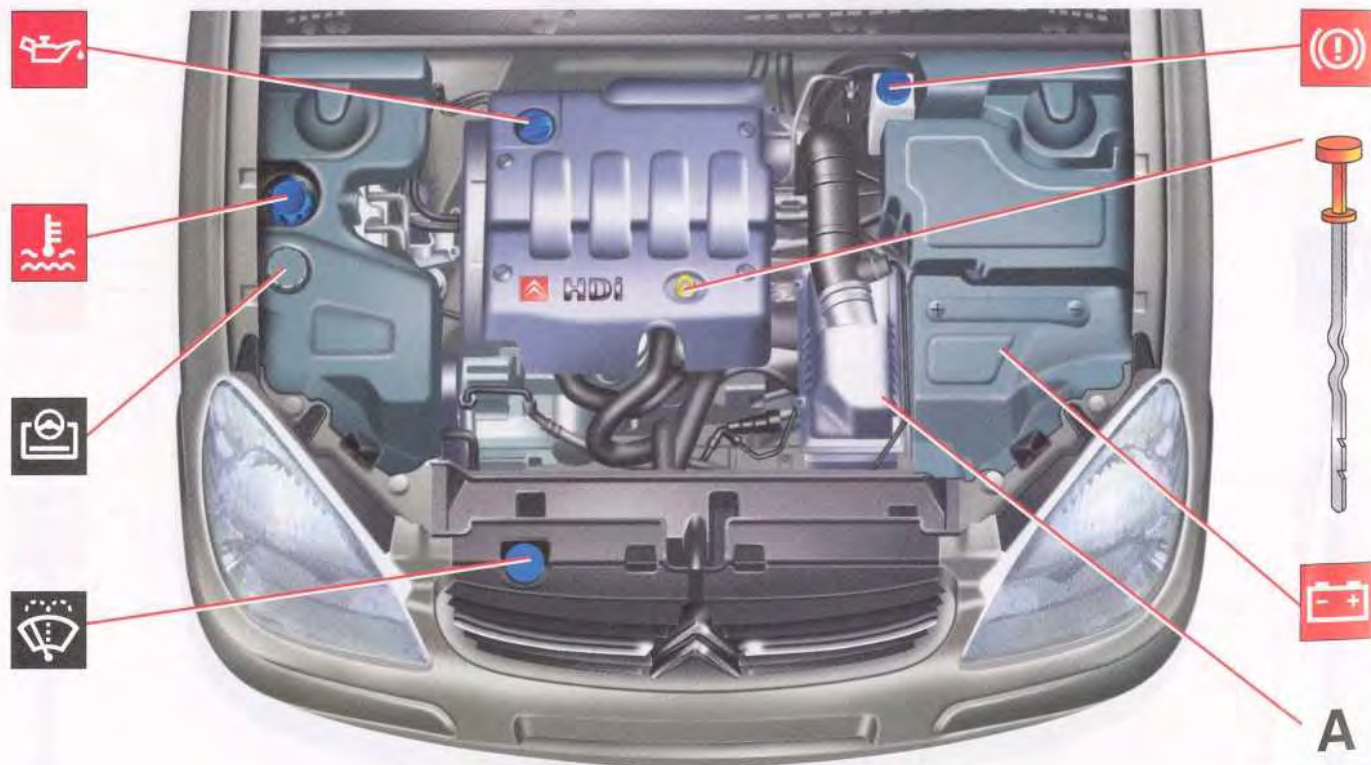
MOTEUR V6 INJECTION 24 SOUPAPES

117



MOTEUR 2.0 HDi

avec ou sans filtre à particules

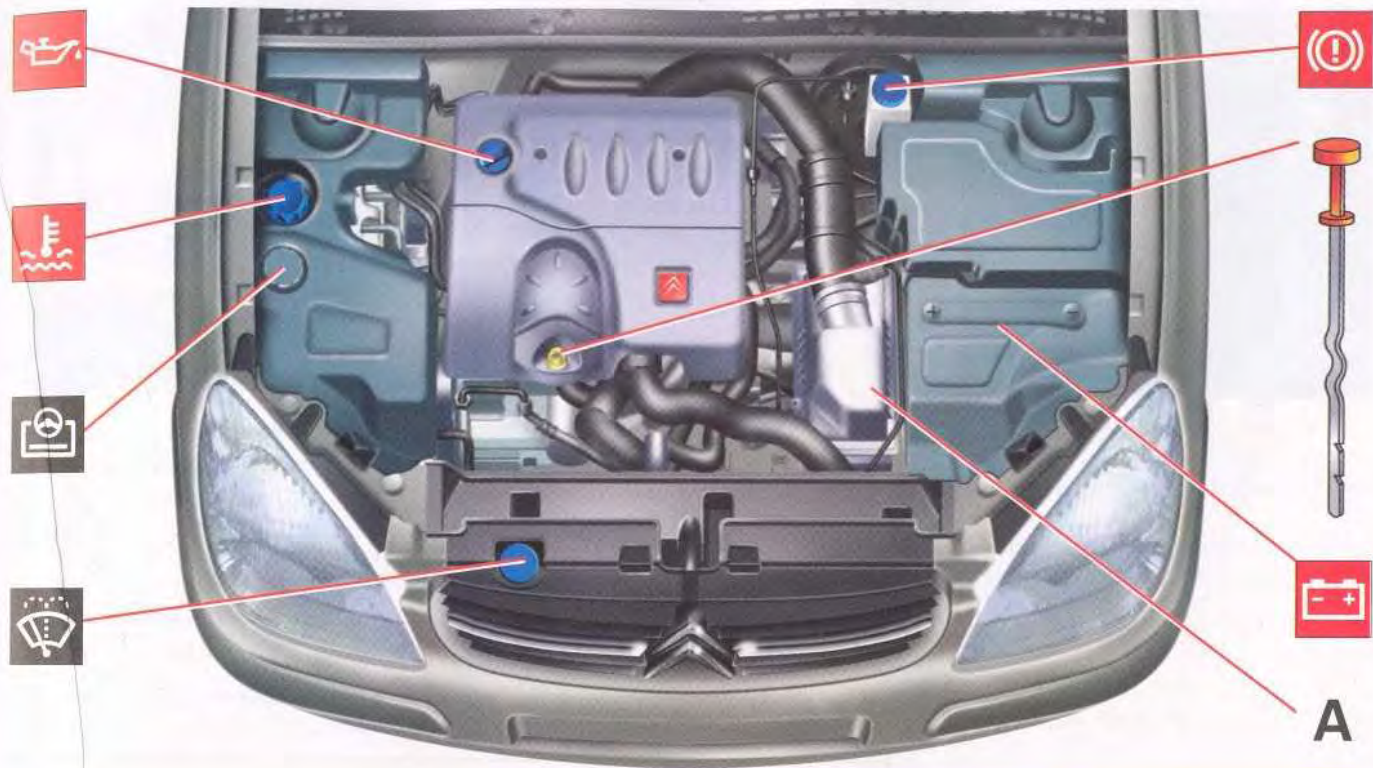


Le circuit de gazole étant sous haute pression :
TOUTE INTERVENTION SUR LE CIRCUIT EST INTERDITE.

Les moteurs HDi font appel à une technologie avancée.
 Toute intervention nécessite une qualification particulière
 que le Réseau CITROËN vous garantit.

MOTEUR 2.2 HDi avec filtre à particules

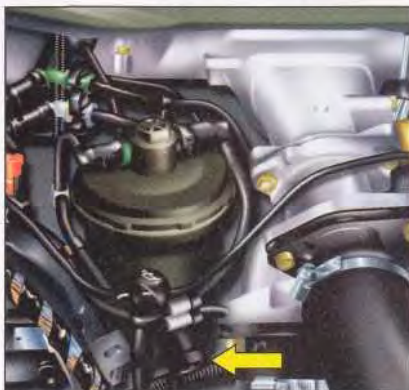
119



Le circuit de gazole étant sous haute pression :
TOUTE INTERVENTION SUR LE CIRCUIT EST INTERDITE.

Les moteurs HDi font appel à une technologie avancée.
Toute intervention nécessite une qualification particulière
que le Réseau CITROËN vous garantit.

MATÉRIEL INJECTION DIESEL



Purge de l'eau contenue dans le filtre

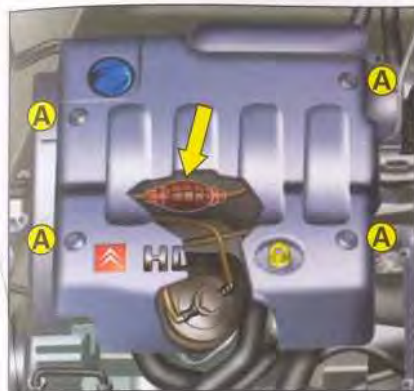
Purgez régulièrement (à chaque vidange moteur).

Pour évacuer l'eau, desserrez la vis de purge ou la sonde de détection d'eau dans le gazole, située à la base du filtre.

Opérez jusqu'à l'écoulement complet de l'eau.

Puis resserrez la vis de purge ou la sonde de détection d'eau.

**Les moteurs HDi font appel à une technologie avancée.
Toute intervention nécessite une qualification particulière
que le Réseau CITROËN vous garantit.**



Réamorçage du circuit

Moteur 2.0 HDi (90 ch) avec pompe de réamorçage

Dépose du carénage moteur

- Tounez les 4 agrafes **A** d'un quart de tour.
- Enlevez le carénage.

Effectuez le réamorçage du circuit.

En cas de panne par manque de gazole :

Moteur 2.0 HDi (90 ch) avec pompe de réamorçage

- Après remplissage (mini 5 litres), actionnez la pompe manuelle de réamorçage, jusqu'à la sensation d'effort lors de la manœuvre.

- Actionnez alors le démarreur en enfonçant légèrement l'accélérateur jusqu'à la mise en route du moteur.

Au cas où le moteur ne démarrerait pas à la première sollicitation, attendez quinze secondes puis recommencez.

Sans résultat après quelques tentatives, recommencez l'opération.

Le moteur tournant au ralenti, accélérez légèrement pour parfaire la purge.

Moteur sans pompe de réamorçage

Après avoir remis du carburant, tournez la clé de contact sur la position **M**, puis actionnez le démarreur jusqu'à la mise en route du moteur.



Huile de direction assistée et de suspension

Pour une remise à niveau, il est nécessaire de s'adresser au Réseau CITROËN.

Qualité : Voir « Le Carnet Entretien ».

Huile moteur

Contrôlez le niveau d'huile sur sol horizontal avec le moteur arrêté depuis dix minutes au moins.

Sortez la jauge d'huile manuelle.

Le niveau doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI** de la jauge.



Complément d'huile moteur

Avant remplissage, sortez la jauge.

Contrôlez le niveau après remplissage.

Il ne doit jamais dépasser le maximum.

Revissez le bouchon du carter avant de fermer le capot.

Qualité : Voir « Le Carnet Entretien ».

Attention :

Lors d'interventions sous le capot moteur, moteur chaud, même arrêté et contact coupé, le motoventilateur peut se mettre en marche à tout moment.



Radiateur - liquide de refroidissement

Le contrôle de niveau et le complément de liquide doivent toujours être faits moteur froid.

Moteur chaud :

Retirez le cache de protection.

Attendez quinze minutes ou que la température soit inférieure à 100°C et dévissez lentement le bouchon pour faire tomber la pression, en vous protégeant à l'aide d'un chiffon, par exemple.

Complément de liquide de refroidissement

Le niveau du liquide doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI** situés sur le vase d'expansion.

Complétez le niveau. Si le complément est supérieur à 1 litre, faites vérifier le circuit de refroidissement par le Réseau CITROËN.

Bien verrouiller le bouchon.

Nota : La nécessité de rajouter fréquemment du liquide indique une défaillance à faire contrôler au plus tôt.



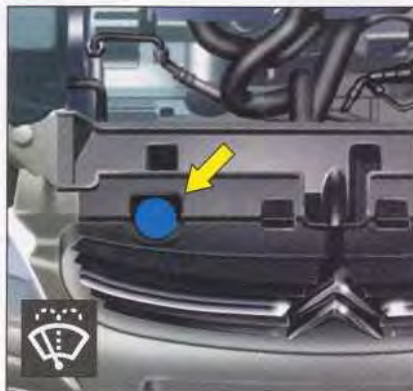
Liquide de refroidissement moteur

L'antigel contenu dans le liquide de refroidissement lui permet de tenir aux basses températures (protection d'origine - 35°C) et lui confère, en outre, des propriétés anti-corrosion et de tenue à haute température.

Qualité : Voir « Le Carnet Entretien ».

Attention :

Lors d'interventions sous le capot moteur, moteur chaud, même arrêté et contact coupé, le motoventilateur peut se mettre en marche à tout moment.



Liquide de lave-vitres avant et arrière

Pour une qualité optimale de nettoyage et pour votre sécurité, utilisez de préférence les produits homologués par le Réseau CITROËN.

Capacité : Voir « Capacités ».

Réservoir liquide de freins

Vérifiez régulièrement le niveau.

Le niveau du liquide doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI** situés sur le réservoir.

Si le voyant s'allume en cours de route, arrêtez-vous immédiatement et faites appel au Réseau CITROËN.



Liquide de freins

Le liquide synthétique assure à la fois une protection anti-corrosion et un fonctionnement correct du système de freinage, quelles que soient les conditions d'environnement. Utilisez exclusivement celui proposé par le Réseau CITROËN.

Ce liquide doit être remplacé tous les deux ans.

Ces préconisations, à bien respecter, sont mentionnées dans le Carnet Entretien de votre véhicule.

Qualité : Voir « Le Carnet Entretien ».

Attention :

Lors d'interventions sous le capot moteur, moteur chaud, même arrêté et contact coupé, le motoventilateur peut se mettre en marche à tout moment.

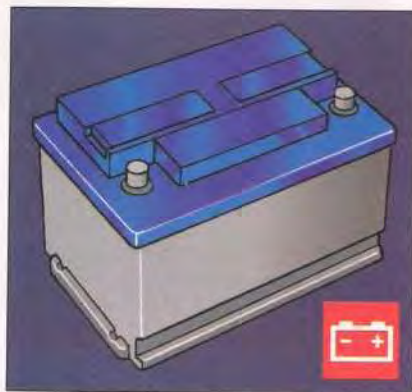
Liquide de lave-vitres avant et arrière	4 litres
Liquide lave-vitres avant, arrière et lave-projecteurs	6,5 litres

Type moteur	Capacités d'huile moteur (en litres) ⁽¹⁾
	Avec air conditionné
Moteur 1.8i 16V	4,1
Moteur 2.0i 16V	4,1
Moteur 2.0 HPi	4,1
Moteur V6/24S	5,4
Moteur 2.0 HDi	4,7
Moteur 2.2 HDi	4,8

(1) Vidange avec échange cartouche filtre



	Pages
Batterie 12 volts	128-129
Fusibles	130 → 138
Changement de lampes	139 → 144
Conseils de sécurité	145
Barres porte-tout	146
Remplacement d'une roue	147 → 150
Pression des pneumatiques	151-152
Remorquage - Levage	153

**Mise en route du moteur après débranchement et rebranchement de la batterie**

- Tournez la clé de contact.
- Attendez environ une minute avant de solliciter le démarreur afin de permettre la réinitialisation des systèmes électroniques. Il pourra être nécessaire de rentrer le code de l'autoradio.

Après débranchement prolongé de la batterie, il peut être nécessaire de réinitialiser les fonctions suivantes :

- L'antipincement et le séquentiel des lèves-vitres.
- L'antipincement du toit ouvrant.
- Les paramètres de l'affichage multifonctions (date, heure, langue, unité de distance et de température).
- La vitesse de l'alerte de survitesse.
- Les stations de l'autoradio.
- La réception de la navigation.

ATTENTION : lors du débranchement de la batterie, vérifiez que le lecteur de navigation couleur situé dans la boîte à gants a fini son enregistrement d'informations à la coupure du contact : témoin éteint.

Démarrage avec une batterie de secours

Si la batterie est déchargée, il est possible d'utiliser une batterie de secours isolée ou celle d'un autre véhicule.

- A** Batterie sur véhicule en panne (sous capot moteur)
- B** Batterie de secours.
- C** Point métallique sur véhicule en panne.

Vérifiez la bonne tension de la batterie de secours (12 volts).

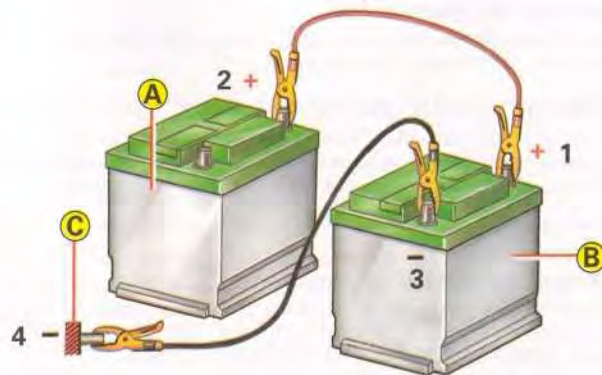
En cas d'utilisation de la batterie d'un autre véhicule, arrêtez le moteur de celui-ci. Les deux véhicules ne doivent pas être en contact direct.

Branchez les câbles selon le schéma dans l'ordre indiqué. Veillez à ce que les pinces soient bien serrées (risque d'étincelles).

Mettez en marche le véhicule donneur. Laissez tourner le moteur pendant environ une minute à un régime légèrement accéléré.

Démarrez le véhicule récepteur.

Il est impératif de suivre correctement l'ordre indiqué.

**Conseil**

Ne touchez pas aux pinces pendant l'opération.

Ne vous penchez pas au-dessus des batteries.

Débranchez les câbles dans l'ordre inverse du branchement en évitant qu'ils se touchent.

ATTENTION

Ne jamais approcher de flamme ou créer des étincelles près de la batterie (gaz explosif).

La batterie contient de l'acide sulfurique dilué qui est corrosif.

Pour toute manipulation, protégez-vous les yeux et le visage.

En cas de contact avec la peau, rincez immédiatement et abondamment à l'eau claire.

Fusibles sous planche de bord (Boîtier B1)

Repère	Ampérage	Fonctions
F1	10 A	Feu antibrouillard
F2	15 A	Essuie-vitre arrière
F3	-	-
F4	15 A	Additif gazole - Module porte conducteur - Alarme
F5	15 A	Feu de stop arrière gauche
F6	-	-
F7	20 A	Prise accessoires 12 volts avant
F8	-	-
F9	30 A	Toit ouvrant/Lève-vitres avant - Prise accessoires 12 volts du coffre - Commande hauteur de coffre (alimentation)
F10	15 A	+ Batterie
F11	15 A	Afficheur - Sirène alarme - Navigation - Air conditionné - Radiotéléphone
F12	10 A	Feu de position avant droit - Feu de position arrière droit
F13	-	-

TABLEAU DES FUSIBLES

Fusibles sous planche de bord (Boîtier B1)

Repère	Ampérage	Fonctions
F14	30 A	Condamnation centralisée/Supercondamnation
F15	30 A	Lève-vitres arrière
F16	5 A	Commande sous volant - Calculateur airbag - Boîtier fusibles sous capot
F17	10 A	Feu de stop arrière droit
F18	10 A	Capteur d'angle du volant - Contacteur du levier de boîte automatique - Prise diagnostic
F19	-	-
F20	10 A	Autoradio - Navigation
F21	-	-
F22	10 A	Feu de position avant gauche - Feu de position arrière gauche
F23	15 A	Alimentation des calculateurs (ABS - Moteur - Suspension) - ESP/ASR
F24	15 A	Air conditionné - Radiotéléphone - Aide au stationnement - Cadres de bord - Amplificateur du téléphone
F25	-	-
F26	40 A	Lunette arrière chauffante

Fusibles sous planche de bord (Boîtier C1)

Repère	Ampérage	Fonctions
G36	30 A	Amplificateur hi-fi
G37	30 A	Siège électrique avant droit
G38	30 A	Siège électrique avant gauche
G39	30 A	Siège chauffant avant droit
G40	30 A	Siège chauffant avant gauche

Fusibles sous planche de bord (Boîtier B2)

Repère	Ampérage	Fonctions
F1	10 A	Feu antibrouillard
F2	15 A	Essuie-vitre arrière
F3	-	-
F4	15 A	Additif gazole - Module porte conducteur - Alarme - Lève-vitres avant
F5	15 A	Feu de stop arrière gauche - 3 ^e feu stop
F6	-	-
F7	30 A	Allume-cigares - Éclairage boîte à gants - Plafonniers - Eclairage façade air conditionné
F8	-	-
F9	30 A	Toit ouvrant/Lève-vitres avant - Prise accessoires 12 volts du coffre - Commande hauteur de coffre (alimentation) - Prise accessoires 12 volts avant
F10	15 A	+ Batterie
F11	20 A	Afficheur - Sirène alarme - Navigation - Air conditionné - Radiotéléphone
F12	10 A	Feu de position avant droit - Feu de position arrière droit
F13	-	-

Fusibles sous planche de bord (Boîtier B2)

Repère	Ampérage	Fonctions
F14	30 A	Condamnation centralisée/Supercondamnation
F15	30 A	Lève-vitres arrière
F16	10 A	Commande sous volant - Calculateur airbag - Boîtier fusibles sous capot
F17	10 A	Feu de stop arrière droit
F18	10 A	Capteur d'angle du volant - Contacteur du levier de boîte automatique - Prise diagnostic
F19	SHUNT	-
F20	-	-
F21	-	-
F22	10 A	Feu de position avant gauche - Feu de position arrière gauche
F23	15 A	Alimentation des calculateurs (ABS - Moteur - Suspension) - ESP/ASR
F24	15 A	Air conditionné - Radiotéléphone - Aide au stationnement - Cadres de bord - Amplificateur du téléphone
F25	-	-
F26	5 A	Éclairage de coffre

TABLEAU DES FUSIBLES

Fusibles sous planche de bord (Boîtier C2)

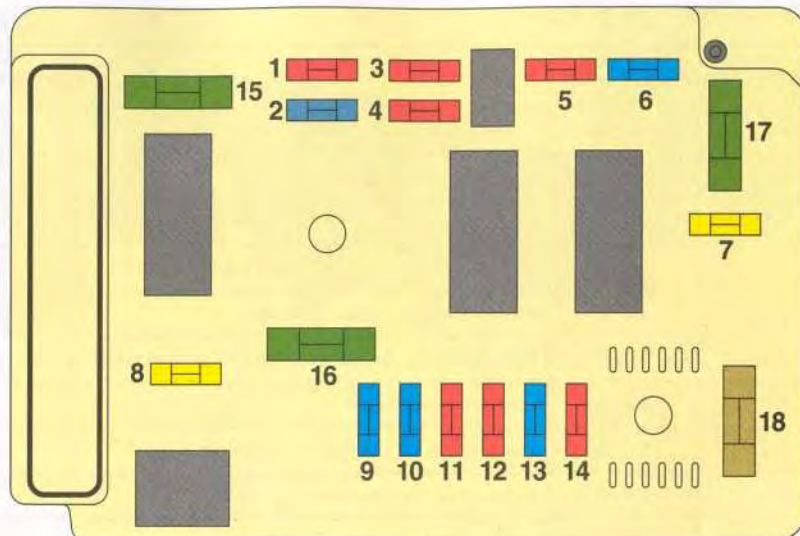
Repère	Ampérage	Fonctions
G29	30 A	Lunette arrière chauffante
G30	5 A	Éclairage de coffre
G36	30 A	Amplificateur hi-fi
G37	30 A	Siège électrique avant droit
G38	30 A	Siège électrique avant gauche
G39	30 A	Siège chauffant avant droit
G40	30 A	Siège chauffant avant gauche



Fusibles sous-capot moteur

Boîtier de fusibles

Pour accéder au boîtier situé dans le compartiment moteur, déclipsez le couvercle.



Après intervention, refermez très soigneusement le couvercle.

L'intervention sur les MAXI fusibles de protections supplémentaires, situés dans les boîtiers, est réservée au Réseau CITROËN.

TABLEAU DES FUSIBLES

Fusibles sous-capot moteur

Repère	Ampérage	Fonctions
F1	10 A	Feux de recul
F2	15 A	Pompe de carburant
F3	10 A	Calculateurs (ABS, suspension pilotée) - ESP/ASR
F4	10 A	Calculateurs (contrôle moteur, BVA)
F5	10 A	Filtre à particules Diesel
F6	15 A	Projecteurs antibrouillard
F7	20 A	Lave-projecteurs
F8	20 A	Relais du contrôle moteur
F9	15 A	Feux de croisement gauche
F10	15 A	Feux de croisement droit
F11	10 A	Feux de route gauche
F12	10 A	Feux de route droit
F13	15 A	Avertisseur sonore
F14	10 A	Lave-vitres
F15	30 A	Actuateurs du contrôle moteur (bobine d'allumage, electro-vanne, sonde oxygène)
F16	30 A	Pompe à air
F17	30 A	Essuie-vitre avant
F18	40 A	Pulseur d'air



BLOC OPTIQUE AVANT

- 1 Feu de croisement
- 2 Feu de route/Projecteur antibrouillard
- 3 Feu de position
- 4 Feu indicateur de direction

Nota : Un léger voile de buée peut apparaître sur la surface de la glace du projecteur, dans certaines conditions d'utilisation.



Si le projecteur est muni de ce symbole, toute intervention sur le changement de la lampe de feux de croisement Xénon D2R est réservée au Réseau CITROËN (risque d'électrocution).



Feu de croisement

Retirez en tournant d'un quart de tour le protecteur plastique.

Débranchez le connecteur.

Appuyez et dégagez les barrettes.

Sortez la lampe.

Lampe :

- H7 pour les véhicules non équipés de lampes au Xénon.
- Xénon D2R pour les véhicules équipés de lampes au Xénon.

Feu de route/Projecteur antibrouillard

Retirez en tournant d'un quart de tour le protecteur plastique.

Débranchez le connecteur.

Appuyez et dégagez les barrettes.

Sortez la lampe.

Lampe :

- H4 pour les véhicules non équipés de lampes au Xénon.
- H1 (Sans antibrouillard) pour les véhicules équipés de lampes au Xénon.

Attention

Le changement d'une lampe à halogène doit se faire projecteur éteint depuis quelques minutes (risque de brûlure grave). Ne touchez pas directement la lampe avec les doigts, utilisez des chiffons non pelucheux.

Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti U.V. afin de ne pas détériorer le projecteur.

CHANGEMENT DE LAMPES

**Indicateur de direction avant**

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et tirez.

Remplacez le bloc indicateur de direction en engageant les ergots dans leur guide et verrouillez.

Lampe : PY 21 W (ambre).

Feu de position

Retirez en tournant d'un quart de tour le protecteur plastique.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et tirez.

Lampe : W 5 W.

**Rappel latéral d'indicateur de direction**

Poussez le boîtier vers l'avant ou vers l'arrière pour le déclipser et tirez vers vous.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe.

Lampe : PY 5 W.



Plafonnier

Déclipsez le couvercle du plafonnier pour accéder à la lampe.

Lampe : W 5 W

Spot de lecture

Déclipsez le couvercle du plafonnier, puis la cloison du spot concerné, pour accéder à la lampe.

Lampe : W 5 W

Éclaireur sous la planche de bord

Déclipsez l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Lampe : W 5 W



Éclaireur de coffre

Déclipsez l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Lampe : W 5 W



Éclaireur de boîte à gants

Déclipsez l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Lampe : W 5 W

Feu de bas de porte

Déclipsez le feu pour accéder à la lampe.

Lampe : W 5 W



CHANGEMENT DE LAMPES

(Berline)



BLOC OPTIQUE ARRIÈRE

Repérez la lampe défaillante.

Lampes :

- ① Feu de stop : P 21 W.
- ② Feu de direction : PY 21 W.
- ③ Feu de recul : P 21 W.
- ④ Feu antibrouillard et de position : P 21/4 W.



Démontage

Dans le coffre de rangement latéral, déclipsez le porte-lampes et débranchez le connecteur pour accéder à la lampe.



Remontez l'ensemble après avoir remplacé la lampe.



BLOC OPTIQUE ARRIÈRE

Repérez la lampe défaillante.

Lampes :

- ① Feu de stop et de position : P 21/5 W.
- ② Feu de direction : P 21 W.
- ③ Feu de recul : P 21 W.
- ④ Feu antibrouillard : P 21 W.

Démontage

Feu bas :

A - Retirez le capuchon, déposez l'écrou.

B - Retirez le capuchon, puis tirez par le trou avec le doigt pour décliper le feu.

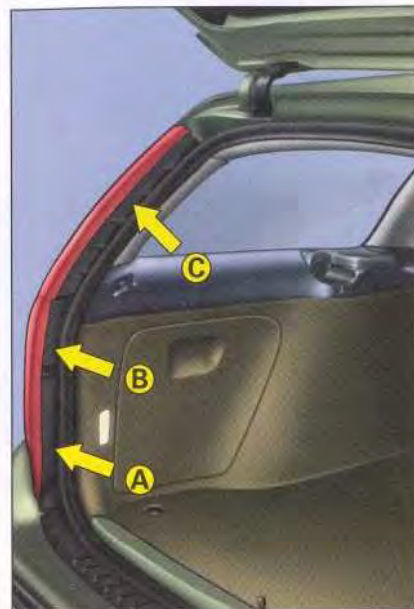
Tournez d'un quart de tour le porte-lampes et tirez-le.

Feu haut :

C - Retirez le capuchon, déposez l'écrou.

Maintenez par dessous et tirez vers vous pour décliper le feu.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et tirez-le.



Après le remplacement, remontez d'abord la partie haute puis la partie basse.

IMPORTANT :

Il est impératif de démonter le feu bas avant de démonter le feu haut.

CHANGEMENT DE LAMPES

**3^e Feu de stop** (Berline)

Hayon ouvert, déposez le protecteur plastique, puis déclipsez le porte-lampes.

Lampe : W 5 W. (5 Lampes).

**3^e Feu de stop** (Break)

Lampe : Feux à diodes.

**Plaque minéralogique**

Déclipsez le couvercle transparent puis tirez le porte-lampe.

Lampe : W 5 W.

**A la fin de chaque opération,
vérifiez le bon fonctionnement des feux.**

Dispositif d'attelage

Nous vous recommandons de faire effectuer le montage de ce dispositif par le Réseau CITROËN qui connaît les capacités de remorquage du véhicule. Il possède les instructions nécessaires relatives au montage d'un tel dispositif.

Remorquage (bateau, caravane, etc)

En cas de forte déclivité ou de surchauffe moteur, certaines fonctions deviennent indisponibles (commande séquentielle de boîte de vitesses automatique, air conditionné).



Dimensions (en mètre) :

A : 0,96

B : 1,12

Jeu de barres porte-tout

La conception du véhicule implique, pour votre sécurité et pour éviter d'endommager le pavillon, l'utilisation des barres porte-tout testées et approuvées par le Réseau CITROËN.

Recommandations

- Répartissez la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.
- Disposez la charge la plus lourde le plus près possible du toit.
- Arrimez solidement la charge et signalez-la si elle est encombrante.
- Conduisez avec souplesse, la sensibilité au vent latéral est augmentée. La stabilité de votre véhicule peut-être modifiée.
- Retirez la galerie ou les barres de toit aussitôt le transport terminé.

**Respectez la capacité de charge autorisée.
Charge maximale répartie sur les barres :**

Voir chapitre « Généralités ».



Accès à la roue de secours (Berline)

Soulevez le plancher de coffre à l'aide de la lanière de préhension.
 Bloquez la lanière de préhension dans le crochet situé sous la tablette.

Outillage

L'outillage est situé dans un boîtier de protection dans la roue de secours, retirez la sangle pour y accéder.



Accès à la roue de secours (Break)

Enroulez le tendelet, tournez d'un quart de tour les 4 anneaux d'arrimage.

Soulevez le plancher et placez le crochet dans la gouttière du pavillon.

Retirez la sangle, puis le boîtier de protection pour accéder à la roue.



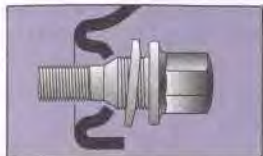
Outillage

L'outillage est situé dans un boîtier de protection dans la roue de secours.

Démontage

- 1 - Immobilisez le véhicule sur un sol horizontal. Serrez le frein de stationnement.
- 2 - Moteur tournant au ralenti, réglez la garde au sol en position hauteur maximale (voir Chapitre III – Confort « Réglage garde au sol »). Coupez le contact et engagez la première vitesse ou la marche arrière suivant la pente. (Pour modèle avec boîte de vitesses automatique, sélectionnez la position **P**.)
- 3 - Positionnez le cric à l'un des quatre emplacements prévus sur le soubassement à proximité des roues et développez-le jusqu'au sol à l'aide de la manivelle.
- 4 - Pour décliper l'enjoliveur, tirez à l'aide de l'extrémité de la clé démonte-roue par un des orifices de l'enjoliveur.
Pour les véhicules équipés de jantes en aluminium :
 - Avec enjoliveur central, déposez l'enjoliveur à l'aide de l'outil, pour accéder aux vis.
 - Avec vis apparentes, déposez les enjoliveurs de vis chromés à l'aide de l'outil, avant de dévisser les vis.
- 5 - Développez à nouveau le cric jusqu'à ce que la roue soit à quelques centimètres du sol.
- 6 - Déposez la vis supérieure, puis mettez en place le guide de centrage de roue.
- 7 - Dévissez les autres vis, déposez la roue.





Roue à usage temporaire

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours à usage temporaire, lors du montage de celle-ci, il est normal de constater que les rondelles des vis de roues ne viennent pas en appui sur la jante.

La roue de secours est maintenue par l'épaulement conique de la vis de roue, (voir schéma).

Lors du remontage de la roue d'origine, assurez-vous du bon état de propreté des rondelles des vis de roues.

Remontage de la roue de secours

- 1 - Engagez la roue sur le moyeu en vous aidant du guide de centrage de roue.
- 2 - Serrez les vis sans les bloquer et retirez le guide de centrage de roue pour remettre en place la dernière vis.
- 3 - Rétractez le cric et dégagez-le.
- 4 - Bloquez les vis de roue à l'aide de la clé démonte-roue.
- 5 - Ne remontez pas l'enjoliveur.
- 6 - Revenez à la position normale de la garde au sol (voir chapitre III - Confort - « Réglage garde au sol »).
- 7 - Remontez la roue d'origine réparée, dès que possible.
- 8 - Rétablissez la pression de gonflage de celle-ci (voir « Pression des pneumatiques »). Faites vérifier l'équilibrage.

Remontage de la roue initiale

- 1 - Engagez la roue sur le moyeu en vous aidant du guide de centrage de roue.
- 2 - Serrez les vis sans les bloquer et retirez le guide de centrage de roue pour remettre en place la dernière vis.
- 3 - Rétractez le cric et dégagez-le.
- 4 - Bloquez les vis de roue à l'aide de la clé démonte-roue.
- 5 - Replacez l'enjoliveur en prenant soin de l'orienter par rapport à la valve de la roue. Puis clipez l'enjoliveur en appuyant sur son pourtour.
- 6 - Revenez à la position normale de la garde au sol (voir chapitre III - Confort - « Réglage garde au sol »).
- 7 - Rétablissez la pression de gonflage de celle-ci (voir " Pression des pneumatiques ") et faites vérifier l'équilibrage.

ATTENTION

Ne vous engagez jamais sous le véhicule lorsque celui-ci est simplement soulevé par le cric.

**Le cric est spécifique à votre véhicule.
Ne l'utilisez pas pour d'autres usages.**

Remise en place de la roue
(Berline)

Remettez la roue dans le coffre, la boîte d'outillage dans la roue puis fixez l'ensemble par la sangle.

Débloquez la lanière de préhension du plancher de coffre pour le remettre dans sa position initiale.

Remise en place de la roue
(Break)

Remettez la roue dans le coffre, la boîte d'outillage dans la roue, puis la boîte de rangement et fixer l'ensemble par la sangle.

Retirez le crochet afin de redescendre le plancher, puis verrouillez les anneaux d'arrimage.

Roue équipée du système de détection de sous-gonflage

Ces roues comportent un capteur de pression, faites les réparer par le Réseau CITROËN.

Roue avec jante en aluminium

Vis antivol

Chaque roue est équipée d'une vis antivol. Pour déposer celle-ci, dévissez à l'aide d'une des deux douilles antivol (qui vous ont été remises lors de la livraison de votre véhicule avec le double des clés et la carte confidentielle) et de la clé démonte-roue.

ATTENTION

Les vis de roues sont spécifiques à chaque type de roue. En cas de changement des roues, assurez-vous auprès du Réseau CITROËN de la compatibilité des vis avec les nouvelles roues.

REMARQUE : notez soigneusement le numéro de code gravée sur la tête de douille antivol. Il vous permettra de vous procurer, dans votre réseau, un double des douilles antivol.

Détection de sous-gonflage des pneumatiques

Cette fonction permet de vous alerter en cas de sous-gonflage ou de crevaison. Pour cela, des capteurs contrôlent régulièrement l'état des roues du véhicule, dès que la vitesse est supérieure à 28 km/h.

Ce système ne dispense pas de faire contrôler régulièrement la pression des pneumatiques.

Avertisseur de sous-gonflage

Message affiché : « ROUE(S) DEGONFLEE(S) ».

Accompagné d'un signal sonore, il indique une pression insuffisante d'une (ou plusieurs) roue.

Faites contrôler et rétablissez la pression des pneumatiques le plus rapidement possible.

Crevasion d'une roue

Message affiché : « ROUE(S) CREVEE(S) ».

Accompagné d'un signal sonore, il indique un état de crevasion d'une roue.

Allumez vos feux de détresse et arrêtez-vous immédiatement en évitant toute manœuvre brusque. Prenez les précautions nécessaires, (voir Précautions d'utilisation - Conseils de sécurité - « En cas de crevasion »).

Si la roue endommagée est stockée provisoirement dans le coffre, elle émettra à nouveau ce message pour rappeler la nécessité de la faire réparer, ce qui empêchera l'affichage d'une alerte concernant une autre roue.

Roue non détectée

Message affiché : « X CAPTEUR(S) PRESSION PNEU. MANQUANT(S) ». Accompagné d'un signal sonore, il indique qu'une (ou plusieurs) roue n'est plus détectée.

Ce message s'affiche si :

- Une des roues équipées de capteurs est éloignée du véhicule (exemple : roue en réparation).
- Le véhicule est équipé de roues ne disposant pas de capteurs (exemple : roue de secours, monte temporaire de pneus neige).
- Un capteur de roue est défaillant. Consultez rapidement le Réseau CITROËN.

ATTENTION

Toute réparation ou tout changement de pneumatique sur une roue équipée de capteur

doit être effectué par le Réseau CITROËN.

Le système peut être passagèrement perturbé par des émissions radio électriques de fréquences voisines.



Conseils - Recommandations

Pour conduire en toute sécurité, il est très important de veiller à ce que les pressions de gonflage soient toujours conformes aux recommandations du Constructeur. Elles doivent être vérifiées avec une périodicité régulière, tous les mois par exemple, et systématiquement avant les longs trajets, sans oublier la roue de secours. Ces vérifications sont à faire **à froid** car la pression augmente au fur et à mesure que les pneus s'échauffent en roulage.

Ne dégonflez jamais un pneu chaud.

**ASSUREZ-VOUS EN PERMANENCE DU BON ÉTAT
ET DU GONFLAGE CORRECT DES PNEUMATIQUES.
Reportez-vous aux pressions indiquées sur la vignette
« Pression de gonflage » située côté porte conducteur.**

Voir Chapitre « Identification ».

Le remorquage « avant ou arrière soulevé » ou en position « hauteur minimale » est interdit.



Conseil :

Le remorquage à **faible allure sur une très courte distance** est exceptionnellement autorisé (selon la réglementation).

Dans tous les autres cas, il est nécessaire de faire transporter votre véhicule sur un plateau.

CONSIGNE - REMORQUAGE BOÎTE AUTOMATIQUE

Mettez le sélecteur sur la position **N** (point mort).

Remorquage au sol

Des anneaux sont placés à l'avant et à l'arrière du véhicule.

Déclipez le cache à l'aide d'une pièce de monnaie ou d'un outil de type tournevis.

La clé de contact doit être en position « A » pour conserver la direction.

Utilisez une barre avec accrochage aux anneaux indiqués ci-dessus.

L'anneau de remorquage est démontable, il est rangé dans le boîtier de protection du cric placé dans la roue de secours.

ATTENTION

Moteur arrêté, la direction et le freinage ne sont plus assistés.



	Pages
Généralités	156 → 161
Consommations	162
Dimensions	163-164
Identification	165
Index alphabétique	166 → 168

Type moteur	1.8i 16V	1.8i 16V BVA	2.0i 16V
Capacité du réservoir de carburant	Environ 66 litres		
Carburants utilisés	Essence sans plomb RON 95 - RON 98		
Diamètre de braquage mini entre murs (en m)	11,39		
Puissance administrative	7	8	9
Vitesse maximale théorique (km/h)	196	193	208
Masse (kg)			
A vide	1 290	1 315	1 318
En charge	1 810	1 835	1 845
Maximum admis sur l'arrière	900	900	900
Totale roulant	3 310	3 335	3 345
Remorque freinée	10% < Pente ≤ 12%	1 500	1 500
	8% < Pente ≤ 10%	1 550	1 550
	Pente ≤ 8%	1 800	1 800
Remorque non freinée	680	695	695
Maximale sur flèche	75	75	75
Maximale sur barre de toit	75	75	75

GÉNÉRALITÉS ESSENCE

Berline

2.0i 16V BVA	2.0 HPi	V6/24 S	V6/24 S BVA
Environ 66 litres			
Essence sans plomb RON 95 - RON 98			
11,39		12,46	
9	8	13	14
201	210	240	232
Masse (kg)			
1 325	1 325	1 480	1 520
1 845	1 845	2 010	2 020
900	900	950	950
3 345	3 345	3 610	3 420
1 500	1 500	1 600	1 400
1 600	1 600	1 700	1 700
1 900	1 900	2 000	2 000
700	700	750	750
75	75	75	75
75	75	75	75

Masses : se reporter à la plaque d'identification du constructeur.

BVA : Boîte de vitesses automatique.

Respectez les capacités de remorquage de votre véhicule.

Dans chaque pays il est impératif de respecter les charges remorquables admises par la législation locale. Pour connaître les possibilités de remorquage de votre véhicule et sa masse totale roulante admissible, consultez le Réseau CITROËN.

Pour la Belgique et la Suisse : voir fiche homologation ou réception par titre.

Type moteur	2.0 HDi 90cv	2.0 HDi 109cv FAP	2.0 HDi 110cv	2.0 HDi 110cv BVA	2.0 HDi 110cv FAP BVA	2.2 HDi FAP	2.2 HDi FAP BVA
Capacité du réservoir de carburant	Environ 68 litres						
Carburants utilisés	Gazole						
Diamètre de braquage mini entre murs (en m)	11,39					12,46	
Puissance administrative	6	6	6	7	7	8	8
Vitesse maximale théorique (km/h)	180	191	192	188	187	205	203
Masse (kg)							
A vide	1 360	1 399	1 385	1 410	1 424	1 485	1 520
En charge	1 880	1 905	1 905	1 910	1 910	1 985	2 020
Maximum admis sur l'arrière	950	900	900	900	900	950	950
Totale roulante	3 380	3 405	3 405	3 410	3 410	3 485	3 120
Remorque freinée	10% < Pente ≤ 12%	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 100 ⁽²⁾
	8% < Pente ≤ 10%	1 600	1 600	1 600	1 600	1 600	1 250 ⁽²⁾
	Pente ≤ 8%	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	1 300 ⁽²⁾
Remorque non freinée	715	730	730	740	740	750	750
Maximale sur flèche	75	75	75	75	75	75	75
Maximale sur barre de toit	75	75	75	75	75	75	75

GÉNÉRALITÉS ESSENCE

Break

159

1.8i 16V	2.0i 16V	2.0i 16V BVA	2.0 HPi	V6/24 S	V6/24 S BVA
Environ 66 litres					
Essence sans plomb RON 95 - RON 98					
12,46					
7	9	9	9	14	14
193	203	194	204	234	226
Masse (kg)					
1 371	1 367	1 374	1 374	1 522	1 547
1 971	1 967	1 974	1 974	2 142	2 160
1 080	1 080	1 080	1 080	1 100	1 100
3 271	3 467	3 474	3 474	3 742	3 460
1 300	1 500	1 500	1 500	1 600	1 300 ⁽¹⁾
1 400	1 600	1 600	1 600	1 700	1 600
1 800	1 900	1 900	1 900	2 000	1 900
720	720	720	720	750	750
75	75	75	75	75	75
75	75	75	75	75	75

Masses : se reporter à la plaque d'identification du constructeur.

BVA : Boîte de vitesses automatique.

(1) La masse remorque freinée peut être augmentée jusqu'à 1600 kg, à condition de diminuer la charge du véhicule pour ne pas dépasser la masse totale roulante.

(2) La masse remorque freinée peut être augmentée jusqu'à 1400 kg, à condition de diminuer la charge du véhicule pour ne pas dépasser la masse totale roulante.

Respectez les capacités de remorquage de votre véhicule.

Dans chaque pays il est impératif de respecter les charges remorquables admises par la législation locale. Pour connaître les possibilités de remorquage de votre véhicule et sa masse totale roulante admissible, consultez le Réseau CITROËN.

Pour la Belgique et la Suisse : voir fiche homologation ou réception par titre.

GÉNÉRALITÉS DIESEL

Break

Type moteur	2.0 HDi 90cv	2.0 HDi 109cv FAP	2.0 HDi 110cv	2.0 HDi 110cv BVA	2.0 HDi 110cv FAP BVA	2.2 HDi FAP	2.2 HDi FAP BVA	
Capacité du réservoir de carburant	Environ 68 litres							
Carburants utilisés	Gazole							
Diamètre de braquage mini entre murs (en m)	12,46							
Puissance administrative	6	6	6	7	7	8	8	
Vitesse maximale théorique (km/h)	175	186	187	183	182	201	198	
Masse (kg)								
A vide	1 423	1 452	1 438	1 464	1 478	1 518	1 558	
En charge	2 023	2 038	2 038	2 064	2 064	2 148	2 175	
Maximum admis sur l'arrière	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080	1 100	1 100	
Totale roulante	3 423	3 538	3 538	3 564	3 564	3 598	3 175	
Remorque freinée	10% < Pente ≤ 12%	1 400	1 500	1 500	1 500	1 500	1 450 ⁽¹⁾	1 000 ⁽²⁾
	8% < Pente ≤ 10%	1 500	1 600	1 600	1 600	1 600	1 650	1 050 ⁽²⁾
	Pente ≤ 8%	1 900	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	1 100 ⁽²⁾
Remorque non freinée	745	750	750	750	750	750	750	
Maximale sur flèche	75	75	75	75	75	75	75	
Maximale sur barre de toit	75	75	75	75	75	75	75	

Masses : se reporter à la plaque d'identification du constructeur.

BVA : Boîte de vitesses automatique.

(1) La masse remorque freinée peut être augmentée jusqu'à 1500 kg, à condition de diminuer la charge du véhicule pour ne pas dépasser la masse totale roulante.

(2) La masse remorque freinée peut être augmentée jusqu'à 1300 kg, à condition de diminuer la charge du véhicule pour ne pas dépasser la masse totale roulante.

Respectez les capacités de remorquage de votre véhicule.

Dans chaque pays il est impératif de respecter les charges remorquables admises par la législation locale. Pour connaître les possibilités de remorquage de votre véhicule et sa masse totale roulante admissible, consultez le Réseau CITROËN.

Pour la Belgique et la Suisse : voir fiche homologation ou réception par titre.

CONSOMMATIONS *

(en litres/100 km)

Type moteur	1.8i 16V		2.0i 16V		2.0 HPI	V6/24 S		2.0 HDi 90cv	2.0 HDi 110cv		2.0 HDi 110cv FAP		2.2 HDi FAP	
BERLINE	BVM	BVA	BVM	BVA	BVM	BVM	BVA	BVM	BVM	BVA	BVM	BVA	BVM	BVA
Circuit urbain	10,6	12,3	11,5	12,3	10,3	13,9	14,5	7,7	7,4	8,9	7,8	8,7	8,7	9,8
Circuit extra urbain	6,0	6,2	6,4	6,4	6,0	7,1	7,6	4,7	4,6	5,1	4,6	4,8	4,8	5,4
Circuit mixte	7,7	8,4	8,3	8,6	7,5	9,6	10,2	5,7	5,6	6,5	5,8	6,3	6,3	7,0
Émission CO₂(1)	182	201	197	206	177	226	241	152	147	173	153	165	167	185
BREAK	BVM	–	BVM	BVA	BVM	BVM	BVA	BVM	BVM	BVA	BVM	BVA	BVM	BVA
Circuit urbain	10,8	–	11,9	12,7	10,4	13,8	14,8	7,7	7,6	9,3	8,0	9,0	8,7	9,9
Circuit extra urbain	6,2	–	6,4	6,4	6,2	7,4	7,7	4,8	4,6	5,2	4,9	5,0	5,0	5,4
Circuit mixte	7,9	–	8,4	8,7	7,7	9,8	10,4	5,9	5,7	6,7	6,0	6,5	6,4	7,1
Émission CO₂(1)	187	–	200	208	185	230	245	155	149	178	159	173	169	187

BVM : Boîte de vitesses manuelle.
BVA : Boîte de vitesses automatique.

(1) Unité en g/km sur circuit mixte.

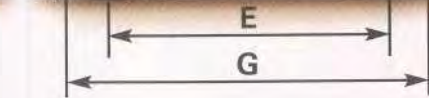
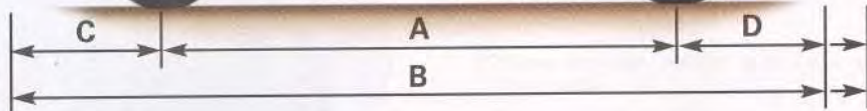
* Suivant Directive CE 1999/100.

Les indications de consommation de carburant correspondent aux valeurs communiquées au moment de l'impression.

DIMENSIONS

(en mètre)

	BERLINE	BREAK
A	2,75	2,75
B	4,62	4,76
C	0,97	0,97
D	0,90	1,04
E	1,51	1,51
F	1,54	1,54
G	1,77	1,77
H	1,48	1,52 1,56*
I	2,10	2,10



* Avec barres de toit

DIMENSIONS

(en mètre)

	Berline	Break
A	1,18	1,18
B	0,55	0,48
C	0,98	1,09
D	1,17	1,13
E	0,87	0,88
F	1,68	1,78
G	0,66	0,66
H	0,66	0,79



**A Plaque constructeur**

Sous le coussin de la banquette arrière côté gauche.

- 1 : Numéro de réception communautaire.
- 2 : Numéro dans la série du type.
- 3 : Poids en charge.
- 4 : Poids total roulant.
- 5 : Poids maximal sur l'essieu avant.
- 6 : Poids maximal sur l'essieu arrière.

B Numéro de série sur la carrosserie**C Numéro de série sur la planche de bord****D Référence couleur peinture. Référence pneumatiques. Pression des pneumatiques.**

En France, le type du véhicule et le numéro de la série sont également indiqués sur la carte grise.

Toute pièce de rechange CITROËN d'origine est une exclusivité de la marque.

Il est conseillé d'utiliser des pièces de rechange CITROËN pour votre sécurité et la Garantie.



- A** A.B.S. 47-84-XVI
 Accessoires électriques
 auxiliaires XIX
 Aérateurs 91
 Affichage messages . 55 → 59
 Afficheur
 multifonctions 49 → 51
 Aide au chargement 29
 Aide au démarrage 85
 Aide au stationnement 87
 Air conditionné 90-91
 Air conditionné
 automatique 95 → 99
 Air conditionné
 manuel 92-93
 Air réfrigéré 92-93
 Alarme anti-effraction 10-11
 Alimentation carburant
 (coupure) XV
 Allume-cigares 105
 Ampoules
 (changement) 139 → 143
 Anneau de remorquage 153
 Anneaux d'arrimage 28
 Antidémarrage
 électronique 7-47
 Antivol 72-73
 Appuis-tête 19-26
 Arrêt impératif 47
 Attelage 145
 Autoradio 109
 Avertisseur optique 62
 Avertisseur sonore 62
- B** Bac de rangement 103
 Banquette rabattable 25-26
 Barres de toit 146-XXV
 Batterie 128-129-XV-XVIII
 Boîte à gants 102
 Boîte de vitesses
 automatique 77 → 81
 Boîte de vitesses manuelle 76
- C** Cadrons de bord 34 → 42
 Capacités 125
 Capot moteur 14
 Caractéristiques
 techniques 155
 Carburant 15-16
 Carburant
 (économies) XXIV → XXVI
 Carburant (jauge) 35-37-39
 CARTE CODE 8
 Catalyseur XXI
 Ceintures de sécurité VIII-IX
 Cendriers 105
 Changement de
 lampes 139 → 144
 Changement de pile de
 télécommande 6
 Changement de
 roue 147 → 150
 Charge batterie (voyant) 47
 Charge
 remarquable 156 → 161-XVII
 Circuit de
 refroidissement 114-123
 CITROËN préfère TOTAL XXXII
 Clé antidémarrage
 électronique 7
 Clés 7-8
 Climatisation 90 → 99
- C** Coffre 28 → 30
 Coffre (condamnation) ... 12-13
 Commande
 d'éclairage 62 → 64
 Compte-tours 34-36-38
 Compteur
 kilométrique 34-36-38
 Conduite 71
 Conduite de nuit 42
 Confort 89-102 → 105
 Conseils de
 sécurité 85-145-XIII → XVII
 Conseils pratiques 127
 Consommations 162
 Contact 72-73
 Contrôle dynamique
 de stabilité (ESP) 85-86
 Coupure (alimentation
 carburant) XV
 Coussins gonflables
 (airbags) 21-III → VII
 Crevaison 147 → 151
 Cric 147 → 149
- D** Découvrir son véhicule 3
 Dégivrage -
 désembuage 61-92-95-99
 Démarrage moteur 74-75
 Démarreur 72-73
 Dépannage batterie 129
 Désembuage arrière 61
 Dimensions 163-164
 Direction assistée 114-122
 Documents de bord 102
- E** Éclairage 62 → 64-XIII
 Éclairage intérieur 100-101



- E** Économies de
 carburant XXIV → XXVI
 Enfants 13-46-XI
 Enjoliveurs 148-149
 Entretien 113
 Entretien
 carrosserie XXVIII → XXIX
 Entretien habitacle XXX
 Entretien pneumatiques XX
 Environnement XXVII
 Essuie-vitres 60-61
- F** Feux antibrouillard 46-64
 Feux de bas
 de porte 101-141
 Feux de croisement 46-63
 Feux de détresse 62
 Feux de position 63
 Feux de route 46-63
 Feux de stop 142-144
 Filet de maintien 28
 Filet de protection (Break) .. 31
 Filtre à air 114 → 119
 Filtre à particules (diesel) ... 88
 Filtre à pollens 91-99
 Frein de
 stationnement 46-84-XVI
 Freins (contrôle
 d'usure) 46-XVI
 Fusibles 130 → 138
- G** Garde au sol 106-107
 Gaz d'échappement XXI-XV
 Généralités 156 → 161
- H** Haut-parleurs 110
 Hayon 13
 Huile moteur (capacité) 125
- I** Identification du véhicule .. 165
 Indicateur de kilométrage ... 41
 Indicateur de
 maintenance 43-44
 Indicateur de niveau d'huile
 moteur 40
 Indicateur de température de
 liquide de
 refroidissement 35-37-39
 Indicateurs de direction 62
 Instruments de bord . 34 → 42
- L** Lampes
 (remplacement) ... 139 → 144
 Lave-projecteurs 61-125
 Lave-vitres 61-125
 Lave-vitres (capacité) 125
 Lecteur de cartes 100
 Lecture de badge 104
 Levage, remorquage 153
 Lève-vitres 68-69
 Levier de vitesses
 automatique 77 → 81
 Levier de vitesses manuel .. 76
 Liquide de freins 124-XVI
 Liquide de
 refroidissement 123
 Localisation du véhicule 5
 Location de voitures 14
 Lunette arrière (Break) 14
 Lunette arrière
 (désembuage) 61
- M** Maintenance
 (indicateur) 43-44
 Marche arrière 76-79-87
 Matériel injection
 (Diesel) 120-121
- M** Messages
 (affichage) 55 → 59
 Mise en route 74-75
 Mode économie 73
 Montre numérique 51
 Moteur 1.8i 16V 114-115
 Moteur 2.0HDI 114-118
 Moteur 2.0HPi 114-116
 Moteur 2.0i 16V 114-115
 Moteur 2.2HDI 114-119
 Moteur V6 Injection
 24 soupapes 114-117
 Moteur sous-capot 114 → 119
 Moyens de retenue
 enfants 22 → 24-X → XII
- N** Niveaux 122 → 124
 Niveaux et vérifications 114
- O** Ordinateur de bord .. 52 → 54
 Orifice du réservoir de
 carburant 15
 Outillage 147
 Ouvertures 12 → 14
- P** Pare-soleil 104
 Plafonniers 100
 Plaque moteur
 constructeur 165
 Plaquettes de freins
 (contrôle) XVI
 Pneumatiques XX
 Poids 156 → 161
 Poignées de maintien 104
 Portes 12-13
 Pose des haut-parleurs 110

- P** Position de conduite XX
 Poste de conduite 32-33
 Précautions hivernales XXIII
 Préchauffage diesel 47
 Prééquipement radio 109
 Pression des pneumatiques ... 151-152-XXV
 Prétensionneurs VIII-IX
 Prise accessoire
 12 volts 29-105
 Projecteurs (commande) 63
 Projecteurs
 antibrouillard 46-64
 Protection de l'environnement XXVII
 Protection des enfants X-XII
- Q** Qualité des carburants 16
- R** Radiateur (niveau) 123-XV
 Radio 109
 Rangement des documents de bord 102
 Réamorçage gazole 121
 Recyclage d'air 92-97
 Recyclage des matériaux XXVIII
 Référence peinture 165
 Réglage des ceintures ... VIII-IX
 Réglage des sièges .. 17 → 19
 Réglage du volant 20
 Réglage garde au sol 106-107
 Réglage montre 51
 Régulateur de vitesse 82-83
 Remorquage .. 145-153-XV-XVII
 Remplacement batterie 129
- R** Remplacement d'une roue 147 → 150
 Remplacement fusibles 130 → 138
 Remplacement lampes 139 → 144
 Remplissage carburant 15
 Remplissage moteur 114 → 124
 Répartition d'air 94
 Rétroviseurs 65 → 67
 Rétroviseurs dégivrants 65
 Rhéostat d'éclairage 42
 Rideau arrière 104
 Rideau toit ouvrant 111
 Rodage XXII
- S** Sécurité (conseils) 145-XIII → XVII
 Sécurité enfant (portes) . 13-46
 Sièges arrière 25-26
 Sièges avant 17 → 19
 Sièges chauffants 17-19
 Sièges enfant 22 → 24-X → XII
 Signal de détresse 62
 Signal sonore 62
 Signal sonore feux allumés 63
 Signalisation 62 → 64
 Signalisation sonore 62
 Sommaire 1
 Sous-capot moteur 115 → 119
 Spot d'éclairage 100
 Super-condamnation 9
 Survitesse, alerte 54
 Suspension hydraulique 108
 Système A.B.S. 84-XVI
- S** Système Airbag 21-III → VII
 Système d'assistance au freinage d'urgence 85
- T** Tableau de bord 32-33
 Tablette arrière 27-30-XVII
 Tapis de coffre 29
 Télécommande 4 → 6
 Témoins lumineux 45 → 48
 Température extérieure 49 → 51
 Tendelet 30
 Tiroir 102
 Toit ouvrant 111-112
 Trappe (pour objets longs) . 26
 Trappe à carburant 15
 Trappe de rangement 30
 Troisième feu de stop 144
- U** Usure des plaquettes de freins 46-XVI
 Usure des pneumatiques ... XX
- V** Ventilation 91 → 98
 Vérifications 114 → 119
 Vérifications, niveaux 122 → 124
 Verrouillage centralisé électrique 4-7-9
 Visibilité 60-61-XIII
 Vitesse (régulateur) 82-83
 Vitesses automatiques 77 → 81
 Vitesses manuelles 76
 Vitres électriques 68-69
 Volant réglable 20
 Voltmètre 37
 Voyants lumineux 45 → 48

PRÉCAUTIONS D'UTILISATIONS

!

POSITION DE CONDUITE	II
AIRBAGS	III → VII
CEINTURES DE SÉCURITÉ	VIII - IX
LES MOYENS DE RETENUE POUR ENFANTS	X → XII
CONSEILS DE SÉCURITÉ	XIII → XVII
BATTERIE	XVIII
ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES AUXILIAIRES	XIX
PNEUMATIQUES	XX
CATALYSEUR	XXI
RODAGE	XXII
PRÉCAUTIONS HIVERNALES	XXIII
CONSEILS POUR ÉCONOMISER LE CARBURANT	XXIV → XXVI
RECYCLAGE ET ENVIRONNEMENT	XXVII
ENTRETIEN CARROSSERIE	XXVIII - XXIX
ENTRETIEN INTÉRIEUR	XXX
CITROËN PRÉFÈRE TOTAL	XXXI
CITROËN SERVICE	XXXII



SCHÉMA DES POSITIONS DE CONDUITE

- ① Bonne
- ② Mauvaise (trop près)
- ③ Mauvaise (trop loin)

CONSEILS POUR RÉGLER VOTRE POSITION DE CONDUITE

Réglage du siège (voir « Sièges avant »)

- **Longitudinal :**

Réglez le siège de façon à pouvoir **débrayer à fond** confortablement, en roulage, pied droit sur l'accélérateur et pied gauche sur le repose-pied. Vos cuisses devront être soutenues par le coussin du siège.

- **Inclinaison du dossier :**

Réglez le dossier de façon à avoir votre dos confortablement maintenu sur toute sa hauteur par le siège. Pour que les ceintures de sécurité soient totalement efficaces, il ne faut jamais conduire avec un dossier trop incliné.

- **Appui-tête :**

Pour que l'appui-tête remplisse efficacement son rôle d'élément de sécurité, son sommet doit être au moins aligné avec le sommet de la tête ou sinon être positionné à sa hauteur maximale.

Réglage du volant

(voir « Réglage du volant »)

Réglez le volant pour que vos bras soient légèrement pliés, quand vous tenez le volant, en position « 9 h 15 ».

Assurez vous de conserver une bonne visibilité de l'ensemble des affichages du tableau de bord.

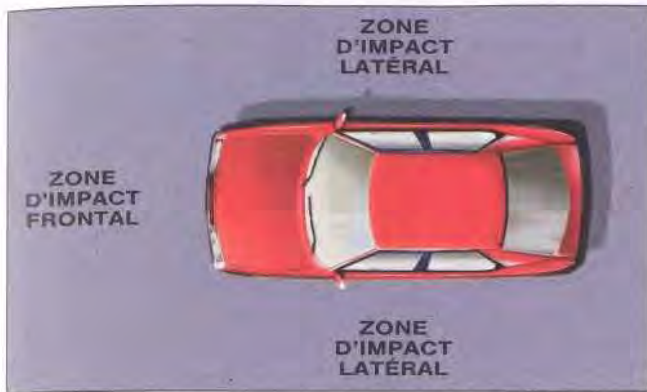
Réglage de la ceinture de sécurité (voir « Ceintures de sécurité »)

Positionnez la ceinture, de façon à ce que la sangle passe au milieu de l'épaule.

Puis si nécessaire, reprenez les réglages pour affiner votre position de conduite.

IMPORTANT

Par mesure de sécurité,
n'effectuez pas de réglage de votre position
de conduite en roulant.



Zones d'impact déclenchant le fonctionnement du ou des airbags

Le système comprend :

- Les équipements de contrôle, de détection et de fonctionnement permettant le déclenchement des airbags nécessaires à votre protection, suivant l'intensité et l'angle d'impact du choc.
- Un airbag conducteur situé dans le volant, sous le capuchon central.
- Un airbag passager, situé dans la planche de bord.

L'airbag passager peut être neutralisé. Voir « Neutralisation de l'airbag passager ».

- Deux airbags latéraux situés dans le flanc de dossier des sièges avant (conducteur et passager), du côté de la porte.
- Deux airbags rideaux situés sur les bords intérieurs de toit.

Suivant version :

- Un témoin, au combiné de bord s'allume quelques secondes à chaque mise du contact. En cas de défaut, il clignote pendant quelques minutes puis reste allumé fixe. Dans ce cas, ou s'il ne s'allume pas, consultez au plus tôt le Réseau CITROËN.
- En cas de défaut, un message apparaît sur l'afficheur, consultez au plus tôt le Réseau CITROËN.



Airbag frontal avant

Airbags frontaux avant

L'airbag est un équipement complémentaire à la ceinture de sécurité, conçu pour entrer en action dans les cas de choc frontal important.

Son rôle est de s'interposer entre l' (ou les) occupant(s) avant du véhicule et la planche de bord, pour amortir leur projection en avant lors d'un choc frontal important et permettre ainsi de limiter les risques de traumatismes à la tête et au buste.

Le gonflage de l'airbag s'adapte automatiquement à la sévérité du choc.

Il n'entrera pas en action lors d'un choc ou d'un accrochage léger par l'avant, lors d'une collision arrière ou latérale, ou en cas de tonneaux, car il ne serait d'aucune utilité.

L'airbag passager peut être neutralisé. Voir « Neutralisation de l'airbag passager ».

Fonctionnement :

En cas de choc frontal violent, le ou les airbags se gonflent instantanément en déchirant les points de rupture aménagés dans le capuchon central du volant ou dans la planche de bord, côté passager. Il amortit la projection en avant de l'occupant puis se dégonfle rapidement (le tissu du coussin peut à cette occasion provoquer des irritations au visage).

Tout ceci survient dans un temps très court, de l'ordre du dixième de seconde.



Airbags latéraux avant



Airbags rideaux

Airbags latéraux avant

Airbags rideaux

Ils sont conçus pour entrer en action en cas de choc latéral important avec une orientation correspondant à la zone d'impact.

Les airbags latéraux et rideaux ne sont pas prévus pour entrer en action lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule, lors d'une collision arrière ou frontale ou en cas de tonneaux, car ils ne seraient d'aucune utilité.

Le rôle de l'airbag latéral est de s'interposer entre l'occupant (conducteur ou passager avant) et le panneau de porte. Il permet ainsi de limiter les risques de traumatisme au thorax.

Le rôle de l'airbag rideau est de s'interposer entre l'occupant avant ou arrière et les vitres. Il permet ainsi de limiter les risques de traumatisme à la tête.

Fonctionnement :

En cas de choc latéral violent, les airbags latéral et rideau (du côté de l'impact) se gonflent instantanément. L'airbag latéral amortit la projection du panneau de porte sur l'occupant puis se dégonfle rapidement.

Les airbags rideaux sont situés sur les bords intérieurs de toit et se développent le long des vitres de portes latérales.

Tout ceci survient dans un temps très court, de l'ordre du dixième de seconde.

* Suivant modèle, version ou pays

Précautions d'utilisation (airbag frontal) :

- **Les ceintures de sécurité doivent être utilisées systématiquement.**
- Ne fixez ou ne collez jamais rien sur le coussin central du volant, cela pourrait occasionner des blessures au visage lors du gonflage de l'airbag.
- Aucun objet ne doit se trouver entre le corps de la personne et l'airbag avant.
- Ne conduisez pas en tenant le volant par ses branches ou en laissant vos mains sur le coussin central du volant.
- Abstenez-vous de fumer (risque de brûlures ou de blessures lors du déploiement de l'airbag).
- Ne laissez pas un accessoire ou un objet sur la planche de bord, ou entre le corps de la personne et l'airbag avant, qui pourrait entraver son fonctionnement ou blesser le passager avant lors de son gonflage.
- Veillez à ce que votre passager ne pose pas ses pieds sur la planche de bord.
- Il est rappelé que les enfants de moins de dix ans doivent toujours prendre place à l'arrière du véhicule (voir « les moyens de retenue pour enfants »).
- Le conducteur et le passager avant doivent veiller à prendre l'habitude d'une position normale et verticale, en évitant d'être assis à une distance trop faible du volant ou de la planche de bord, afin de permettre le déploiement des airbags.

Précautions d'utilisation (airbag latéral) :

- Les ceintures de sécurité doivent être utilisées systématiquement.
- Ne fixez ou ne collez jamais rien sur les dossiers de sièges avant, cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du gonflage de l'airbag latéral.
- Aucun objet ne doit se trouver entre le corps de la personne et l'airbag latéral.
- **Ne recouvrez les sièges de housses** qu'avec des housses prévues à cet effet par le Constructeur.
- Le conducteur et le passager avant doivent veiller à prendre l'habitude d'une position assise normale et verticale, en évitant d'approcher plus que nécessaire le buste du panneau de portière.

Précautions d'utilisation (airbag rideau) :

- **Les ceintures de sécurité doivent être utilisées systématiquement.**
- Ne fixez ou ne collez jamais rien sur les montants et sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du gonflage de l'airbag rideau.
- Aucun objet ne doit se trouver entre le corps de la personne et l'airbag rideau.
- Le conducteur et les passagers doivent veiller à prendre l'habitude d'une position assise normale et verticale, en évitant d'approcher plus que nécessaire la tête de la vitre latérale.

IMPORTANT :

Il est indispensable pour votre sécurité d'avoir en permanence le dos appuyé sur le dossier du siège.

* Suivant modèle, version ou pays

Avertissement

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, tous deux étant dus à la détonation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive mais peut se révéler irritante pour les personnes atteintes de troubles respiratoires. Quittez votre véhicule rapidement après l'accident en vous assurant de pouvoir le faire sans danger. Si vous n'y parvenez pas, ouvrez les vitres ou les portes.

Le bruit de la détonation peut entraîner pendant un bref laps de temps une légère diminution de la capacité auditive. Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures à la tête, au buste ou au bras lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu dans certaines circonstances particulières, en raison de la nature même de ce système de retenue et de son mode d'action.

Ce dispositif, ne fonctionnant qu'une seule fois, ne pourra remplir sa fonction à nouveau si un deuxième choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident).

Il est impératif de faire remettre en état le système par le Réseau CITROËN.

Remplacement des systèmes pyrotechniques

Les systèmes pyrotechniques des airbags et des prétensionneurs ont été conçus pour être pleinement opérationnel pendant 10 ans ou 15 ans. Pour plus de sécurité, faites-les contrôler dans les 10 ans qui suivent l'achat du véhicule. Ce contrôle doit être effectué par le Réseau CITROËN.



Ceintures de sécurité à prétension pyrotechnique et limiteur d'efforts

- Les prétensionneurs ont pour but de tendre les ceintures de sécurité avant, de manière à plaquer fermement en arrière le corps des occupants contre le siège, et augmenter ainsi leur efficacité.
- Les ceintures de sécurité à limiteur d'efforts permettent d'augmenter la protection en cas de choc frontal en limitant les efforts de la ceinture de sécurité sur le corps.
- Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire et doit être impérativement associé à l'airbag frontal.

Ne jamais neutraliser l'airbag passager en présence d'un passager (hors siège enfant dos à la route).

Un témoin, au combiné de bord, vous signale que la ceinture conducteur n'est pas bouclée, contact mis.

Lors d'une collision ou d'un freinage en urgence, la ceinture vous maintiendra et vous évitera d'être éjecté de votre véhicule.

C'est pour cela que la législation oblige le port de la ceinture à toute place, y compris pour les futures mamans.

Avertissement

Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, tous deux étant dus à la mise à feu de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Remplacement des systèmes pyrotechniques des prétensionneurs

Ils doivent être changés après fonctionnement ou dans les dix ou quinze ans suivant la date de mise en circulation du véhicule, et ce, exclusivement par le Réseau CITROËN. Pour plus de sécurité, faites-les contrôler dans les dix ans qui suivent l'achat du véhicule.

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, toute intervention ou tout contrôle doit être effectué exclusivement par le Réseau CITROËN.

Toute intervention qui ne serait pas effectuée dans le respect strict des prescriptions pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des systèmes ou leur déclenchement intempestif avec le risque de provoquer des blessures corporelles.

* Suivant modèle, version ou pays



Bouclage de la ceinture

Tirez la sangle devant vous, par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas. Verrouillez la boucle dans son fermoir et vérifiez son bon verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

La partie abdominale de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin et être la plus serrée possible.

Afin d'éviter que le corps ne glisse sous la ceinture en cas de choc, maintenez les dossiers des sièges avant dans une position proche de la verticale.

Votre véhicule est équipé aux places avant de ceintures à enrouleur réglables en hauteur avec pré-tensionneur et limiteur d'efforts.

Votre véhicule est équipé aux places arrières de ceintures trois points à enrouleur.



Réglage de la ceinture en hauteur

Le bon positionnement du baudrier se situe au milieu de l'épaule (voir croquis). N'appliquez jamais la ceinture sur le cou ou ne la faites pas passer sous le bras.

Boucler sa ceinture est une obligation pour l'ensemble des occupants du véhicule.

Pour que la protection soit maximale, il est important de boucler correctement sa ceinture. Les conseils qui suivent vous aideront à y parvenir.

- Réglez toujours votre ceinture lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Ne faites pas passer la ceinture sur des objets durs ou cassants que vous auriez dans les poches.
- N'utilisez jamais de pinces ou de clips pour relâcher votre ceinture.
- N'utilisez jamais la même ceinture pour attacher plusieurs personnes.
- Ne transportez jamais un enfant sur vos genoux.
- Vérifiez régulièrement l'état et la propreté des sangles et des attaches.
- Faites vérifier périodiquement vos ceintures dans le Réseau CITROËN ainsi qu'après tout accident, même mineur.

* Suivant modèle, version ou pays

LES MOYENS DE RETENUE POUR ENFANTS*



Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg

Britax Babysure : s'installe dos à la route avec une ceinture trois points. En place passager avant, l'airbag frontal doit impérativement être neutralisé. Sinon, l'enfant risquerait d'être tué ou gravement blessé lors du déploiement de l'airbag. Pour installer le BRITAX Babysure, il existe deux passages de ceinture possibles : un passage standard et un passage alternatif, appelé « sangle sous coque », spécialement conçu pour les places équipées d'une ceinture de sécurité plus courte.

Groupe 1 : de 9 à 18 kg

Römer Prince : s'installe avec une ceinture deux ou trois points. Pour la sécurité de votre enfant, l'assise et le bouclier ne doivent jamais être dissociés.

Groupe 2 : de 15 à 25 kg

Römer Vario : s'installe avec une ceinture deux ou trois points.

Groupes 2, 3 : de 15 à 36 kg

L4 : Recaro Start : s'installe avec une ceinture trois points. La hauteur et la largeur du dossier ainsi que la longueur d'assise doivent être réglées en fonction de l'âge et de la corpulence de votre enfant.

L5 : Klippan Optima : s'installe avec une ceinture trois points. A partir de 6 ans (environ 22kg), seule la rehausse est utilisée.

La plupart des blessures graves liées à un accident se produisent alors que l'enfant n'est pas ou mal attaché. Suivez scrupuleusement les indications de montage du siège enfant portées dans la notice d'installation du fabricant du siège, et privilégiez l'usage de sièges enfant du type Isofix*** pour leurs facilité et sûreté d'installation,

Pour les réglementations BELGE et SUISSE, voir « Pour la Belgique » et « Pour la Suisse ».

Les jeunes enfants ne sont pas des adultes en miniature : jusqu'à l'âge de 7/8 ans environ, la proportion en poids entre la tête et le corps est très différente des adultes.

Lors d'une forte décélération ou d'un choc, le poids de la tête et la relative faiblesse des muscles du cou peuvent causer des lésions vertébrales graves.

Ce n'est qu'à partir de 10 ans et d'une taille d'environ 1,50 m, que vos enfants pourront voyager en toute sécurité en étant maintenus par la ceinture de sécurité adulte seule.

* Suivant modèle, version ou pays

** Consultez l'administration compétente de votre pays pour connaître les règles de transport des enfants en place passager

*** Voir notice du véhicule, chapitre : fixation des sièges enfant Isofix

Règles de transport des enfants en place passager avant en France**

La loi n'autorise à installer des enfants en place passager avant que dans les cas suivants :

- Lorsque l'enfant voyage dans un siège enfant dos à la route (de la naissance à 13 kg ou 18 kg). Dans ce cas, il est impératif de neutraliser l'airbag frontal passager. Sinon, l'enfant risquerait d'être tué ou gravement blessé lors du déploiement de l'airbag.
- Lorsque les places arrière sont occupées par d'autres enfants.
- Lorsque les sièges arrière sont inutilisables (rabattement) ou inexistantes.

Si votre enfant voyage en position face à la route en place passager avant, réglez le siège passager avant dans la position la plus reculée et laissez l'airbag actif.

CITROËN vous propose une gamme complète de sièges enfant se fixant à l'aide de la ceinture de sécurité. Ces sièges enfant ont été évalués en conditions de choc sur les véhicules de la marque et garantissent une sécurité optimale à vos enfants. Ils ont également été sélectionnés pour leur facilité d'installation et le confort de l'enfant.

Dans tous les cas, suivez scrupuleusement les indications de montage du siège enfant portées dans la notice d'installation du fabricant du siège.

La plupart des pays réglementent le transport des enfants en voiture, la vente et l'utilisation de moyens de retenue par catégorie de masses. Pour vous assurer une sécurité optimale, veillez à respecter les consignes suivantes :

- **Depuis 1992, tous les enfants de moins de 10 ans** doivent être transportés dans des dispositifs de retenue homologués adaptés à leur poids, aux places équipées d'une ceinture de sécurité.** Pour reconnaître un siège enfant conforme à la réglementation en vigueur, vous devez vérifier qu'il comporte une étiquette orange sur laquelle figure la gamme de poids pour son utilisation et son numéro d'homologation.
- **Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en position dos à la route** et il est recommandé d'utiliser cette position le plus longtemps possible (jusqu'à 2 ou 3 ans). En effet, jusqu'à cet âge, le cou de l'enfant est très vulnérable. La position dos à la route permet de soutenir uniformément le dos et la tête de l'enfant en cas de collision frontale ou de freinage brusque. Le cou de l'enfant subit alors peu d'efforts.
- Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière des véhicules. CITROËN vous recommande d'y installer votre enfant même lorsqu'il voyage dans un siège enfant dos à la route.

Pour le transport d'enfants

- Les portes arrière sont équipées d'un dispositif de verrouillage « Sécurité Enfants ». Ce dispositif permet de conserver l'ouverture depuis l'extérieur.
- Ne laissez jamais un jeune enfant dans un véhicule exposé au soleil toutes vitres fermées.
- Les enfants ne doivent pas se tenir debout entre les dossiers des sièges avant. Ils risquent d'être projetés en avant en cas de freinage brusque ou de choc.
- Avant d'ouvrir une porte, assurez-vous que la manœuvre peut s'effectuer sans danger.
- En quittant votre véhicule, retirez la clé de contact et serrez efficacement le frein de stationnement.
- Sous aucun prétexte, les enfants ne doivent voyager sur les genoux d'un passager (risque de projection sur le tableau de bord ou le pare-brise en cas de collision).
- Il est obligatoire d'utiliser les systèmes de retenue adaptés à l'âge, au poids des enfants et homologués (voir chapitre I - Découvrir son véhicule - « Les moyens de retenue pour enfants »).
- Ne laissez pas la clé dans le véhicule, les enfants pourraient s'enfermer avec la télécommande ou en appuyant sur le bouton de verrouillage centralisé des portes.

LES MOYENS DE RETENUE POUR ENFANTS

Pour la BELGIQUE - Protection des enfants

L'utilisation d'un dispositif de retenue « homologué » est obligatoire pour le transport d'enfants de moins de douze ans à toutes les places du véhicule équipées de ceintures de sécurité.

- les conducteurs sont tenus d'utiliser des dispositifs homologués et adaptés à la tranche de poids/âge pour le transport des enfants de moins de 12 ans :

- Ils doivent impérativement respecter les prescriptions de montage du dispositif dans le véhicule.

La réglementation permet l'utilisation de dispositifs de sécurité installés dos à la route. Ceux-ci peuvent être utilisés à l'arrière et à l'avant.

En aucun cas, il ne faut utiliser des sièges, couffins ou coussins prévus pour la maison. Seuls sont autorisés les dispositifs explicitement homologués pour le transport automobile.

Pour que vos enfants voyagent en toute sécurité, quel que soit leur âge, CITROËN a testé dans votre voiture puis sélectionné une gamme de dispositifs conçus pour assurer une protection maximale en cas de choc.

Ils sont disponibles dans votre point de vente CITROËN qui vous fournira documentations et conseils.

En place passager avant, il est impératif de neutraliser l'airbag frontal passager dès lors qu'un siège enfant « dos à la route » est installé à cette place. L'enfant risquerait d'être tué ou gravement blessé lors du déploiement de l'airbag.

Pour la SUISSE

OCR art. 3a ch. 1 et 3

ch. 1 : Dans les voitures de tourisme, les voitures de livraison, les minibus et les tracteurs à selle légers, le conducteur et les passagers doivent porter les ceintures de sécurité existantes pendant le trajet. Pour le transport des enfants jusqu'à douze ans, le 3 alinéa est applicable.

ch. 3 : Sur les sièges situés à côté du conducteur, les enfants de moins de sept ans doivent être attachés par un dispositif de retenue pour enfants (p. ex. un siège d'enfant) homologué par l'ECE ou agréé par le Département fédéral de justice et police. Les enfants de sept à douze ans doivent être attachés sur toutes les places par un tel dispositif ou par les ceintures de sécurité existantes ; lorsque le nombre des enfants de cette tranche d'âge transportés sur les sièges situés derrière le conducteur est supérieur à celui des places autorisées (art. 60, 2 et 3 al.), il faut au moins attacher autant d'enfants qu'il y a de ceintures de sécurité.

Interprétations selon le Manuel suisse des règles de circulation

Sur tous les sièges, le port de la ceinture de sécurité est, par principe, obligatoire pour toutes les personnes âgées de plus de 7 ans.

Sur les sièges équipés d'un coussin gonflable, il n'est pas permis de monter des sièges d'enfant dont le dossier est dirigé vers l'avant.

Réglez convenablement les appuis-tête.

OCR art. 60 ch. 2 et 3

ch. 2 : Sous réserve du 3 alinéa, le nombre des personnes transportées dans une voiture automobile n'excèdera pas celui des places autorisées.

ch. 3 : Sur les sièges situés derrière le conducteur, il est permis de transporter autant d'enfants de moins de sept ans qu'il est possible d'en faire asseoir ; trois enfants de sept à douze ans comptent pour deux personnes.

En place passager avant, il est impératif de neutraliser l'airbag frontal passager dès lors qu'un siège enfant « dos à la route » est installé à cette place. L'enfant risquerait d'être tué ou gravement blessé lors du déploiement de l'airbag.

	A L'AVANT	A L'ARRIERE
Enfants de 0 à 3 ans	Système de retenue, adapté à leur taille et à leur poids, homologué pour être placé à l'avant : - siège pour enfant utilisé dos à la route.	Système de retenue homologué, adapté à leur taille et à leur poids : - siège pour enfant utilisé dos à la route - lit-auto à ancrage fixe.
Enfants de 3 à 12 ans	Ceinture ou système de retenue toujours obligatoire. Système de retenue adapté vivement recommandé : - jusqu'à 4 ans ou 18 kg : siège pour enfant homologué - à partir de ± 5 ans : coussin rehausseur homologué avec ceinture.	
Adultes et enfants à partir de 12 ans	Ceinture obligatoire (sauf conducteur < 1,50 m).	Ceinture obligatoire.

Conseils et recommandations

Pour votre satisfaction, votre confort et votre sécurité au-delà des conseils indiqués dans les pages précédentes, nous nous permettons de vous rappeler quelques recommandations supplémentaires et non limitatives.

SÉCURITÉ DE CONDUITE

Pluie et froid

- Par temps de pluie ou de brouillard, gardez vos distances, ralentissez l'allure - distance de freinage augmentée - allumez vos feux de croisement et les feux antibrouillard dans les zones de brouillard dense.

L'adhérence diminue sur route mouillée ou glissante, notamment si les sculptures des pneus sont usées.

L'aquaplaning peut se produire selon la hauteur d'eau sur le sol, même avec des pneus en bon état.

- Changez les balais d'essuie-vitres dès qu'ils laissent des traces sur les vitres.

- Si la température extérieure est égale ou inférieure à 3°C soyez particulièrement vigilant (risque de verglas).

N'utilisez jamais les essuie-vitres et le lave-vitre par temps de gel au démarrage.

- **Sur neige**, l'adhérence très faible diminue considérablement le pouvoir de traction, de direction et de freinage.

En hiver, l'usage de pneus neige est conseillé, conduisez en souplesse sans accélération ou freinage brusque.

Ne faites pas patiner les roues au démarrage, roulez à vitesse très réduite.

En descente, utilisez au maximum le frein moteur (en deuxième ou première vitesse) et freinez le plus délicatement possible.

Vous trouverez dans le Réseau CITROËN des chaînes ou des pneus neige qui vous permettront de rouler avec un maximum de sécurité.

Éclairage et visibilité

- Assurez-vous toujours d'une bonne visibilité.

- Vérifiez l'état de propreté des vitres et des rétroviseurs intérieur et extérieurs.

- Vérifiez les réglages de vos rétroviseurs.

- Ayez toujours une boîte de lampes de rechange.

- Les dispositifs d'éclairage ont un rôle essentiel pour votre sécurité et celle des autres. Il faut qu'ils soient en bon état, bien réglés et propres.

Routes défoncées, inondées

Les routes défoncées peuvent endommager les pneus, les jantes, le soubassement ou provoquer des dérèglages du train roulant.

Sur route inondée, le moteur peut « avaler de l'eau » et subir des dommages irréversibles.

Si vous êtes surpris par une crue, dès que l'eau atteint le bas de caisse, n'insistez pas, arrêtez-vous et gagnez un lieu sûr.

* Suivant modèle, version ou pays



POUR INTERVENIR SANS DANGER

Toute intervention sous le capot moteur impose un minimum de précautions.

La prudence s'impose avant et pendant toute vérification.

- Laissez refroidir le moteur, tenez les enfants éloignés.
- Ne procédez pas à des interventions sans le matériel et les compétences requises.

Lieu d'intervention

La première règle de sécurité est de choisir un emplacement adapté.

Le véhicule doit être éloigné de toute voie publique ou de circulation. Les autres véhicules représentent une source de danger. **Ne pas intervenir** dans un local fermé ou insuffisamment ventilé, si le moteur doit tourner, les gaz d'échappement représentent un danger mortel.

Prenez garde à ce que votre véhicule ne soit pas arrêté sur des matières inflammables, la très haute température de fonctionnement du pot catalytique pourrait, par exemple, mettre le feu à des herbes sèches, hydrocarbures,...

Choisissez un emplacement plat, stable et à l'abri du vent. Tenez les enfants éloignés.

Incidents de parcours

Si un témoin d'alerte s'allume en cours de route, arrêtez-vous en respectant la sécurité des autres usagers et coupez le contact moteur.

En cas de crevaison

Allumez vos feux de détresse, faites sortir vos passagers, mettez-les en lieu sûr à l'écart de la circulation, derrière les glissières de sécurité ou sur le bas-côté.

Positionnez le cric avec soin pour éviter le basculement du véhicule (voir « Remplacement d'une roue »).

N'intervenez pas sous le véhicule soulevé avec le cric sans avoir placé des chandelles ou un autre support solide et fiable.

Capot

Avant d'ouvrir le capot, pensez à protéger vos mains et vos vêtements, laissez refroidir votre moteur.

Assurez-vous que le capot soit bien stable en position ouverte. Attention aux coups de vent ! La fermeture soudaine du capot peut représenter un danger.

Pièces mobiles

Moteur en marche, un certain nombre d'organes sont en mouvement.

A l'arrêt, moteur chaud, l'hélice du ventilateur peut se mettre en marche à tout moment. **Il faut donc éviter** de porter tout ce qui peut, par exemple, se coincer dans une poulie, ou être entraîné par une courroie : cravate, écharpe, foulard, cheveux flottants...

**Ne sous-estimez pas les difficultés,
assurez-vous de disposer des moyens et des compétences
nécessaires pour intervenir en toute sécurité.**

* Suivant modèle, version ou pays

Batterie (voir « Batterie »)

Si une pièce métallique met en contact les deux bornes de la batterie ou le (+) batterie et la carrosserie, elle déclenche un court-circuit et peut provoquer de graves brûlures et incendie.

La batterie contient de l'acide, dangereux pour la peau et les yeux.

Lors de toute intervention sur la batterie, le port de protections (gants, lunettes) est nécessaire.

Elle dégage de faibles quantités d'hydrogène, gaz explosif dans certaines conditions; il ne faut donc pas approcher de flamme de la batterie.

Coupure d'alimentation carburant

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité qui coupe l'alimentation en carburant en cas de choc.

Remorquage

(voir « Remorquage - levage »)

Nous vous rappelons que vous pouvez appeler CITROËN ASSISTANCE à toute heure. Les frais de dépannage sont couverts durant la période de garantie, pour toute panne due au véhicule lui-même.

Radiateur

La température du liquide de refroidissement atteint ou dépasse les 100°C en usage normal. **Il ne faut jamais enlever le bouchon d'un radiateur chaud**: il y a danger de projection de liquide et de vapeurs brûlantes (voir chapitre - Entretien - « Niveaux, vérifications »).

Huile

En usage normal, la température de l'huile moteur dépasse les 130°C. Risque de brûlures.

Échappement

Il en est de même pour toutes les pièces de l'échappement, attention à la température élevée de ces éléments.

Essence

Attention aux risques d'incendie si vous manipulez de l'essence ou en cas de fuite.

Gazole

Le circuit de gazole du véhicule HDi est sous haute pression, toute intervention nécessite une qualification particulière que le réseau CITROËN vous garantit.

EN TOUTES CIRCONSTANCES :

- Tenez les enfants éloignés et en sécurité.
- Évitez d'intervenir en bordure de voie de circulation.
En cas d'absolue nécessité, ne procédez à une intervention près de la circulation qu'en prenant toutes les précautions nécessaires.
- Invitez vos passagers à se tenir en sécurité hors du véhicule et au-delà de la chaussée (les bandes d'arrêt d'urgence et les accotements ne sont pas des lieux sûrs).
- Signalez votre véhicule.
- De préférence faites appel à un dépanneur professionnel agréé par CITROËN.



Le système de freinage

Élément essentiel de votre sécurité, il est assuré par des freins à disques (ou à disques et à tambours), et un double circuit hydraulique.

Une assistance réduit l'effort à exercer sur la pédale lorsque le moteur tourne.

Freins

- Si le voyant de niveau de liquide de frein s'allume en cours de route, arrêtez-vous immédiatement et faites appel au Réseau CITROËN.
- Sur route mouillée ou après un lavage, les freins peuvent répondre avec un léger retard, faites de temps à autre un léger freinage pour que la chaleur dégagée sèche les freins.

Système ABS

Ce système augmente la sécurité en empêchant le blocage des roues en cas de freinage brutal ou dans des conditions d'adhérence faible.

Il permet de garder le contrôle de la direction.

Frein de stationnement (voir chapitre - Conduite - « Freins »)

Avant de quitter votre véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est suffisamment serré pour éviter tout déplacement du véhicule sous l'effet d'une pente, d'une poussée intentionnelle ou accidentelle.

Sur des pentes fortes, il faut d'autant plus veiller au bon serrage du frein de stationnement. Il est de plus recommandé d'engager une vitesse et de braquer les roues vers le trottoir (s'il existe).

Plaquettes et garnitures de freins

L'usure des plaquettes de freins est fonction de l'utilisation de votre véhicule (circulation en ville, arrêts très fréquents), de votre style de conduite ou de parcours.

Un témoin d'usure des plaquettes s'allume au tableau de bord, avant usure complète.

Il est impératif de faire procéder à leur remplacement par un point du Réseau CITROËN, dans les meilleurs délais.

Liquide de freins

Soumis au vieillissement, il doit être aussi changé périodiquement. Un liquide trop usagé peut être cause de perte d'efficacité.

Il est impératif de respecter les préconisations du Carnet Services.

Nota

En suivant scrupuleusement le programme d'entretien défini, vous aurez l'assurance d'un fonctionnement efficace et fiable de votre système de freinage.

ATTENTION

Quand le moteur est à l'arrêt, le freinage n'est plus assisté. L'effort à la pédale augmente considérablement. Prenez toutes les précautions utiles si vous devez déplacer le véhicule.

* Suivant modèle, version ou pays

Chargement des objets dans le véhicule

Afin de préserver les qualités routières de votre véhicule, quelques précautions sont à observer :

- respectez le poids total autorisé,
- adaptez votre manière de conduire et votre vitesse à la charge du véhicule,
- arrimez toujours les objets lourds dans le coffre. Si vous êtes amené à transporter des objets dans l'habitacle, fixez-les par exemple sur la banquette arrière à l'aide des ceintures de sécurité,
- limitez l'utilisation de la tablette arrière à des objets légers et sans danger pour les occupants tels que des vêtements ; des objets durs ou lourds pourraient devenir dangereux en cas de freinage brutal et pourraient, par ailleurs, endommager par leur frottement la résistance électrique de la lunette arrière chauffante,
- en fonction de la charge de votre véhicule, il est recommandé de corriger la hauteur du faisceau des projecteurs.



Remorquage (bateau, caravane, etc.)

- Avant de partir :
 - vérifiez la pression des pneumatiques (véhicule et remorque),
 - vérifiez la signalisation électrique de la remorque,
 - entraînez-vous aux manœuvres, surtout en marche arrière,
 - graissez régulièrement la rotule de l'attelage, démontez-la lorsque le tractage est terminé.
- Répartissez la charge à l'intérieur et respectez les poids autorisés.
- Roulez toujours à vitesse modérée, rétrogradez les vitesses en temps utile, aussi bien dans les côtes que dans les descentes et soyez attentif au vent latéral.
- Lorsque l'on tracte, la consommation augmente.
- La distance de freinage est augmentée. Freinez progressivement et en douceur. Évitez de freiner par à-coups.
- En cas de stationnement dans une déclivité, assurez-vous, en plus des consignes d'utilisation du frein de stationnement, du bon serrage de l'attelage et au besoin calez-le.

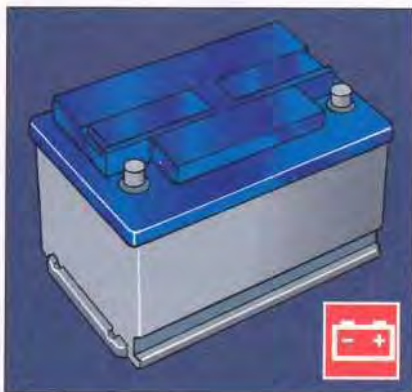
Respectez les capacités de remorquage de votre véhicule.

Dans chaque pays il est impératif de respecter les charges remorquables admises par la législation locale. Pour connaître les possibilités de remorquage de votre véhicule et son poids total roulant admissible, consultez le Réseau CITROËN.

Pour la SUISSE : selon OCR, art. 5 ch. 1a, la vitesse est limitée à 80 km/h pour une remorque dont le poids n'excède pas 1 000 kg et à 60 km/h pour une remorque dont le poids est supérieur à 1 000 kg (80 km/h sur autoroutes et semi-autoroutes selon OCR. art. 5 ch. 2).

Poids remorquables : Voir Chapitre « Généralités ».

* Suivant modèle, version ou pays



Batterie 12 volts

Dépose de la batterie

Si votre véhicule est équipé d'un dispositif d'alarme anti-effraction, il faut neutraliser celui-ci avant de débrancher la batterie.

Débranchez la batterie en commençant par la borne (-).

Remise en place

Veillez au bon positionnement de la batterie, la bride doit être centrée entre les deux bornes de la batterie.

Rebranchez la batterie en commençant par la borne (+).

* Suivant modèle, version ou pays

Précautions

Vérifiez la propreté des bornes et des cosses. Si elles sulfatent, desserrez-les et nettoyez-les. Ne débranchez pas les cosses quand le moteur tourne. Ne rechargez pas la batterie sans avoir débranché les deux cosses. N'utilisez pas d'équipement électrique avant que le moteur ait atteint sa température de fonctionnement.

Recharge

La tension de recharge ne devra jamais dépasser 15,5 volts et l'intensité de charge devra être limitée à 20 % de la valeur indiquée sur le couvercle (exemple : L1 250 - Réglage : 50 ampères maximum).

Durée de la recharge : 24 heures environ.

Utilisez impérativement un chargeur à tension constante.

En cas d'arrêt prolongé

Il est conseillé lors d'un arrêt prolongé de plus d'un mois, de débrancher la batterie.

ATTENTION

Ne jamais approcher de flamme ou créer des étincelles près de la batterie (gaz explosif).

La batterie contient de l'acide sulfurique dilué qui est corrosif. Pour toute manipulation, protégez-vous les yeux et le visage.

En cas de contact avec la peau, rincez immédiatement et abondamment à l'eau claire.

ATTENTION

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES AUXILIAIRES

Le circuit électrique de votre véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer des équipements ou accessoires électriques sur votre véhicule, consultez le Réseau CITROËN.

Certains accessoires électriques (autoradio, antidémarrage, alarme, radiotéléphone etc) ou la façon dont ils sont montés peuvent avoir **des effets néfastes** sur le fonctionnement de votre véhicule ou générer **des pannes** sur les circuits électroniques de commande, le circuit audio et le circuit de charge électrique.

CITROËN décline toute responsabilité pour les conséquences et les frais occasionnés par la remise en état de votre véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis et non recommandés par CITROËN et non installés selon les prescriptions de CITROËN.

Le moteur essence ou Diesel de votre véhicule est équipé d'un catalyseur, dispositif réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

ATTENTION : le catalyseur est un organe délicat. Respectez les consignes ci-dessous :

- Utilisez impérativement du carburant **sans plomb** (version essence).
- N'ajoutez pas d'autres additifs dans le carburant que ceux préconisés par CITROËN.
- N'ajoutez pas d'autres additifs dans l'huile de lubrification moteur que ceux préconisés par CITROËN.

Un fonctionnement irrégulier du moteur peut détériorer le catalyseur, donc :

- 1 - Respectez la périodicité d'entretien, selon le Carnet Services.
- 2 - En cas de difficultés de démarrage à froid, consultez rapidement le Réseau CITROËN.
- 3 - En cas d'à-coups moteur en fonctionnement, réduisez votre vitesse et consultez au plus tôt le Réseau CITROËN.
- 4 - Dès l'allumage du témoin mini de carburant, refaites le plein le plus tôt possible, un niveau trop bas peut provoquer une alimentation irrégulière.
- 5 - Ne tirez et ne poussez jamais le véhicule pour le démarrer.
- 6 - Ne faites pas fonctionner le moteur avec un ou plusieurs fils de bougies déconnectés, même pour un essai.
- 7 - Ne coupez le contact d'allumage que moteur au ralenti.
- 8 - Ne stationnez ou ne circulez pas sur des matières inflammables : herbes sèches, hydrocarbures, etc (catalyseur très chaud).

ATTENTION GAZ D'ÉCHAPPEMENT

Les gaz d'échappement sont très chauds, éloignez toute personne de leur sortie.

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, gaz extrêmement toxique et indétectable parce qu'incolore et inodore ; respirer ces gaz peut provoquer la perte de connaissance, voire entraîner la mort. Pour cette raison :

Il est très dangereux de laisser tourner le moteur dans un endroit clos, ou insuffisamment ventilé.

Le carburant avec plomb détruit le catalyseur et peut provoquer d'autres dégradations importantes.

* Suivant modèle, version ou pays

Période de rodage

Quelques conseils, très simples à suivre durant les premiers 1 500 km, vous permettront d'obtenir ensuite les performances, l'agrément et la longévité que vous attendez :

- Démarrez et conduisez en souplesse, à des vitesses et régimes moteur modérés (2/3 du régime maximum si vous disposez d'un compte-tours).
- Ne roulez pas longtemps à vitesse constante.
- Évitez les freinages brusques.
- Ne tractez pas une remorque durant les premiers 1 000 km.

A partir de 1 000 km (moteur essence) ou 1 500 km (moteur Diesel), augmentez progressivement les vitesses et les accélérations jusqu'au régime maximum. Ce n'est généralement qu'à partir d'environ 3 000 km (moteur essence) ou 5 000 km (moteur Diesel) qu'un moteur délivre ses performances.

Une visite de contrôle, entre 1 500 et 2 500 km est obligatoire dans le Réseau CITROËN pour bénéficier de la garantie du Constructeur.

La vidange d'huile moteur, auparavant effectuée lors de cette visite, n'est maintenant plus nécessaire.

**Vérifiez fréquemment le niveau d'huile moteur
durant la période de rodage,**
la consommation d'huile pouvant être plus élevée.

Liquide lave-vitres

Pour une qualité optimale de nettoyage et pour votre sécurité, utilisez de préférence les produits homologués par le Réseau CITROËN, ils assurent une protection de -25°C à -30°C .

Démarrage par grand froid

L'huile du moteur et celle de la boîte de vitesses sont moins fluides que d'ordinaire. Pour faciliter la mise en route, débrayez avant d'actionner le démarreur, relâchez ensuite en douceur la pédale d'embrayage.

Réchauffeur de gazole

Votre véhicule est équipé d'un système de réchauffage de carburant évitant tout problème d'alimentation par temps froid.

Radiateur - liquide de refroidissement

Complétez le niveau en utilisant de préférence le liquide de refroidissement CITROËN qui assure la protection du système de refroidissement et de chauffage contre le gel et la corrosion.

À la livraison de votre véhicule, le liquide de refroidissement assure une protection jusqu'à -35°C .

Chaînes neige

L'utilisation de chaînes antidérapantes est possible pour les dimensions de pneus indiquées chapitre Conseils pratiques - « Pneumatiques ».

Les chaînes ne doivent être montées que sur les roues avant.

N'utilisez que des chaînes à maillons fins adaptées à votre véhicule, consultez le Réseau CITROËN.

Lors de parcours sur des routes non enneigées, il faut retirer les chaînes, sinon elles diminuent les qualités routières, endommagent les pneus et sont rapidement détériorées.



Conseil

Lors de l'utilisation des chaînes à neige, la vitesse doit être adaptée aux conditions de la chaussée et de la circulation. Une prudence particulière doit être observée lors des freinages d'urgence.

* Suivant modèle, version ou pays

CONSEILS POUR ÉCONOMISER LE CARBURANT

Conduisez en souplesse

Ayez à l'esprit quelques règles simples :

- **Au démarrage**, il n'est pas utile de faire chauffer le moteur à l'arrêt.

Il faut commencer à rouler doucement, en accélérant progressivement.

- **En roulant**, situez-vous dans les rapports de vitesse les plus élevés possible pour conserver un régime moteur satisfaisant sans, toutefois, fatiguer le moteur.



Roulez à une vitesse stable et régulière

Évitez les accélérations brusques qui entraînent une surconsommation de carburant. Pour cela, anticipez sur les variations de la circulation.

Surveillez la vitesse de votre véhicule

La consommation augmente avec la vitesse : entre 110 et 130 km/h par exemple, la consommation s'accroît de 25 % environ.

Organisez vos déplacements en voiture

Pensez que, sur le premier kilomètre, la consommation représente plus du double de la normale car le moteur n'a pas atteint la température optimale de fonctionnement.

En ville, les conditions de circulation sont les plus défavorables du point de vue de la consommation de carburant.

Sur la route, choisissez, si vous le pouvez, des itinéraires vous épargnant la traversée des agglomérations et les encombrements.



Contrôlez la pression des pneumatiques

Il convient d'y procéder tous les mois environ.

Une pression insuffisante des pneumatiques augmente la résistance à l'avancement, donc la consommation et dégrade les qualités routières.

Chargez votre véhicule de façon rationnelle

Le transport d'objets sur le toit augmente la résistance à l'air et donc la consommation.

Équilibrez votre chargement et rendez-le le moins volumineux possible.

Préférez, dans le cas d'importants chargements, une remorque basse. Elle pénalisera moins votre consommation.

Quand elles ne sont plus nécessaires, n'oubliez pas de démonter les barres porte-tout. Ne conservez pas non plus de charges inutiles dans le véhicule. Elles feront augmenter inutilement la consommation de carburant.

PNEUS SOUS GONFLÉS = DANGER.

(Risque d'éclatement de pneumatique)

CONSEILS POUR ÉCONOMISER LE CARBURANT

Économisez le carburant et diminuez la pollution

La consommation de carburant n'est pas uniquement liée à la conception et à la technicité du véhicule, elle dépend aussi de vous.

Ces quelques conseils vous permettront de réduire sensiblement votre consommation.

Veillez au bon état de votre véhicule

Conformez-vous au plan d'entretien que préconise CITROËN.

En complément de ces opérations de révisions et de vidanges, pensez à vérifier régulièrement l'état des pneumatiques qui influent le plus sur la consommation de carburant.

Réglages du moteur

Il est conseillé de contrôler, au moins une fois par an, les éléments essentiels comme préconisé dans le Carnet Services.

Filtre à air

S'il est encrassé diminue le rendement du moteur ; remplacez-le suivant les fréquences indiquées dans le Carnet Services et plus fréquemment en atmosphère poussiéreuse.

Pour une meilleure protection de l'environnement, l'objectif d'AUTOMOBILES CITROËN est de fixer la part des déchets ultimes à 15% en poids des véhicules avec l'objectif de ne pas dépasser 200 kg.

Votre véhicule ne comporte pas d'amiante, de cadmium, de fluides frigorigènes interdits.

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX

Matières plastiques :

- Les pièces plastiques sont repérées par un marquage et facilement démontables individuellement. Afin de faciliter le processus de recyclage, l'éventail des matériaux utilisés a été limité : la majeure partie des matières plastiques est constituée par des thermoplastiques recyclables par fusion, granulation ou broyage pour une application ultérieure.

Métaux :

- Ils sont récupérables et recyclables à 100%.

Verres :

- Ils peuvent être démontés et collectés pour être traités par les verriers.

Caoutchoucs :

- Les pneumatiques et les joints peuvent être broyés afin d'obtenir des granulés réutilisables.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En confiant l'entretien de votre véhicule au Réseau CITROËN, vous limitez tout risque de pollution et vous contribuez à la protection de l'environnement.

Pièces usées ou accidentées :

- Elles ne doivent pas être abandonnées dans la nature. Le Réseau a souscrit à une démarche de protection de l'environnement par le recyclage.

Huiles usées :

- Le Réseau CITROËN en fait assurer la collecte et le traitement. En lui confiant les vidanges, vous limitez tout risque de pollution.

Piles usagées :

- Ne jetez pas les piles de télécommande, elles sont nocives pour l'environnement. Rapportez-les au Réseau CITROËN, ou à tout autre point de collecte agréé.

**AUTOMOBILES CITROËN a pour objectif de fabriquer des véhicules
offrant les meilleures performances et limitant les émissions polluantes.**

N'essayez jamais la carrosserie à sec. N'employez jamais de l'essence, du pétrole, du trichloréthylène, des lessives fortes ou de l'alcool pour le nettoyage de la peinture ainsi que pour celui des pièces en plastique.

Lavage de la carrosserie

Pour garder à la carrosserie son éclat et assurer la bonne conservation de la peinture, des lavages fréquents sont nécessaires si possible à grande eau mais pas en plein soleil ni à température trop basse.

Dans tous les cas, attendez que les surfaces refroidissent.

En cas d'utilisation d'eau additionnée d'un détergent, rincez abondamment et essuyez avec une peau de chamois.

Toit souple en toile

En cas de lavage de votre toit souple en toile à l'aide d'un nettoyeur haute pression (max 90 bars), veillez à ne pas approcher la buse à moins de 40 cm.

Antenne radio

Dévissez impérativement le brin d'antenne avant de laver le véhicule dans une installation automatique.

Les fientes d'oiseaux, les sécrétions d'insectes, les résines d'arbres peuvent se révéler extrêmement agressives pour la peinture et doivent être enlevées le plus rapidement possible. Leur action destructrice est considérablement accélérée par temps chaud.

Votre véhicule peut être lavé dans une installation de lavage automatique. Toutefois, il est nécessaire que la pression des brosses soit la plus faible possible et que le lavage soit effectué avec de l'eau additionnée d'un détergent suivi d'un rinçage avec de l'eau en abondance. Les installations récentes satisfont généralement ces conditions.

L'utilisation répétée d'une installation de lavage mal entretenue peut provoquer l'apparition de micro-rayures donnant un aspect mat à la peinture. Ceci est particulièrement visible sur les teintes sombres. Un léger lustrage de la carrosserie redonnera à votre véhicule tout son éclat.

Nettoyage des vitres

Pour obtenir une qualité maximale d'essuyage, utilisez les produits lave-vitre distribués par le Réseau CITROËN. Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Balais d'essuie-vitres

Nettoyez souvent les balais d'essuie-vitres à l'aide d'un chiffon doux et de nettoyant vitres. En effet, des traces de graisse, de produit à base de silicone et de carburant nuisent au fonctionnement efficace des balais d'essuie-vitres.



Conseil

Changez les balais d'essuie-vitres une ou deux fois par an, par exemple à l'automne et au printemps.

ATTENTION

En repartant, freinez brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Lustrage de la peinture

Après utilisation d'un shampoing ou lorsque l'eau ne perle plus, il est nécessaire de lustrer. Un produit de lustrage CITROËN neutralise les effets chimiques extérieurs.

Enjoliveurs de roues et jantes en alliage léger

Lavez à l'eau savonneuse. Faites précéder et suivre le lavage d'un arrosage abondant à l'eau claire. Pour conserver leur brillant, enduisez-les d'un produit de protection CITROËN.

Taches de goudron sur la carrosserie et sur les pièces en plastique

Ne les grattez pas mais faites-les disparaître sans attendre à l'aide d'un produit anti-goudron CITROËN.

Dommages légers à la peinture

Retouchez les éraflures et les écailles de peinture à l'aide d'un crayon ou d'une bombe aérosol de peinture CITROËN en respectant soigneusement les instructions d'utilisation. Ces crayons et bombes existent dans toutes les teintes CITROËN (référence de la teinte indiquée sur pied avant de porte gauche).

En cas de découverte de points de rouille, consultez le Réseau CITROËN.



Conseil

En cas de lavage à haute pression, ne dirigez pas directement le jet sur les différents protecteurs en caoutchouc des transmissions, direction, etc, ainsi que sur les enjoliveurs extérieurs, le joint de pavillon, etc.

IMPORTANT : il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression ou de l'air comprimé sous le capot moteur.

Malgré le choix des matériaux et des traitements anticorrosion appliqués en usine, il est recommandé de faire nettoyer et reprotéger le dessous de caisse après chaque période de roulages fréquents sur routes dégelées avec du sel.

ATTENTION

Au cours du lustrage de la carrosserie, n'utilisez pas de produit sur les parties en plastique car il serait alors difficile à éliminer.

- Éléments en matière plastique:

Dépoussiérez puis utilisez le produit de nettoyage intérieur CITROËN.

- Garnitures en tissus :

Dépoussiérez à l'aspirateur et à la brosse puis éliminez les taches à l'eau savonneuse ou à l'aide des produits nettoyants textile CITROËN.

N'utilisez pas de produits solvants à base d'acétone ou d'alcool.

**Conseil**

Pour obtenir le meilleur entretien extérieur et intérieur, utilisez les produits d'entretien CITROËN. Ils sont testés par CITROËN, d'emploi facile et efficaces.

Produits à usage extérieur :

- shampooing carrosserie,
- produit de lustrage protecteur,
- dégoudronnant,
- nettoyant vitres,
- protège caoutchouc,
- nettoyant spécial aluminium et jantes.

Produits à usage intérieur :

- nettoyant textile,
- nettoyant cuir,
- rénovateur plastiques intérieur parfumé.

Nota

Pour le garnissage cuir, n'utilisez pas d'alcool ni de solvant (eau savonneuse recommandée).

**Il est conseillé de protéger le haut des dossiers
et la plage arrière dans le cas d'une exposition prolongée
aux rayons directs du soleil.**

L'évolution technologique permanente alliée à la recherche constante d'une meilleure fiabilité rendent nécessaire une collaboration étroite entre les constructeurs d'automobiles et les sociétés pétrolières.

Dès 1964, des recherches et essais en commun, tant en laboratoire que sur route, ont été engagés par CITROËN et TOTAL.

Cette collaboration a été concrétisée en 1967 par la formule :

« CITROËN PRÉFÈRE TOTAL »

Elle permet d'offrir constamment aux utilisateurs de véhicules de la gamme CITROËN des produits de haute performance répondant aux conditions optimales requises par CITROËN.

TOTAL partenaire de CITROËN

— VOTRE PARTENAIRE —

